

VIVRE DE LA MER DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENTS GLOBAUX. QUEL FUTUR POUR LES PÊCHES ?

Le cas de la pêche à la crevette nordique au Québec



VIVRE DE LA MER DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENTS GLOBAUX.
QUEL FUTUR POUR LES PÊCHES?
Le cas de la pêche à la crevette nordique au Québec

ISBN 978-2-9819523-2-5

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023
Ce livre est également disponible en version PDF sur le portail de BAnQ : banq.qc.ca.

Ce livre a été produit grâce à la collaboration de l'Université du Québec à Rimouski, d'Ouranos, de la Chaire de recherche du Canada en innovation sociale et développement des territoires (ISDeT) de l'UQAR et le soutien financier du Réseau Québec maritime.

L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin d'alléger le texte et n'a aucune intention discriminatoire.

AUTEURS

Marco Alberio
Marina Soubirou

COLLABORATEURS
Tristan Grech

PHOTO EN COUVERTURE
Osvaldo Escobar - Unsplash

CONCEPTION GRAPHIQUE
Nathalie Rioux

ÉDITION
Réseau Québec maritime,
dont l'établissement gestionnaire est l'Université du Québec à Rimouski,
Rimouski, Québec, Canada

© Réseau Québec maritime, 2023
Tous droits réservés

Le Réseau Québec maritime bénéficie du soutien financier des Fonds de recherche du Québec - Nature et technologie et du gouvernement du Québec.

Québec 

VIVRE DE LA MER DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENTS GLOBAUX. QUEL FUTUR POUR LES PÊCHES ?

Le cas de la pêche à la crevette nordique au Québec

Par Marco Alberio et Marina Soubirou
avec la collaboration de Tristan Grech



TABLE DES MATIÈRES

Introduction	vii
Liste des abréviations, des sigles et des acronymes	ix
1. Cadre théorique de la recherche	1
1.1. Le concept de système socioécologique (SES).....	3
1.2. Adaptation et innovation : des stratégies au service de la résilience.....	4
2. Mise en contexte	9
2.1. <i>Pandalus borealis</i> : une ressource potentiellement affectée par les changements globaux	11
2.2. La pêche à la crevette nordique dans le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent : brefs rappels historiques	12
2.3. Des pêches commerciales allochtones et autochtones à la crevette nordique ..	15
2.4. Une filière locale pour un marché mondial : enjeux géoéconomiques	17
3. Méthodologie	21
3.1. Une recherche partenariale.....	23
3.1.1. Définition, méthodologie et intérêt de l'approche collaborative	23
3.2. Une recherche qualitative multisituée en contexte de crise potentielle.....	26
3.2.1. Modalités de la collecte des données.....	27
3.2.2. Méthodes d'analyse	28
4. Représentations, perceptions et discours autour d'une ressource en déclin	31
4.1. Une ressource altérée depuis une dizaine d'années.....	33
4.2. Des altérations aux causes multiples	35
4.3. Une difficile articulation entre savoirs expérientiels et savoirs scientifiques ..	40

5. Effets socio-économiques des altérations de la ressource.....	45
5.1. Effets économiques	47
5.2. Effets sociaux	49
5.2.1. Davantage de coopération entre les acteurs autochtones et allochtones malgré des tensions persistantes	49
5.2.2. Une augmentation de la durée des sorties en mer	55
5.2.3. Une plus grande incertitude des travailleurs par rapport à leur accès à l'assurance-emploi.	56
5.2.4. Une diminution des revenus communautaires pour les Premières Nations	57
6. Entre inventions et innovations : quelles solutions d'adaptation?	59
6.1. Des innovations multidimensionnelles dans la capture	61
6.1.1. Innover par hybridation : un potentiel d'innovation organisationnelle ..	61
6.1.2. Innover par retrait : des communautés autochtones qui limitent leurs investissements dans la crevette nordique	65
6.1.3. Des pistes d'innovations technologiques.....	66
6.1.4. À la conquête des marchés intérieurs : innovations commerciales	69
6.1.4.1. Promouvoir la vente directe	69
6.1.4.2. Se tourner vers le marché québécois	70
6.1.5. Vers des pêches multiespèces? Pistes d'innovations politiques.....	71
6.2. Un secteur de la transformation en quête d'autonomie et investi par les acteurs de la capture	73
6.2.1. Assurer des volumes suffisants par le recours à la crevette double-congelée	73
6.2.2. Automatisation, étalement du temps de travail et recours à la main-d'œuvre immigrée	74
6.2.3. Une intégration de la chaîne de valeur : diversification verticale et transformation à bord des bateaux	75
Conclusion	81
Références	87
Annexes.....	97

INTRODUCTION

La crevette nordique (*Pandalus borealis*) est une des plus importantes espèces exploitées au Québec et plus généralement à l'est du Canada, avec un montant des exportations s'élevant à 489 millions de dollars en 2014 (MAPAQ, 2015). Depuis quelques années, les populations de crevette nordique semblent en déclin, particulièrement au sud de leur aire de répartition géographique (c.-à-d. le Maine, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse). Dans le contexte des changements climatiques et globaux, les effets combinés de l'augmentation de la température, de la diminution du pH marin et de la diminution de la concentration en oxygène dans certains habitats pourraient venir d'autant plus affecter la viabilité, la rentabilité et la pérennité de cette pêcherie. La vulnérabilité de la crevette nordique face à ces changements environnementaux et sa capacité de répondre à ces changements ne sont pour l'instant que très peu connues.

En tant que ressource naturelle exploitée, la crevette nordique est un moteur d'approvisionnement et de développement pour de nombreuses communautés humaines vivant en zone côtière et vivant de la pêche, y compris les Premières Nations. Cette source de revenus est d'autant plus importante que ces communautés sont souvent éloignées des grands centres et que le tissu socio-économique régional dépend en grande partie de ces ressources naturelles. En effet, « le Québec maritime est affecté par des dynamiques sociodémographiques qui pèsent lourd sur ses perspectives de développement. Entre un déclin démographique marqué et un vieillissement accéléré de sa population, la région est en proie à une dévitalisation économique » (Bourgault-Faucher, 2020 : vii). « Dans ces régions, la pêche joue donc un rôle fondamental sur le plan économique, mais aussi socioculturel » (Alberio, 2020 : 54). Notons par ailleurs que le métier de pêcheur suit également la dynamique régionale puisqu'au « Québec et en Gaspésie, la proportion de pêcheurs de 45 ans et plus est en constante hausse, passant d'environ 21 % en 1986 à près de 62 % en 2016, ce qui représente une part trois fois plus importante » (Alberio, 2020 : 57). Dans un Québec maritime qui fait face à une perte significative de dynamisme socio-économique, la pêche fait donc figure de moteur de l'économie et de développement en affichant de très bonnes performances (Bourgault-Faucher, 2020 : vii). « En fait, au Québec, ce secteur répartit l'essentiel de son PIB dans deux régions : la Côte-Nord et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Ces deux territoires ont pêché pour près de 77 % de la valeur totale des débarquements au Québec en 2017 (MPO, 2018). Plus spécifiquement, en 2017, 51,8 % de la valeur totale des débarquements au Québec a été réalisée en Gaspésie (MPO, 2018) » (MPO, 2018 dans Alberio, 2020 : 54). Cependant, depuis l'effondrement des stocks de poissons de fond et la mise en place d'un moratoire dans les années 1990, les quantités débarquées ont grandement diminué et font craindre un effondrement de la filière. « Si la pêche au poisson de fond a reculé, elle a laissé place à l'essor d'autres espèces. C'est particulièrement le cas de la crevette. De 1984 à 2016, la pêche à la crevette a été en constante progression. La quantité

pêchée de crevettes en Gaspésie en 2010 a été 4 fois plus importante qu'en 1984» (Alberio, 2020 : 56). En effet, la substitution de la pêche aux poissons de fond par celle d'autres espèces (homard, crabe des neiges et crevette) a constitué une «véritable planche de salut» (Bourgault-Faucher, 2020 : vii) pour l'économie locale.

En menaçant la ressource, les changements climatiques et globaux pourraient dans le moyen et long terme impacter, par extension, l'activité économique de la pêche, ainsi que la vitalité sociale et économique de plusieurs régions dépendantes de la filière des pêches à la crevette nordique. Cette recherche questionne donc les dynamiques d'adaptation à l'œuvre dans les pêches à la crevette nordique de l'Est-du-Québec dans un contexte de changements globaux. Il s'agit de comprendre et caractériser les pratiques et les processus innovants mis en œuvre par les acteurs privés et communautaires de cette industrie afin de s'adapter à ce nouveau contexte de raréfaction de la ressource, qui est potentiellement liée aux changements globaux.

Dans une première partie, nous prendrons soin de présenter le cadre théorique accompagnant cette recherche. Puis nous proposerons une mise en contexte historique, économique, politique et environnemental des pêches à la crevette nordique de l'Est-du-Québec. Dans un troisième temps, nous présenterons la méthodologie qualitative et multisituée mobilisée pour cette recherche. Nous exposerons par la suite les perceptions qu'ont les acteurs des pêches à la crevette nordique du déclin de la ressource qu'ils exploitent et de ses causes. Dans une cinquième partie, nous nous consacrerons au détail des effets socio-économiques de ce déclin de la ressource. Pour finir, nous exposerons les solutions innovantes d'adaptation mises en œuvre ou envisagées par les acteurs de cette industrie dans le contexte actuel.

Liste des figures

Figure 1. Représentation quadripartite des systèmes socioécologiques (tirée de Ostrom, 2009 : 420)	3
Figure 2. Contingents dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent entre les années 2015 et 2019.	14
Figure 3. Prix des débarquements de crevettes nordiques par province (en dollars par livre)	14

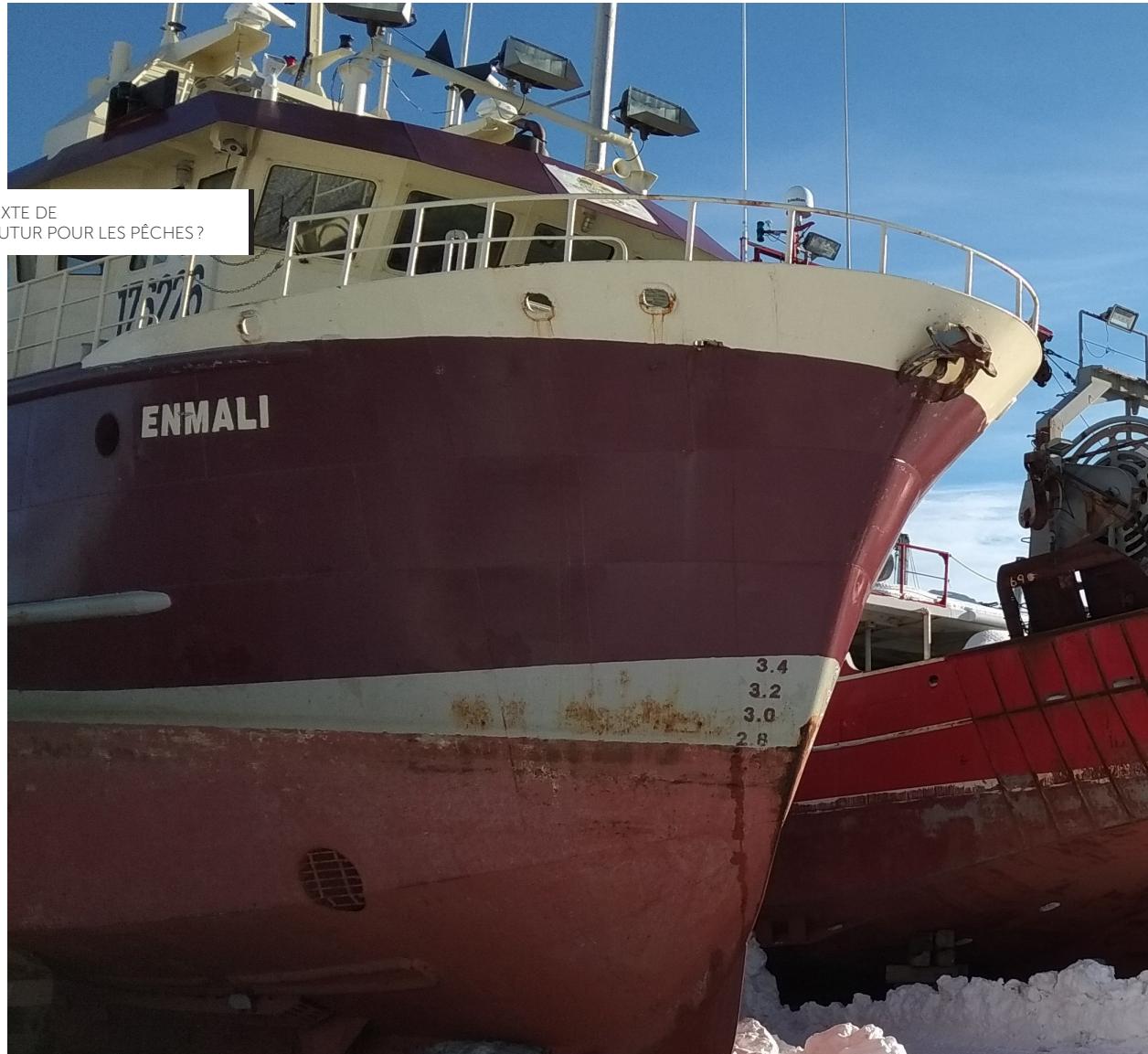
Liste des tableaux

Tableau 1. La recherche collaborative (tiré de Morissette, 2013 : 46)	24
Tableau 2. Acteurs de l'industrie de la crevette nordique interrogés.	27

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

ACPG	Association des capitaines-propriétaires de la Gaspésie
AGHAMM	Association de gestion halieutique autochtone Mi'gmaq et Malécite
AQIP	Association québécoise de l'industrie de la pêche
DGPMICQ	Direction générale des Pêches du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec
IAM	Initiative de l'après-Marshall (Pêches et Océans Canada)
IPCIA	Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MPO	Pêches et Océans Canada
MSC	<i>Marine Stewardship Council</i>
OPCVG	Office des pêcheurs de crevettes de la Ville de Gaspé
PAGRAO	Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques
PTA	Programme de transfert des allocations (Pêches et Océans Canada)
QIT	Quotas individuels transférables
SRAPA	Stratégie relative aux pêches autochtones (Pêches et Océans Canada)
TAC	Totaux admissibles de capture

VIVRE DE LA MER DANS UN CONTEXTE DE
CHANGEMENTS GLOBAUX. QUEL FUTUR POUR LES PÊCHES ?





© Marina Soubrou

Cadre théorique de la recherche

1. CADRE THÉORIQUE DE LA RECHERCHE

1.1. Le concept de système socioécologique (SES)

Les systèmes socioécologiques, cadre théorique appelé généralement *Social-Ecological Systems* (SES), sont centraux dans ce projet de recherche et visent à mettre en relation les dimensions sociales et écologiques de la pêche à la crevette pour les communautés de l'Est-du-Québec. La diminution des ressources halieutiques liée aux changements climatiques est une réalité bien ancrée et plusieurs membres de la communauté de recherche sonnent l'alarme depuis plus d'une décennie. D'ailleurs, un des principaux problèmes à l'échelle mondiale est, selon Ostrom (2009 : 419), la perte de potentiel de plusieurs ressources naturelles, comme les pêcheries et la forêt. Selon Folke (2007 : 14), les chercheurs et scientifiques ont besoin de « meilleures cartes » pour comprendre la dynamique des écosystèmes et les impacts anthropiques. Les SES représentent un exemple de « meilleures cartes » pouvant être utilisées pour mieux comprendre la dynamique homme-nature.

Ostrom (2009 : 420, dans Alberio et Lucia, 2020 : 101) propose une représentation quadripartite de ces systèmes socioécologiques : « *resource systems* », « *resource units* », « *governance systems* » et les « *users* » (voir figure 1). En ce sens, les SES représentent un système combiné, composé d'éléments humains et non humains situés dans un contexte spatial spécifique (Alberio et Lucia, 2020), définition que l'on retrouve aussi chez Halliday et Glaser (2011 : 2) : « *As a working definition, a social-ecological system can be considered as a system composed of organized assemblages of humans and non-human life forms in a spatially determined geophysical setting* ».

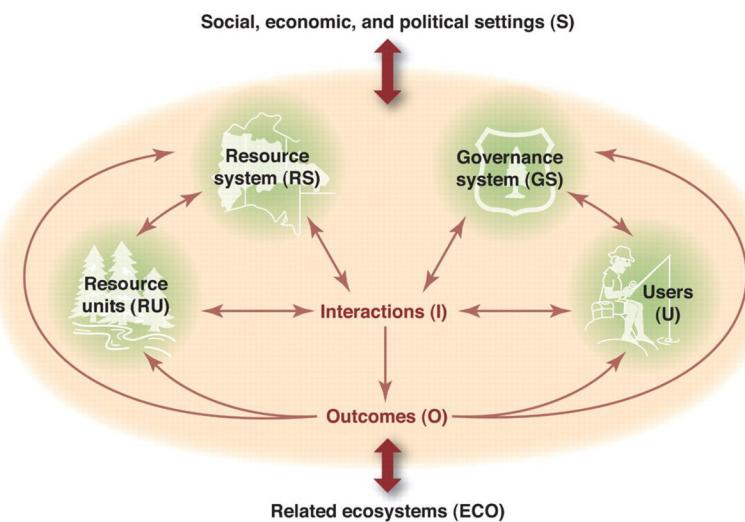


Figure 1. Représentation quadripartite des systèmes socioécologiques (tirée de Ostrom, 2009 : 420)

En prenant l'exemple de la pêche, Ostrom nous explique que dans un système socioécologique complexe, « *subsystems such as a resource system (e.g., a coastal fishery), resource units (lobsters), users (fishers), and governance systems (organizations and rules that govern fishing on that coast) are relatively separable but interact to produce outcomes at the SES level, which in turn feedback to affect these subsystems and their components, as well other larger or smaller SESs* » (Ostrom, 2009 : 419). Halliday et Glaser soulignent également que les problèmes sociaux et environnementaux auxquels notre planète fait face sont à la fois des problèmes systémiques et des problèmes de gestion qui doivent être abordés avec une approche multidisciplinaire : « *They are systemic because they arise from deep-rooted, complex, interrelated processes that operate across and between different scales from global to local. They cannot be understood by separating them out for analysis by single academic disciplines* » (2011 : 1). Les SES combinent les notions d'écosystèmes et de société. Ce cadre théorique constitue, pour Virapongse et al. (2016 : 84), une nouvelle approche de gestion des ressources et de l'environnement dans l'optique de comprendre les interactions complexes entre la société et les écosystèmes (Berkes et al., 2003, dans Virapongse et al., 2016 : 84). Les SES sont, pour Virapongse et al. (2016 : 84), une redéfinition de la gouvernance et créent une nouvelle culture pour la gestion environnementale, le tout grâce à une approche transdisciplinaire. En adoptant des approches telles que le co-développement des savoirs ou encore l'engagement des parties prenantes, le cadre des SES permet de faire le pont entre les connaissances scientifiques et la prise de décisions et aide ainsi la gestion environnementale à surmonter les défis auxquels elle fait face (Virapongse et al., 2016 : 89-90).

Haberl et al. (2003 : 201) définissent les SES comme un système où la société est en interaction avec son environnement. Ils indiquent que la société n'est pas un sous-système constituant du cadre théorique, mais bien une partie prenante de son propre environnement naturel (Haberl et al., 2003 : 201). La société est un système culturel comprenant une population définie, des infrastructures, des bâtiments, des machines et des ressources (Haberl et al., 2003 : 201). Le système social est défini, pour Haberl et al. (2003 : 201) comme les structures biophysiques de la société (« *biophysical structures of society* »). Pour eux, le social est dépendant de ce que la nature lui fournit et ils affirment qu'il est important de connaître les propriétés des écosystèmes, ainsi que de comprendre les structures biophysiques de la société (Haberl et al. 2003 : 200). Folke (2006 : 253) introduit quant à lui le concept de résilience au cadre théorique des SES, non pas afin de démontrer que les communautés humaines font face à des « chocs », mais bien afin de définir des capacités de « renouvellement, de réorganisation et de développement ». Le concept de résilience du cadre théorique des SES « incorpore » la notion d'adaptation, d'apprentissage et d'auto-organisation à l'habileté générale de résister aux perturbations (Folke, 2006 : 259).

1.2. Adaptation et innovation : des stratégies au service de la résilience

Comme indiqué en introduction, cette recherche questionne justement les dynamiques d'adaptation à l'œuvre dans les pêches à la crevette nordique de l'Est-du-Québec dans un

contexte de changements globaux. On entend par changements globaux les transformations multidimensionnelles subies par le système terrestre en raison de l'activité humaine. Ils incluent, sans toutefois s'y limiter, les changements climatiques : «*A profound transformation of Earth's environment [...], owing not to the great forces of nature or to extraterrestrial sources but to the numbers and activities of people*» (Steffen et al., 2004 : 2). Ces transformations impliquent également une condition de vulnérabilité environnementale et par conséquent sociale. De ce fait, avant d'aborder le cadre conceptuel de l'adaptation et de l'innovation, il nous faut d'abord présenter le concept de vulnérabilité, une condition préalable à la mise en place de stratégies de résilience ; ces dernières étant une réponse à ladite vulnérabilité.

Le concept de vulnérabilité sociale occupe une place importante dans notre recherche. En effet, les changements globaux ont une dimension sociale importante. D'une part parce que les défis liés aux changements globaux peuvent avoir des solutions sociales (en tant que processus d'innovation sociale), mais aussi parce que leurs effets sur les communautés humaines sont influencés par les conditions socio-économiques de ces dernières (Alberio et Soubirou, 2022). La vulnérabilité fait référence à la possibilité de tort causé par un stimulus : «*Vulnerability is the degree to which a system, subsystem, or system component is likely to experience harm due to exposure to a hazard, either a perturbation or stress/stressor*» (Turner et al., 2003 : 8074). La vulnérabilité dépend de la résilience des systèmes, de leur degré d'exposition aux chocs (ampleur et fréquence) et de leur sensibilité à ces chocs (dimension critique des fonctions affectées). «*Consistent throughout the literature is the notion that the vulnerability of any system (at any scale) is reflective of (or a function of) the exposure and sensitivity of that system to hazardous conditions and the ability or capacity or resilience of the system to cope, adapt or recover from the effects of those conditions*» (Smit et Wandel, 2006 : 286). La vulnérabilité aux changements globaux a une forte dimension humaine, au-delà de la seule exposition aux changements et aléas environnementaux. L'expression «vulnérabilité sociale» est parfois employée en référence à cette vulnérabilité héritée par exemple des inégalités socio-économiques ou encore des normes juridiques (Alberio et Soubirou, 2022). Ford et Smith (2004 : 392) différencient donc l'approche biophysique de la vulnérabilité d'une perspective davantage sociale. La première considère la vulnérabilité comme étant déterminée par la nature de l'événement physique auquel le système humain est exposé (probabilité ou fréquence de survenue, étendue de l'exposition et sensibilité du système aux impacts de l'événement en particulier, etc.). La perspective sociale se concentre quant à elle principalement sur les déterminants ou moteurs humains de la vulnérabilité, à savoir les conditions sociales, politiques et économiques rendant l'exposition à l'événement physique non sécuritaire. Cette perspective reconnaît que les dangers ou catastrophes ne sont pas le résultat d'un événement physique seul, mais aussi des conditions sociales, économiques et culturelles qui contribuent à la dangerosité de l'exposition et à la capacité de gérer lesdits dangers ou catastrophes (Ford et Smith, 2004 : 392). Adger (2006 : 268) résume le concept ainsi : «*Vulnerability is the state of susceptibility to harm from exposure to stresses associated with environmental and social change and from the absence of capacity to adapt*». Bennett, Blythe, et al. (2015 : 909) soutiennent qu'alors que la plupart des analyses de vulnérabilité se concentrent soit sur les systèmes sociaux, soit sur les systèmes écologiques, de tels focus restent incomplets : «*Relevant systems for vulnerability analysis must address linked social*

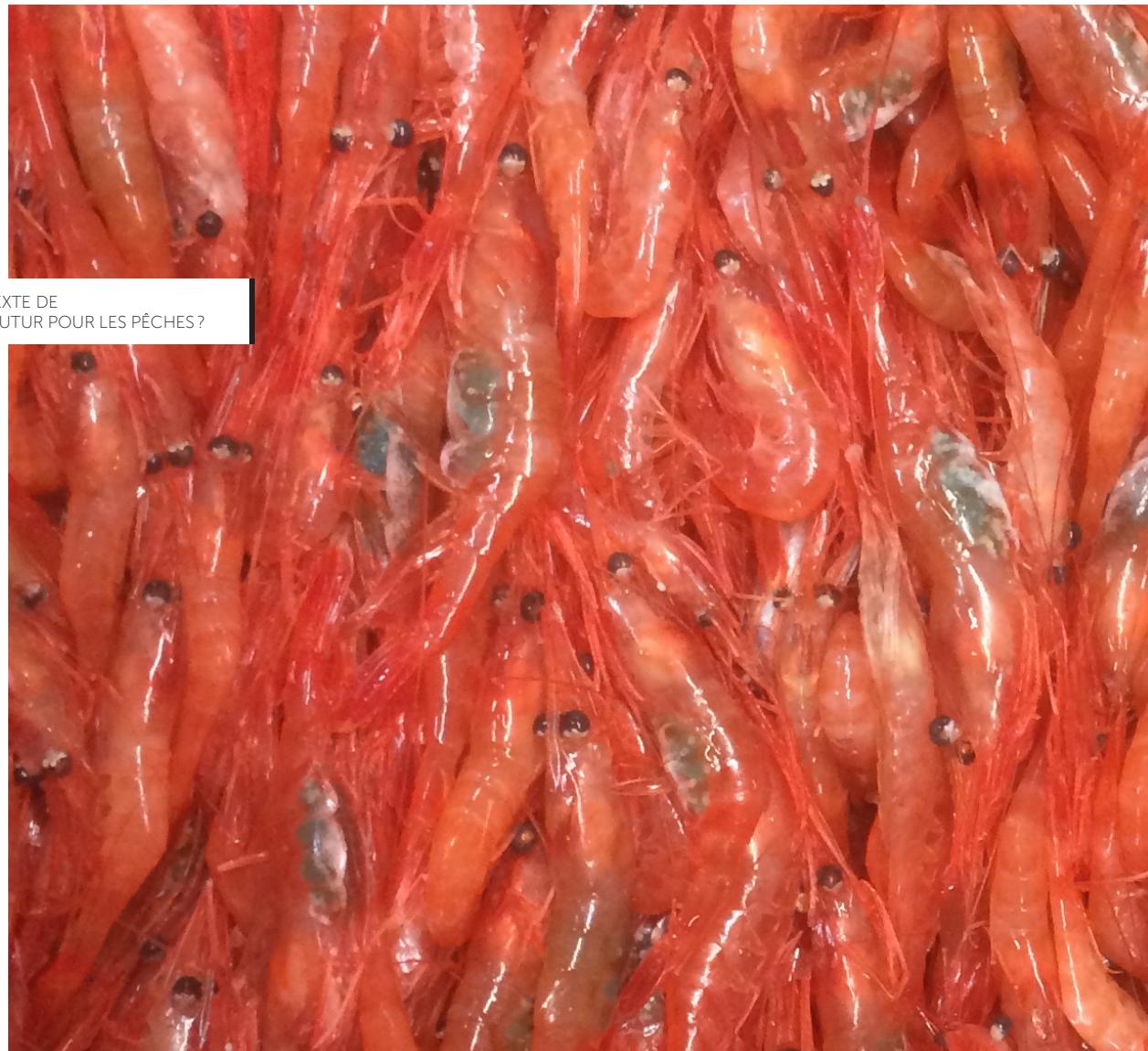
and ecological components», d'où l'intérêt de se placer dans un cadre SES comme nous le faisons dans cette recherche.

Le concept d'adaptation fait référence aux processus ou aux actions mises en œuvre par des individus ou des groupes en réaction à une situation nouvelle afin d'en éviter ou d'en limiter les impacts négatifs, ou encore d'en tirer parti : « *Adaptation in the context of human dimensions of global change usually refers to a process, action or outcome in a system (household, community, group, sector, region, country) in order for the system to better cope with, manage or adjust to some changing condition, stress, hazard, risk or opportunity* » (Smit et Wandel, 2006 : 282, dans Alberio et Soubirou, 2022). L'adaptation aux changements globaux fait donc référence aux activités ou processus intentionnels ayant pour but de mieux faire face ou de tirer parti des effets des changements globaux. Ward la décrit ainsi : « *In the context of climate variability, adaptation is seen as a way to enhance resilience of individuals and systems in the face of global environmental change* » (2018 : 34). Les pratiques d'adaptation visent ainsi à permettre aux individus et aux groupes de poursuivre leur existence, malgré les effets souvent néfastes des changements globaux. L'adaptation des communautés aux changements globaux correspond, dans une certaine mesure, à une augmentation de leur résilience face à ces changements, c'est-à-dire leur capacité à absorber les chocs : « *[The concept of resilience] has been used to characterize a system's ability to bounce back to a reference state after a disturbance [...] and the capacity of a system to maintain certain structures and functions despite disturbance* » (Turner et al., 2003 : 8075, dans Alberio et Soubirou, 2022). La capacité d'adaptation, définie comme la capacité à s'adapter, est quant à elle le fil conducteur qui relie à la fois la résilience et la vulnérabilité, et est largement acceptée comme une caractéristique nécessaire dans un système pour réduire la vulnérabilité et augmenter la résilience de façon simultanée (Ward, 2018 : 35).

Le concept d'innovation fait quant à lui référence au processus par lequel des pratiques s'écartant de la norme sont inventées et adoptées par des individus en vue de résoudre un problème ou d'atteindre leurs aspirations (Schumpeter, 1990 ; Alter, 2000, dans Alberio et Soubirou, 2022). L'innovation est fortement multidimensionnelle. Il peut ainsi s'agir par exemple d'innovation économique, visant à accroître les profits, ou encore d'innovation sociale, visant à répondre à des problèmes ou des besoins liés au bien commun et adoptés par la société (Klein et al., 2014). Ces dernières années, l'innovation sociale a fait l'objet d'une grande attention dans le monde entier, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du débat sur l'innovation en général (McGowan et Westley, 2015 ; Lévesque et al., 2014 ; Moulaert et al., 2013 ; Toye et al., 2006 ; Mulgan, 2006 dans Alberio et Soubirou, 2022). Des organisations internationales telles que l'OCDE et la Commission européenne ont mis en œuvre plusieurs stratégies basées sur cette notion. Plus précisément, l'innovation sociale peut être comprise comme des solutions à des problèmes que l'État et le marché ne peuvent plus (ou ne veulent plus) résoudre (Klein et al., 2014). L'accent est donc mis sur les relations sociales, les conditions de vie et les disparités de pouvoir (Nicholls et al., 2015 : 2). Par conséquent, l'innovation sociale est un processus d'émancipation, qui augmente la capacité des acteurs sociaux à générer une action collective (Donolo et Fichera, 1988, dans Alberio, 2015) et à instaurer une nouvelle rationalité relationnelle. Plus précisément, l'objectif de l'innovation sociale est de « répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter

une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles» dans le but de contribuer «au mieux-être des individus et des collectivités» (Saucier et al., 2007 : 390). Richez-Battesi et al. (2012) distinguent trois approches de l'innovation sociale : l'innovation sociale comme outil de modernisation des politiques publiques, l'innovation sociale comme outil d'entrepreneuriat social et l'innovation sociale comme système d'innovation territorialisé, inclusif et participatif. Dans cette troisième approche (Klein et Harrison, 2010; Dacin et al., 2010; Hillier et al., 2004), l'innovation sociale fait partie de systèmes d'innovations localisés qui donnent lieu à des expérimentations dans des contextes politiques, sociaux et culturels spécifiques (Alberio et Soubirou, 2022).

Il est aussi important de mentionner que les perceptions des acteurs concernés influencent grandement leurs décisions et donc le processus d'adaptation aux changements : « *Within processes surrounding human decision-making and action, motivation and perceived abilities are central determinants of human action [...]. Regardless of external pressures, individuals base their actions on whether they perceive a need, an ability and motivation to act to external pressures such as climate variability*» (Ward, 2018 : 35-36). Il est donc pertinent d'évaluer ces perceptions, c'est-à-dire de les relever, de les décrire, de comprendre comment elles se sont formées et surtout de comprendre comment elles influencent les réponses des acteurs face aux changements (Ward, 2018 : 36-37). C'est pourquoi une grande partie de notre recherche se consacre justement à l'analyse des perceptions des acteurs de la filière des pêches à la crevette nordique.



VIVRE DE LA MER DANS UN CONTEXTE DE
CHANGEMENTS GLOBAUX. QUEL FUTUR POUR LES PÊCHES?



© Valérie Dufresne Dubé

Mise en contexte

2. MISE EN CONTEXTE

2.1. *Pandalus borealis* : une ressource potentiellement affectée par les changements globaux

À l'heure des changements globaux, les eaux du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent semblent particulièrement touchées par le phénomène de désoxygénation : « *Global observations show that the ocean lost approximately 2% of its oxygen inventory over the past five decades, with important implications for marine ecosystems. The rate of change varies regionally, with northwest Atlantic coastal waters showing a long-term drop that vastly outpaces the global and North Atlantic basin mean deoxygenation rates* » (Claret et al., 2018 : 868). Ces eaux se réchauffent également (Stortini et al., 2017 : 2) et tant la hausse des températures que les conditions hypoxiques sont appelées à se poursuivre : « *Both warming and oxygen depletion are expected to continue as a result of global climate change* » (Ibid. : 2). Ces changements pourraient altérer les stocks locaux de crevettes nordiques (Stortini et al., 2017), constat appuyé par certaines recherches préliminaires sur le lien entre température de l'eau et développement des larves de l'espèce : « *Northern shrimp larvae from an isolated population in the Lower St. Lawrence Estuary (warm region) could be at risk from future warming* » (Ouellet et al., 2017).

Il est important de noter que le présent livre fait partie intégrante du volet socio-économique d'une recherche pluridisciplinaire plus large ayant pour titre *Vulnérabilité des populations de crevette nordique (Pandalus borealis) aux changements climatiques et globaux le long de la côte est du Canada : de la ressource naturelle aux communautés côtières*. Le volet biologique de cette dernière étudie justement les effets des changements climatiques et globaux sur la ressource parmi lesquels le déplacement géographique de la crevette nordique. Plus précisément, le volet biologique de la recherche s'articule autour de quatre tâches principales : 1) déterminer les impacts de différents niveaux de température et de concentration en oxygène sur la survie, la croissance, le métabolisme, les réserves énergétiques et le stress oxydatif de différentes populations de crevette nordique; 2) caractériser la structure génétique des populations étudiées pour soutenir l'interprétation des données de la tâche 1 et construire une librairie d'échantillons pour de futures études de génomique et de transcriptomique; 3) déterminer à travers la modélisation biogéographique les potentiels déplacements géographiques et changements d'abondance des populations le long du gradient latitudinal; et 4) déterminer les impacts des changements globaux sur la qualité nutritionnelle et sensorielle (goût, odeur, texture, visuel) des crevettes nordiques.

2.2. La pêche à la crevette nordique dans le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent : brefs rappels historiques

L'histoire de l'exploitation de la crevette nordique dans le golfe du Saint-Laurent a débuté en 1964 (Giroux, 1977 : 100). Un pêcheur de flétan et de morue de Rimouski, Clément Soucy, découvre de la crevette nordique dans l'estomac de poissons qu'il éviscérait. Il s'agissait à ce moment-là d'un produit inconnu dans le golfe du Saint-Laurent. Clément Soucy se lance dans les premières expériences de pêche à la crevette nordique dans le Golfe en collaboration avec la Direction générale des Pêches du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec (Giroux, 1977 : 114) qui lui fournit trois chaluts. Ces premières expérimentations ont lieu au large de Sept-Îles (Pointe-aux-Anglais) avec un chalutier à pêche latérale. Ne sachant comment utiliser efficacement le matériel qui lui a été fourni, Clément Soucy part se former à la pêche à la crevette en Norvège. À son retour s'amorce une coopération avec une entreprise norvégienne – la Stabburet – pour l'exploitation des crevettes du Golfe (Giroux, 1977 : 100). Des pêcheurs norvégiens expérimentés formeront notamment des pêcheurs québécois à la fois à la manœuvre du chalut, mais aussi au stockage optimal des crevettes à bord du bateau. Clément Soucy vendait au début ses crevettes au détail dans un cabanon à Sept-Îles. À partir de 1966, il y ouvre une poissonnerie familiale qui deviendra dans les années 1980 une petite usine.

Matane a été la première municipalité à proposer un local pour entreposer les crevettes (entrepôt frigorifique, congélation, production de glace). Une première usine de transformation québécoise y a été fondée en 1967 en partenariat avec des industriels norvégiens : la Can-Nor Seafoods (actuellement Les Fruits de mer de l'Est du Québec [1998] Ltée).

En 1971, la Direction générale des Pêches du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec (DGPMICQ) publie un rapport intitulé « Biologie, pêche et transformation de la crevette *Pandalus borealis* du golfe du Saint-Laurent » (DGPMICQ, 1971). Celui-ci synthétise des travaux exploratoires menés par le ministère autour de toutes les étapes de la chaîne de valeur de 1965 à 1970 indiquant : « Nous sommes persuadés que l'industrie de la pêche du Québec a fait un pas en avant le jour où elle s'est intéressée à l'exploitation des crevettes du golfe du Saint-Laurent » (DGPMICQ, 1971 : 143).

De 1965 à 1969, la crevette n'est pêchée que dans la zone de Sept-Îles (11 tonnes débarquées en 1965, 273 tonnes en 1969). En 1970, les débarquements débutent à Esquiman, avant de commencer en 1973 au nord d'Anticosti, en 1978 au sud d'Anticosti et en 1980 dans la zone de l'estuaire. En 1980, 2921 tonnes de crevettes étaient débarquées pour la zone de Sept-Îles, 1454 tonnes pour le nord d'Anticosti, 57 tonnes pour le sud d'Anticosti et 539 tonnes pour l'estuaire (Savard et al., 2003 : 25). La demande de permis de pêche à la crevette nordique augmente dans les années 1970 :

« [...] l'effondrement des stocks de morue et de sébaste au milieu des années 1970 ainsi que les faibles prix payés pour ces espèces ont engendré une demande accrue

des permis de pêche pour la crevette nordique [...]. Le nombre de permis de pêche à la crevette nordique a donc augmenté jusqu'en 1980 où il a été limité à 111 » (Savard et al., 2003 : 8).

Durant les années 1980, l'industrie de la pêche à la crevette nordique au Québec prend de l'ampleur. De 1985 à 1990, le nombre de permis à pêcher augmente de 20 % tandis qu'entre 1982 et 1989 les prises de *Pandalus borealis* dans le golfe du Saint-Laurent augmentent de 85 % (Savard et al., 2003 : 9-10).

La décennie 1980 est aussi celle de la mise en place de premières mesures de gestion. Des Totaux Admissibles de Capture (TAC) par zones sont ainsi imposés en 1982. À partir de 1983, des saisons de pêche contingentées sont instaurées dans la zone de Sept-Îles. Des contingents individuels ont commencé à être mis en place en 1991 pour 71 pêcheurs (groupe B). Un autre groupe de 63 pêcheurs (groupe A) continue alors de pratiquer une pêche compétitive dans le chenal d'Esquiman (Savard et al., 2003 : 12). La même année, les pêcheurs obtiennent que la pêche à la crevette nordique soit interdite de janvier à mars. En 1993, l'utilisation de la grille séparatrice Nordmore est rendue obligatoire pour éviter les prises accessoires de poissons de fond alors que cette ressource s'effondre. Les contingents individuels du groupe B sont en outre transformés cette même année en quotas individuels transférables (Savard et al., 2003 : 13). En 1994, 6165 tonnes de crevettes sont débarquées pour la zone de Sept-Îles (qui comprend désormais aussi la zone du sud d'Anticosti), 4854 tonnes pour le nord d'Anticosti, 4869 tonnes pour Esquiman et 502 tonnes pour l'estuaire (Savard et al., 2003 : 25).

13

Alors qu'en 1993 un moratoire est décidé par le gouvernement fédéral sur la morue et le sébaste, les pêcheurs de poisson de fond souhaitent se tourner vers la crevette nordique. Dans le même temps, les TAC augmentent à plusieurs reprises à la fin des années 1990 du fait de l'abondance de la ressource. Entre 1994 et 2000, ceux-ci passent ainsi de 16 600 tonnes à 25 969 tonnes à l'échelle du Golfe (Savard et al., 2003 : 23). À partir de 1994, une politique de rationalisation des flottilles est menée par le ministère des Pêches et Océans afin d'augmenter la rentabilité des entreprises de pêche. Le nombre de permis passe ainsi de 134 en 1993 à 117 en 2000 (Savard et al., 2003 : 22).

De 2000 à 2009, les TAC continuent de croître, atteignant leur pic à 37 016 tonnes pour l'ensemble de l'Estuaire et du Golfe (2009) alors que les débarquements atteignent leur maximum en 2010 avec 36 302 tonnes (Bourdages et Marquis, 2019 : 9). Cette abondance n'est pas sans faire baisser les prix au débarquement qui atteignent leur minimum en 2006 à environ 0,45 \$/lb (MAPAQ, 2015 : 7).

Les usines de transformation québécoises – alors vieillissantes – se modernisent dans les années 2000 en automatisant leurs lignes de production. Cette modernisation est soutenue par le MAPAQ qui octroie des prêts et subventions pour soutenir ce processus. Les usines augmentent ainsi fortement leur capacité de production afin de répondre aux volumes croissants de crevettes capturées.

Depuis 2010, les TAC de crevettes nordiques sont en diminution dans le golfe du Saint-Laurent, atteignant 26 732 tonnes en 2017 (Bourdages et Marquis, 2019 : 9). Il y avait alors 111 permis actifs (Bourdages et Marquis, 2019 : 1). Cette baisse s'est poursuivie pour atteindre 17 999 tonnes en 2020, dont 13 666 tonnes, pour le Québec contre 18 573 tonnes en 2015 (MAPAQ, 2020 : 10).

Année	Estuaire		Sept-Îles		Anticosti		Esquiman		Total ^l	
	Total	Québec ^{**}	Total	Québec	Total	Québec	Total	Québec	TAC global	TAC Québec
2015	1 183	1 183	12 606	10 888	9 511	5 866	8 249	637	31 549	18 573
2016	1 023	1 084	12 447	10 853	9 482	5 760	7 172	542	30 124	18 239
2017	921	921	10 715	9 259	8 084	4 999	7 012	542	26 732	15 721
2018	239	239	4 267	3 845	6 871	4 779	5 960	460	17 337	9 323
2019	239	226	4 267	3 803	6 871	4 752	5 960	442	17 337	9 223
2020	606	-	5 123	-	6 311	-	5 959	-	17 999	13 666

Source : MPO, compilation du MAPAQ.

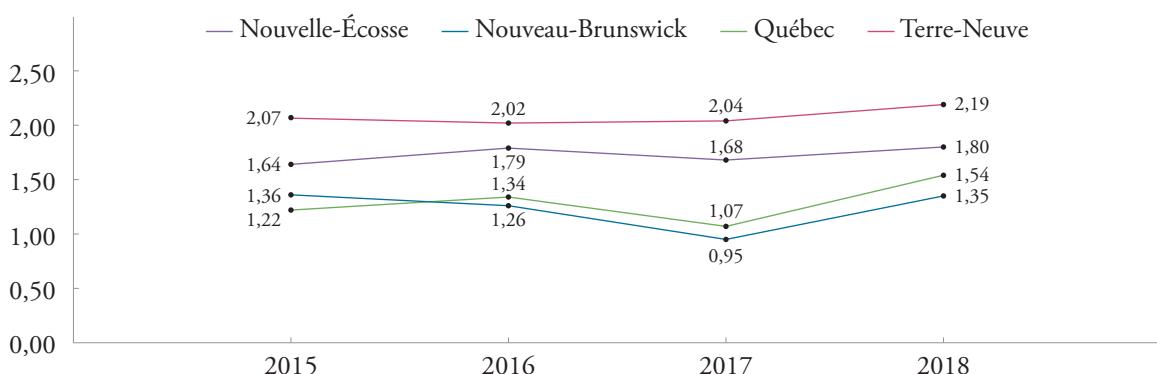
* Le total correspond aux contingents alloués à l'ensemble des pêcheurs pour la zone de pêche concernée.

** Il s'agit des contingents alloués aux pêcheurs québécois pour la zone de pêche concernée.

14

Figure 2. Contingents dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent entre les années 2015 et 2019

Dans le même temps, les prix au débarquement au Québec ont connu une forte augmentation, atteignant 1,54 \$/lb en 2018 (MAPAQ, 2020 : 10) et compensant ainsi pendant quelques années la baisse des quantités capturées. Alors que les TAC continuent de diminuer ces dernières années sous l'effet de pressions multifactorielles sur la ressource, la filière semble plongée dans une situation d'incertitude. C'est précisément les dynamiques d'adaptation à l'œuvre dans ce contexte que notre recherche interroge.



Source : MPO, compilation du MAPAQ.

Figure 3. Prix des débarquements de crevettes nordiques par province (en dollars par livre)

2.3. Des pêches commerciales allochtones et autochtones à la crevette nordique

L'industrie de la crevette nordique au Québec est de la compétence des deux paliers gouvernementaux. Le palier provincial régule l'industrie – à travers le MAPAQ – à partir du moment du débarquement des crevettes nordiques. Il intervient ainsi principalement au niveau de la transformation de la ressource. Le ministère provincial administre néanmoins des programmes de soutien financier aux pêcheurs pour le financement des chalutiers crevettiers ainsi que pour l'intervention en cas de crise majeure du secteur. Le ministère fédéral Pêches et Océans Canada est quant à lui en charge de la préservation de la ressource et conséquemment de la gestion des quotas de pêche. Pêches et Océans Canada est également le ministère compétent en matière de pêches autochtones.

La fin des années 1990 voit l'émergence de pêches commerciales autochtones au Canada. En 1990, le jugement Sparrow de la Cour suprême du Canada reconnaissait la validité d'un droit de pêche autochtone ancestral « à des fins alimentaires, sociales et rituelles », ce droit ayant « préséance sur les autres utilisations de la ressource, une fois les impératifs de conservation satisfaits » (MPO, 2007 : 16). Ronald Edward Sparrow, un membre de la Première Nation de Musqueam (Colombie-Britannique) était alors jugé pour avoir pêché avec des filets plus grands que ceux autorisés par la Loi sur les pêches. Il fut reconnu non coupable d'infraction par ce jugement en vertu d'un droit de pêche ancestral. Le jugement Sparrow abouti au lancement en 1992 par Pêches et Océans Canada de la Stratégie relative aux pêches autochtones (SRAPA) qui vise à gérer les pêches autochtones par la conclusion d'ententes avec les communautés des Premières Nations. Autre conséquence du jugement Sparrow, le ministère des Pêches et Océans lance en 1994 au sein de la SRAPA le Programme de transfert des allocations (PTA) qui « facilite le retrait volontaire de permis de pêche commerciale et la délivrance de permis communautaires aux groupes autochtones admissibles » (MPO, 2007 : 16).

Le 17 novembre 1999, un autre arrêt de la Cour suprême du Canada vient confirmer des droits de pêche commerciale autochtones. Il s'agit du jugement Marshall par lequel Donald Marshall Jr. de la Première Nation Mi'gmaque de Membertou (Nouvelle-Écosse) est acquitté en vertu de la reconnaissance de droits issus des traités conformément à l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982. Il avait tout d'abord été condamné en 1996 pour avoir pêché et vendu des anguilles sans permis et hors des périodes autorisées, contrevenant ainsi à la Loi sur les pêches. L'arrêt Marshall reconnaissait que « les traités signés en 1760 et 1761 par les Premières Nations Mi'gmaques et Malécites comportaient un droit communautaire de pratiquer la chasse, la pêche et la cueillette pour en tirer une “subsistance convenable” » (MPO, 2007 : 17). Suite au jugement Marshall, des tensions éclatent entre pêcheurs allochtones et autochtones dans les provinces maritimes, incitant le ministère des Pêches et Océans à prendre rapidement des initiatives. En conséquence est lancée en 2000 l'Initiative de l'après-Marshall (IAM) par laquelle des ententes de pêche provisoires ont été conclues avec 32 des 34 communautés des Premières Nations Mi'gmaques et Malécites « en vertu desquelles les Premières Nations obtenaient un accès

à la pêche commerciale; [...] des permis de pêche de diverses espèces, de même que des bateaux, des engins et du matériel de pêche, des moyens de renforcer leurs capacités, de la formation et des infrastructures» (MPO, 2007 : 17). Si le jugement Marshall et les ententes conclues à sa suite dans le cadre de l'IAM ne concernaient que les Premières Nations Mi'gmaques et Malécites, les Innus ont eu accès dans les mêmes années aux pêches commerciales du fait de négociations globales (toujours en cours) autour de leurs droits ancestraux (Charest et al., 2012 : 227) et participent à la fois à la SRAPA, au PTA et au Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques (PAGRAO).

À leur entrée dans les pêches, les communautés autochtones de l'Est-du-Québec ont recruté des capitaines et des pêcheurs allochtones expérimentés et reconnus dans leurs communautés. Cela visait à assurer la rentabilité de leur nouvelle activité alors qu'ils ne disposaient pas de personnel qualifié (ou peu) parmi leurs membres, à permettre la formation de personnel qualifié parmi leurs membres par du mentorat et enfin à faciliter l'intégration des communautés autochtones dans le secteur des pêches en bénéficiant de la respectabilité des mentors recrutés. Malgré ce mentorat allochtone, les communautés autochtones ont développé des modes de gestion communautaires originaux de leurs pêches qui diffèrent des structures entrepreneuriales classiques de cette pêche.

Les pêches autochtones et non-autochtones à la crevette nordique dans l'Est-du-Québec diffèrent fortement sur le plan organisationnel. Les pêches autochtones à la crevette nordique au Québec sont caractérisées par une séparation des fonctions. Bien que les formes juridiques puissent varier (propriété directe ou par le biais d'incorporations) et que certaines fonctions de gestion – telles que la supervision de la flotte – ne soient pas présentes dans toutes les communautés, de fortes régularités organisationnelles apparaissent. Les communautés sont propriétaires (directement ou indirectement) des bateaux et des quotas de pêche. Ainsi, les bénéfices de la pêche vont aux budgets des communautés, directement ou par le biais de dividendes. À l'inverse, les investissements dans la pêche sont (directement ou indirectement) assumés par les communautés. Les fonctions administratives et de gestion sont assurées par des membres du personnel dédiés (directeurs ou coordinateurs de la pêche et superviseurs de flottille) qui sont employés – directement ou indirectement – par les communautés. Ils sont responsables de la gestion de la pêche en général pour leurs communautés, toutes espèces confondues. Les capitaines, les pêcheurs et les hommes de pont – qui sont également employés par les communautés – ne sont impliqués que dans la dimension opérationnelle de la pêche (c'est-à-dire la capture) et non dans les activités de gestion ou commerciales, par exemple la négociation des prix de débarquement avec les usines, la décision de louer ou non des quotas, les demandes de subventions, l'achat de nouveaux bateaux ou encore l'embauche de personnel. Ces fonctions de gestion sont réservées aux membres du personnel d'encadrement. Enfin, il est important de souligner que le personnel d'encadrement a un rôle de direction exécutive. Ils agissent en effet dans le cadre des orientations stratégiques et politiques générales émises par les Conseils élus des Nations, soit directement, soit indirectement (via le conseil d'administration des éventuelles incorporations appartenant aux communautés). Cependant, le personnel d'encadrement est consulté lors de la conception de ces orientations stratégiques.

Les pêches non-autochtones sont quant à elles organisées sous la forme de petites et moyennes entreprises. Ces entreprises sont majoritairement possédées par des capitaines-propriétaires qui salariant leurs équipages et les payent au pourcentage des prises débarquées. Plusieurs de ces entreprises sont des entreprises familiales. La conséquence de ce modèle est un fort endettement de la part des capitaines-propriétaires qui assument seuls les coûts et risques liés à leurs activités, mais perçoivent en retour seuls également les profits générés. Cependant, on peut retrouver une forme de gestion et de représentation « collective » à travers l'Association des capitaines-propriétaires de la Gaspésie, notamment pour défendre des dossiers d'intérêts communs tels que la gestion des permis et des quotas tant sur la scène provinciale que fédérale, ou encore la négociation des prix au débarquement.

Au-delà du mentorat évoqué plus tôt, les acteurs autochtones et non-autochtones entretiennent également des relations commerciales et des relations politiques. Possédant des quotas d'ampleur, les Premières Nations proposent régulièrement à la location temporaire certains de leurs quotas de crevettes nordiques. Ce transfert se fait parfois via l'intermédiaire des usines de transformation qui s'arrogent ainsi l'exclusivité des captures. Cela permet à ces nations de générer des revenus sur ces quotas mêmes si elles ne disposent pas d'équipages et de bateaux suffisants afin de les capturer. Dans le même temps, cela permet d'assurer des volumes de captures plus importants à certains capitaines-propriétaires non-autochtones, contribuant ainsi à la rentabilité de leurs entreprises. Sur le plan politique enfin, les Premières Nations et les pêcheurs allochtones collaborent régulièrement afin de défendre leurs intérêts communs vis-à-vis des ministères. Ce fut par exemple le cas en 2020 en lien avec les effets de la COVID-19 sur l'industrie, mais aussi les années précédentes autour des baisses de quotas annoncées.

17

2.4. Une filière locale pour un marché mondial : enjeux géoéconomiques

Un *cluster* d'entreprises s'est formé autour de la crevette nordique dans l'Est-du-Québec. En 2018, les débarquements de la pêche à la crevette nordique ont localement généré 28 millions de dollars canadiens (MAPAQ, 2020). Le Québec comptait cette même année 38 chalutiers à crevettes actifs, dont 8 navires appartenant aux communautés autochtones, pour 41 détenteurs de permis de pêche parmi lesquels cinq communautés autochtones (MAPAQ, 2020). La grande majorité de ces chalutiers et pêcheurs sont basés à Rivière-au-Renard¹. Les captures ont lieu dans l'estuaire et dans le golfe du Saint-Laurent. Trois entreprises de transformation industrielle sont en activité dont deux sur le territoire de la ville de Gaspé et une à Matane. En 2018, la valeur des ventes de crevette nordique effectuées par les usines de transformation atteignait environ 53 millions de dollars, une baisse significative par rapport aux 113 millions de dollars générés en 2015 (MAPAQ, 2020). Il existe en outre à Rivière-au-Renard (Gaspé) de nombreuses entreprises de l'industrie maritime qui dépendent fortement de l'exploitation de cette ressource. Au-delà des seuls pêcheurs et transformateurs, il y a un

¹ En 2020, seuls quatre chalutiers à crevettes étaient basés à Matane.

véritable écosystème d'entreprises autour de la pêche à Rivière-au-Renard, avec à la fois les entreprises de maintenance des bateaux, les entreprises de vente de carburant, mais aussi les commerces alimentaires qui fournissent les équipages. Un interrogé indique qu'il y a une très forte compétence des entrepreneurs locaux, dont certains exportent leur savoir dans les autres provinces en allant former leurs pairs. Un autre indique que la pêche fait partie de la culture locale gaspésienne depuis plusieurs siècles et que cela a créé un état d'esprit local forgé par cette activité économique.

« [La pêche est] très très importante, parce que tout roule là-dessus presque : les usines, le débarquement, l'épicerie. [...] Juste pour Rivière-au-Renard. Parce qu'il y a beaucoup... je ne peux pas dire les noms... mais il y a beaucoup de personnes qui travaillent pour les usines. Ça prend, je pense, 500-600 employés en tout. Ça couvre pas mal assez. [...] Il y a les travailleurs pour les réparations des bateaux, il y a les travailleurs pour la réparation des engins de pêche, il y a les personnes de débarquement, il y a les observateurs à quai. [...] pour les techniciens en engins de pêche, c'est quand même assez rare d'avoir des aussi compétents que les nôtres. Parce que les nôtres, ils vont donner des formations aux autres. Je pense qu'il y a juste deux ou trois places... il y en a une au Nouveau-Brunswick, il y en a une à Terre-Neuve. » (Capitaine propriétaire allochtone) (E29ALO)

« Les gens d'ici [Gaspésie], et ça fait des centaines et des centaines d'années, sont habitués en tout cas, la plupart sont habitués à penser pêche. Déjà là, on subit des baisses assez drastiques dans la crevette, mais on sait qu'il y a du sébaste comme il n'y en a jamais eu. Donc, la plupart commencent à dire : bien, il va falloir que je fasse un bout dans le sébaste probablement. » (Capitaine propriétaire allochtone) (E7ALO)

Cependant, quoique les producteurs soient locaux, la crevette nordique de l'Est-du-Québec est échangée sur un marché mondial. Or, sur ce marché mondial, la crevette nordique n'est pas différenciée. S'il existe un écosystème d'entreprises québécoises de la crevette nordique, il n'existe pas à l'échelle mondiale de terroir québécois de la crevette nordique qui soit reconnu. Les crevettes québécoises sont donc en concurrence avec les autres crevettes sauvages, mais aussi avec les crevettes d'aquaculture. Sur une production mondiale de 9 459 000 tonnes de crevettes en 2018 (FAO, 2020), la crevette nordique de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent ne représentait qu'environ 17 000 tonnes (voir figure 1). C'est là une situation qui contraint fortement la liberté d'action et le potentiel d'adaptation des acteurs de cette filière dans l'Est-du-Québec, notamment par la contrainte sur les prix.

Une autre particularité du secteur des pêches à la crevette nordique est l'inégalité de pouvoir et de moyens entre les acteurs de la partie. Alors que les entreprises de la capture sont de petites ou très petites entreprises, les entreprises de la transformation appartiennent parfois à des compagnies multinationales de très grande ampleur.

Enfin, de la même façon que les autres espèces de crevettes capturées au Canada, la crevette nordique de l'Est-du-Québec est principalement destinée à l'export. Entre 2009 et 2018, le Canada a exporté en moyenne 80 911 tonnes par an de crevettes, majoritairement en Chine, au Danemark, en Russie, au Royaume-Uni et en Islande (données Services stratégiques du MPO, 2020). Cependant, dans le même temps, le Canada a importé annuellement en moyenne 54 767 tonnes de crevettes (données Services stratégiques du MPO, 2020). La crevette nordique, de plus petit calibre et plus chère que les crevettes d'aquaculture, peine parfois à séduire un marché intérieur habitué aux produits à bas prix et de gros calibre issus de l'aquaculture.



VIVRE DE LA MER DANS UN CONTEXTE DE
CHANGEMENTS GLOBAUX. QUEL FUTUR POUR LES PÊCHES ?





© Jean-Claude Bréthes

Méthodologie

3. MÉTHODOLOGIE

3.1. Une recherche partenariale

Cette recherche a été menée de façon partenariale afin à la fois de l'orienter en fonction des besoins et attentes des acteurs, de discuter collectivement les interprétations des données collectées, mais aussi de restituer au milieu les connaissances produites de manière claire et appropriable. « La recherche partenariale implique l'établissement d'un rapport égalitaire, équitable et d'interdépendance entre les chercheurs et les partenaires ou collaborateurs, ainsi que l'engagement dans un processus de coconstruction de l'objet, des objectifs, de la démarche de recherche et des savoirs produits » (Fontan, Alberio et al., 2018 : 212).

Le principal partenaire allochtone de cette recherche est l'Association des capitaines-propriétaires de la Gaspésie (ACPG), organisme fondé en 1983 « dans le but de défendre des dossiers d'intérêts communs, tels que la gestion des permis et des quotas de pêche, tant sur la scène provinciale que fédérale. » (ACPG, s. d.). Quant aux partenaires autochtones, il s'agit de l'Association de gestion halieutique autochtone Mi'gmaq et Malécite (AGHAMM) et les Pêcheries Uapan S.E.C.. L'AGHAMM, créée en 2012 et basée à Gesgapegiag, a pour but de « promouvoir la gestion durable et la conservation des écosystèmes aquatiques et océaniques sur les territoires et zones d'activités des Mi'gmaqs de Gesgapegiag, des Mi'gmaqs de Gespeg, ainsi que des Malécites de Viger, tout en favorisant leurs intérêts et leur participation dans les processus de cogestion » (AGHAMM, s. d.). Pêcheries UAPAN S.E.C. est quant à elle une entreprise incorporée appartenant à la communauté innue de Uashat-Maloténam et gérant ses pêches commerciales. Des ententes écrites (avec l'AGHAMM) ou verbales (avec Pêcheries Uapan) inspirées du Protocole de recherche des Premières Nations au Québec et au Labrador ont été conclues avec les partenaires autochtones de cette recherche.

3.1.1. Définition, méthodologie et intérêt de l'approche collaborative

La démarche partenariale s'inscrit dans ce que l'on appelle le processus collaboratif ou recherche collaborative, cette dernière appellation étant plus souvent utilisée dans la littérature².

Morissette (2013) indique que la recherche collaborative est à l'origine de plusieurs apports à la production de savoir. Il s'agit selon lui d'« une démarche d'exploration d'un objet qui conduit à la coconstruction de savoirs autour d'une pratique professionnelle (Desgagné,

² Nous tenons à remercier Guillaume Chrétien pour sa revue de littérature sur les approches collaboratives, rédigée sous la supervision de Marco Alberio.

1997) » et qui possède un « souci pour le développement professionnel des praticiens. » (Morissette, 2013 : 37). Cette dernière vise à créer une synergie entre les chercheurs et les praticiens pour analyser et « étudier le savoir-faire », le tout dans une démarche co-constructive (Morissette, 2013 : 41).

[...] la recherche collaborative vise principalement un rapprochement entre le monde de la recherche et celui de la pratique professionnelle, au travers d'une démarche qui sert l'examen de cet objet en même temps qu'elle est une occasion de développement professionnel pour les participants. Les partenaires ne poseront pas de regard normatif sur les pratiques, ne tenteront pas de déceler ce qu'il conviendrait de changer; c'est plutôt la compréhension en profondeur de l'objet de préoccupation mutuelle qui les mobilise. (Morissette, 2013 : 41)

Ce type d'approche collaborative permet alors de distinguer une « conscience discursive » et une « conscience pratique ». La première renvoie aux connaissances verbalement exprimables de l'acteur, tandis que la deuxième représente ses connaissances tacites, donc son savoir-faire qui n'est pas nécessairement exprimable (Morissette. 2013 : 42). Par ailleurs, la recherche collaborative, désignée comme une « démarche d'exploration », se déploie en trois étapes générales : 1) la « cosituation » et négociation avec les partenaires; 2) la coopération pour collecter les données par des activités d'exploration et réflexives; et 3) la « coproduction » pour analyser les résultats et leur mise en forme (Desgagné, 1998, dans Morissette, 2013 : 43 ; 44). En somme, Morissette décrit la recherche collaborative avec les caractéristiques présentées dans le tableau suivant.

Tableau 1. La recherche collaborative (tiré de Morissette, 2013 : 46)

<p>1 Visée d'explicitation d'un savoir-faire lié à un aspect de la pratique professionnelle et de médiation entre communauté de recherche et communauté de pratique.</p>	<p>3 Démarche selon trois étapes : cosituation, coopération, coproduction.</p>
<p>2 Processus de coconstruction de l'objet au travers de zones de savoir partagées, admises et contestées.</p>	<p>4 Chercheurs et praticiens ont des expertises complémentaires; ils n'accomplissent pas nécessairement les mêmes tâches.</p>

Pour Desgagné (1997 : 371), cette perspective de voir chercheurs et praticiens travailler ensemble dans le monde de l'enseignement, « provient d'un constat d'éloignement entre le monde de la pratique professionnelle et celui de la recherche qui vise à l'éclairer ». Cette démarche de coconstruction, habituellement encadrée par plusieurs chercheurs, vise à la production de connaissance sur l'objet d'étude en question (Desgagné, 1997 : 373).

Sur le plan épistémologique, cela signifie que, pour les tenants de la recherche collaborative, la construction de connaissances liées à une pratique professionnelle donnée ne se fait pas sans considération du contexte réel où cette pratique est actualisée, sachant que les composantes de ce contexte, en termes des contraintes et des ressources que présentent les situations de pratique, contribuent à sa structuration. (Desgagné, 1997 : 373)

Autour d'une démarche exploratoire, la recherche collaborative doit intéresser les praticiens, soucieux d'améliorer leurs connaissances, et les chercheurs (Desgagné, 1997 : 373). Les praticiens voient ce type de projet comme un perfectionnement de leurs pratiques professionnelles (Desgagné, 1997 : 377). Enfin, pour Desgagné, il existe une triple dimension à la recherche collaborative : 1) « La recherche collaborative suppose la coconstruction d'un objet de connaissance entre un chercheur et des praticiens » ; 2) « La recherche collaborative allie à la fois des activités de production de connaissances et de développement professionnel » ; 3) « La recherche collaborative vise une médiation entre communauté de recherche et communauté de pratique » (1997 : 383-384).

Bourassa et al. (2010 : 145) expliquent que la recherche collaborative est un processus de recherche misant sur la « collaboration entre chercheurs et sujets agissant comme co-chercheurs tout au long du processus » et que cette méthode est utilisée dans des cadres professionnelles où des travailleurs posent des questions et tendent à résoudre des problèmes organisationnels importants. Selon ces mêmes auteurs, la démarche standard est composée des étapes suivantes : 1) création du groupe et proposition de recherche pouvant être adaptée pour répondre aux besoins et à la connivence des individus ; 2) mise en route d'un « cycle de réflexion/action » pour mettre de l'avant les problématiques et les questions des membres du groupe, ainsi que « d'expérimenter de solutions entre les rencontres puis revenir en groupe » pour continuer le travail de réflexion ; et 3) analyser des données, « puis soumettre ces analyses aux participants pour qu'ils puissent les valider » (Bourassa et al., 2010 : 146).

Pour Tremblay et Bonnelli (2007 : 70), la recherche collaborative possède un caractère participatif en favorisant la « participation active des acteurs concernés du début à la fin du processus ». Cette participation multi-acteurs se trame tant dans la définition du problème, la sélection des instruments de mesure, l'analyse des données, leur interprétation et la réalisation d'un rapport et la diffusion des résultats (Tremblay et Bonnelli, 2007 : 70). Les auteurs (2007 : 67) indiquent qu'il existe quatre cycles dans la recherche collaborative. Le premier est la définition du problème par les acteurs du milieu. Le deuxième est « d'expérimenter des hypothèses intelligentes » (Tremblay et Bonnelli, 2007 : 69). La définition du problème fournit des hypothèses de travail et rend possible la conception de premières actions de travail pour améliorer la situation à l'étude (Tremblay et Bonnelli, 2007 : 69). Le troisième cycle est, à la suite des résultats préliminaires des actions du deuxième cycle, de recueillir les données et mettre en place des « hypothèses ajustées » (Tremblay et Bonnelli, 2007 : 69). Enfin, le quatrième cycle est de « valider et enrichir le modèle » :

Les actions, aussi prometteuses qu'elles apparaissent, demeurent à valider plus clairement. Plusieurs aspects exigent encore des précisions, notamment en matière de transférabilité du modèle et de sa pérennité. (Tremblay et Bonnelli, 2007 : 70)

3.2. Une recherche qualitative multisituée en contexte de crise potentielle

Pauchant et Mitroff (1995), cités dans Boumrar (2010 : 15), définissent une crise comme « une accumulation d'événements probables au niveau d'une partie ou de l'organisation dans son ensemble, qui peut interrompre les opérations présentes ou futures de l'entreprise en affectant les individus et les communautés à un niveau physique, psychologique et/ou existentiel ». Nous pouvons aisément calquer cette définition à l'échelle du Québec maritime et de son industrie de pêche à la crevette nordique, laquelle, nous l'avons vu plus haut, fait face à une vraisemblable disparition de la ressource et donc à une baisse notable des quotas. Cette situation n'est pas sans rappeler l'effondrement des stocks de morue et de sébaste et les moratoires décrétés au milieu des années 1990, lesquels ont plongé le secteur des pêches de la région dans une véritable crise socio-économique. Notre recherche intervient donc dans ce contexte de crise potentielle³ et a pour objectif d'une part de comprendre les éléments favorisant sa venue, et surtout d'outiller les communautés dans une démarche de prévention et d'adaptation.

Notre recherche a été menée de façon multisituée auprès de plusieurs communautés en Gaspésie, au Bas-Saint-Laurent et sur la Côte-Nord (plus particulièrement dans les régions de Gaspé, de Matane et de Sept-Îles) qui exploitent la crevette nordique dans le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent. Parmi ces communautés on retrouve des allochtones, mais également des nations autochtones. Il s'agit de la Première Nation Mi'gmaque de Gespeg (750 membres), de la Première Nation Mi'gmaque de Gesgapegiag (1487 membres), de la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk – anciennement connue sous le nom de Première Nation Malécite de Viger – (1171 membres) et de la Première Nation Innue de Uashat-Maloténam (4532 membres). Les territoires de ces quatre Premières Nations sont localisés sur les côtes de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent. Notons que cinq Premières Nations exploitent la crevette nordique dans l'Est-du-Québec, mais que nous avons fait le choix de ne mener notre enquête qu'avec quatre d'entre elles pour des contraintes de temps. Nous avons conclu des ententes de recherche partenariales inspirées par le Protocole de recherche des Premières Nations au Québec et au Labrador. Ce partenariat s'est traduit par des échanges et rencontres entre les chercheurs et les acteurs des pêches autochtones lors des différentes étapes de la recherche.

³ On parle ici de crise potentielle car si les stocks de crevettes semblent baisser, la pêche a toujours lieu et il n'est pas question pour l'instant de moratoire.

3.2.1. Modalités de la collecte des données

Nous avons mobilisé une méthodologie qualitative basée sur une revue de la littérature et sur l'analyse thématique de discours collectés par entrevues semi-dirigées enregistrées puis transcrrites. L'entrevue semi-dirigée permet d'orienter en partie le discours des personnes interrogées autour de différents thèmes que nous avons définis au préalable. Elle « consiste en une interaction verbale animée de façon souple par le chercheur [...] qui se laissera guider par le rythme et le contenu unique de l'échange dans le but d'aborder, sur un mode qui ressemble à celui de la conversation, les thèmes généraux qu'il souhaite explorer avec le participant à la recherche. Grâce à cette interaction, une compréhension riche du phénomène à l'étude sera construite conjointement avec l'interviewé» (Savoie-Zajc, 2016 : 340). Cette approche constitue un choix pertinent lorsque l'on cherche à comprendre le sens que les individus donnent à une expérience particulière, dans notre cas le rapport à la pêche à la crevette nordique. L'entrevue semi-dirigée permet en effet au participant de « décrire de façon détaillée et nuancée son expérience, son savoir, son expertise», et donne ainsi accès à « la compréhension de comportements complexes et à la trame culturelle sous-jacente aux actions» (Savoie-Zajc, 2016 : 343). Ce faisant, l'entretien semi-directif permet la production d'un savoir en coconstruction, « les questions abordées enclenchent une réflexion et peuvent stimuler des prises de conscience et des transformations de la part des interlocuteurs en présence» (Savoie-Zajc, 2016 : 344).

À travers les entrevues, il s'est agi de récolter des données quant aux représentations que les acteurs interrogés ont à la fois des déterminants du développement des communautés concernées et des effets des changements globaux sur leurs activités. Les grilles d'entretien abordaient ainsi en profondeur les effets de ces changements sur la ressource locale en crevettes nordiques et les conséquences de ces effets sur l'activité de pêche et le développement des communautés. En 2019 et 2020, nous avons rencontré 65 acteurs de la filière de la crevette nordique dans l'Est-du-Québec.

Tableau 2. Acteurs de l'industrie de la crevette nordique interrogés

Fonctions	Nombre d'interrogés
Capitaines, pêcheurs et aide-pêcheurs (volet autochtone)	16
Capitaines, pêcheurs et aide-pêcheurs (volet allochtone)	21
Gestion des pêches (employés des Premières Nations et membres des Conseils élus responsables des pêches)	6
Gestion des pêches (employés des ministères)	6
Transformation (employés des usines)	3
Maintenance des bateaux, services aux acteurs de la capture	5
Autres (OBNL, anciens pêcheurs ou transformateurs, autres organisations)	8

Nous avons utilisé un échantillonnage par cas multiples de micro-unités sociales (Pirès 1997). Cette forme d'échantillonnage est recommandée dans deux types de recherches, soit celles qui s'intéressent aux valeurs et aux opinions et celles qui s'intéressent aux expériences de

vie, aux institutions et aux pratiques sociales. Nous avons également considéré les facteurs de diversification d'échantillonnage selon différentes variables (Nation d'appartenance, lieu de travail, métier, employeur, expérience dans le secteur des pêches à la crevette nordique, leadership) et de saturation (Pirès, 1997).

Quoiqu'elles recoupent des thèmes similaires, plusieurs grilles d'entrevue (voir en annexe) ont été mobilisées afin de pouvoir saisir adéquatement les enjeux spécifiques de gestion des entreprises et de gestion des communautés : les acteurs des pêches autochtones, les acteurs des pêches non-autochtones, les associations, les gestionnaires et chercheurs, le secteur de la transformation et de la vente, etc. Enfin, nous avons également réalisé une revue de littérature ainsi qu'une collecte de données quantitative auprès du MPO et du MAPAQ.

3.2.2. Méthodes d'analyse

Les verbatims produits à la suite des entrevues semi-dirigées réalisées ont été analysés de façon thématique. Pour Paillé et Mucchielli, « L'analyse thématique consiste [...] à procéder systématiquement au repérage, au regroupement et, subsidiairement, à l'examen discursif des thèmes abordés dans un corpus » (2012 : 232), ici la transcription de nos entrevues semi-dirigées. Elle vise à identifier au sein du corpus des thèmes utiles à l'étude et a « deux fonctions principales : une fonction de repérage et une fonction de documentation » (Paillé et Mucchielli, 2012 : 232).

Dans un premier temps il s'agit de « relever tous les thèmes pertinents, en lien avec les objectifs de la recherche, à l'intérieur du matériau à l'étude » (Paillé et Mucchielli, 2012 : 233). Ces thèmes sont alors organisés en arborescence, et les auteurs identifient deux types de démarche pour la construction des arbres thématiques : la thématisation en continu ou la thématisation séquencée (2012 : 237). La première repose sur « une démarche ininterrompue d'attribution de thèmes et, simultanément, de construction de l'arbre thématique » (Paillé et Mucchielli, 2012 : 237), au fur et à mesure de la lecture des textes du corpus analysé, le chercheur identifie, note, regroupe, fusionne au besoin, et hiérarchise les thèmes sous la forme de « thèmes associés, complémentaires, divergents, etc. » (Paillé et Mucchielli, 2012 : 237). En somme « ce qui caractérise la démarche de thématisation continue, c'est que cet arbre est construit progressivement, tout au long de la recherche, et n'est véritablement parachevé qu'à la toute fin de l'analyse du corpus » (Paillé et Mucchielli, 2012 : 237). La seconde suit quant à elle une logique différente, davantage « hypothético-déductive » (Paillé et Mucchielli, 2012 : 237). D'abord, le chercheur analyse un échantillon du corpus tiré au hasard et constitue une fiche thématique prenant « la forme d'une liste de thèmes (hiérarchisés ou non) auxquels correspondent des définitions permettant de les identifier à la lecture du texte » (Paillé et Mucchielli, 2012 : 237). Puis cette fiche est appliquée à l'ensemble du corpus, « soit de manière stricte, soit en prévoyant la possibilité que des thèmes soient ajoutés en cours d'analyse » (Paillé et Mucchielli, 2012 : 237). Dans un second temps, il s'agit de comparer les relevés thématiques effectués au sein de chacun des discours collectés afin de « tracer des parallèles ou de documenter des oppositions ou divergences entre les thèmes » (Paillé et Mucchielli, 2012 : 233).

Dans le cadre de notre recherche, deux arbres thématiques ont été développés en usant de la démarche de thématisation en continu, l'un résultant de l'analyse des entrevues réalisées autour des pêches allochtones et l'autre de l'analyse des entrevues réalisées autour des pêches autochtones. Ces deux arbres thématiques se trouvent en annexe de ce livre. Par ailleurs, ces analyses ont été assistées par le logiciel NVivo. Dans ce livre, nous avons fait le choix méthodologique de mobiliser beaucoup de longs extraits d'entrevue afin de mettre directement et clairement en lumière les représentations, les vécus et les expériences (personnelles, professionnelles, communautaires, etc.) des acteurs impliqués. Il s'agit donc du choix d'une perspective ethnographique du terrain qu'on assume, et même qu'on revendique, comme posture méthodologique. Dans cet esprit, la contribution des participants à la recherche est donc encore plus essentielle.

VIVRE DE LA MER DANS UN CONTEXTE DE
CHANGEMENTS GLOBAUX. QUEL FUTUR POUR LES PÊCHES ?





© Jean-Claude Bréthes

Représentations, perceptions et discours autour d'une ressource en déclin

4. REPRÉSENTATIONS, PERCEPTIONS ET DISCOURS AUTOUR D'UNE RESSOURCE EN DÉCLIN

4.1. Une ressource altérée depuis une dizaine d'années

Il y a un relatif consensus des interrogés, peu importe leurs métiers ou employeurs – qu'ils soient allochtones ou autochtones – quant à une altération de la ressource en crevette nordique depuis les années 2010. Ceux-ci évoquent à la fois des altérations quantitatives (il y en a moins) et qualitatives (le calibre varie ou diminue et la biomasse est plus dispersée spatialement).

« [...] là on pêche la crevette, ça fait une douzaine d'années. La crevette, ça me préoccupe beaucoup parce qu'elle a beaucoup diminué. Elle a diminué en volume, diminué en grosseur. » (Capitaine propriétaire allochtone) (E18ALO)

« Il n'y en a plus autant comme il y en avait dans plusieurs secteurs. Il y en a encore, mais faut la... Elle est plus dure à trouver. C'est vraiment difficile. [...] Il y a vraiment un déclin pareil dans l'espèce. On le voit. » (Capitaine autochtone salarié d'une flotte des Premières Nations) (E9)

33

« C'est sûr que c'est les volumes qui sont en baisse. [...] On est passé des meilleures années, voilà 4-5 ans, à une baisse. Là, on le voit. C'est assez dur à prédire ce qui arrive. Il y a 2 ans, je pense qu'on a produit jusqu'en décembre, ce qu'on n'avait jamais fait depuis longtemps, parce que les pêcheurs ne réussissaient pas à prendre leurs quotas avant. » (Membre de la direction d'une usine) (E27)

« Oh, j'ai vu des changements entre... la crevette... La crevette a beaucoup baissé [...] Elles sont petites et il n'y en a pas beaucoup. » (Aide-pêcheur autochtone salarié d'une flotte des Premières Nations) (E21)

« Le genre de crevettes a changé aussi. Avant, on avait un *size* qui pouvait être plus gros. Maintenant, cette grosseur-là est plus difficile à aller chercher. C'est la plus payante; donc, tu fouilles pour, mais tu fais plus de codes d'erreur à prendre la petite : ah non, je ne la veux pas. » (Pêcheur allochtone) (E5ALO)

Le déclin quantitatif des stocks semble s'être aggravé depuis 2016/2017 bien que des pêcheurs interrogés au cours et à la fin de la saison 2019 notent cette année-là une petite amélioration par rapport aux quantités observées en 2018. Des pêcheurs indiquent que la crevette a disparu

de certains endroits où elle était autrefois abondante. Ils considèrent ainsi qu'elle s'est peut-être déplacée à la fois en hauteur dans l'eau, mais aussi à d'autres endroits dans le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent, potentiellement sous l'effet de l'abondance de sébastes ou de la hausse des températures.

« Il y a des places où il n'y a plus de crevettes pantoute. Comme le printemps, on allait le long de l'île ici, c'était vraiment bon. Là, il n'y a plus de crevettes là. On pêche tout le temps dans le coin de Sept-Îles. Moi, à Cap-des-Rosiers, ici, quand j'ai eu mon bateau au début, il y avait de la crevette là à partir du mois de mai, tout l'été, il y avait de la crevette là. Là, il n'y a plus rien. Ça fait deux ans que je vais essayer et il n'y a plus rien. [...] D'après moi la crevette n'est plus où on va, où on est habitué d'aller. Elle est peut-être rendue dans les profondeurs, mais on ne chalute pas là. Il n'y a pas plus de crevettes, mais elle est tassée, ou qu'elle est peut-être bien en surface et on passe dessous avec nos chaluts de fond. Nous autres, les chaluts de fond, ça ouvre 30 pieds de haut dans le fond de l'eau. On passe peut-être dessous, on ne sait pas. » (Capitaine propriétaire allochtone) (E1ALO)

« S'ils l'appellent la crevette nordique, c'est parce qu'elle aime les eaux froides. C'est juste une théorie, je n'ai pas de statistiques au bout de ça, mais avec les observations que j'ai faites dans mes dernières années, elle a changé d'endroit beaucoup de fois. Puis il y a des endroits où on allait, comme en avant de Cap-des-Rosiers, où ce qu'avant on appelait ça le croche, il y a 5 ans, on pêchait là et on remplissait nos quotas là. Puis astheure, tu vois, à chaque année, ils vont faire des tests 2-3 fois par année et il n'y en a jamais une. C'était une pouponnière avant, mais il n'y en a plus. Elle est rendue où, cette crevette-là? On ne sait pas. Elle s'est déplacée. » (Aide-pêcheur autochtone salarié d'une flotte des Premières Nations) (E24)

Il n'y a pas de consensus quant à l'avenir de la ressource, peu importe la catégorie d'acteurs interrogés. Certains annoncent sa disparition à venir et d'autre un possible retour de son abondance à des horizons temporels divers, comparant parfois la trajectoire des stocks de crevettes à celle qu'ils perçoivent des stocks de morue (cette perception se base sur les observations des pêcheurs interrogés qui indiquent la présence de morues, sébastes et autres poissons de fond dans leurs prises accessoires, qu'ils ont tendance à assimiler à une réaugmentation des stocks de ces espèces malgré l'absence de données scientifiques pour le prouver). L'incertitude est ce qui prévaut, nombre d'interrogés entourant leurs déclarations de précautions langagières [« Je me trompe peut-être », « je ne sais pas », « je penserais »].

« Je me trompe peut-être, mais de la crevette non. Je ne penserais pas. Non, parce que l'eau ne se refroidira pas là. Elle va toujours se réchauffer. Donc c'est pas bon. C'est pas propice à la crevette. La crevette va pas être appelée à... De mon... Je me trompe peut-être... De mon cas à moi la crevette est appelée à disparaître. » (Capitaine allochtone salarié d'une flotte des Premières Nations) (E13)

« La crevette elle s'en va, d'après moi, d'ici un an ou deux ils vont mettre un moratoire sur la crevette. J'ai bien peur que ce soit ça qui arrive. Moi j'espère que je me trompe, puis il y en a qui disent que c'est des cycles, mais c'est pas des cycles parce que les prédateurs reviennent. Le poisson rouge revient, la morue revient, le bar rayé en plus qu'on a ici, qui s'en vient. C'est des facteurs qui font que la crevette va diminuer. C'est dommage, mais c'est ça. » (Capitaine allochtone salarié d'une flotte des Premières Nations) (E15ALO)

« Moi, je suis positif, je crois que ça va continuer comme ça. Parce que présentement les bateaux qui sont là, il y a de la crevette en abondance encore. Ça fait que je ne vois pas pourquoi que l'année prochaine on arriverait et il n'y en aurait plus. Quand tu finis l'année et il n'y en a pas, tu te dis que peut-être l'année prochaine ça va être tranquille. Mais là, tu finis et c'est encore plein. » (Capitaine propriétaire allochtone) (E29ALO)

« Ben moi je dis que ça va revenir. Si... C'est comme... Moi je vais dire c'est comme la morue. Ils ont surpêché la morue ici et là... On en voit nous autres, dans nos cages à crabes, la morue rentre... La belle grosse morue. Puis il y en a de plus en plus. » (Ancien pêcheur de crevettes autochtone d'une Première Nation) (E16)

« Je ne sais pas. D'après moi... Ça me fait un drôle d'effet pareil. Je penserai pas moi que ça va revenir. Pour revenir comme c'était avant là, non. Oh non, non, non. On a trop perdu, on a trop perdu d'un coup. Puis ça a trop... Ça a trop diminué d'un coup là... Ça m'a fait penser pas mal à la pêche à la morue. Quand ils ont fermé là. Ça fait penser un peu à ça encore. » (Capitaine allochtone salarié d'une flotte des Premières Nations) (E17)

4.2. Des altérations aux causes multiples

En premier lieu, il est important de noter que la plupart des interrogés expliquent les altérations actuelles de la ressource par une conjonction de multiples facteurs délétères et non comme étant la conséquence d'une seule cause. Les facteurs les plus cités sont l'abondance du sébaste, la période de pêche et les changements climatiques. De la même façon que le constat d'une altération des stocks, les causes avancées pour expliquer le déclin de la ressource ne varient pas suivant les catégories d'interrogés. Cette constance dans les réponses pourrait être expliquée par le fait que les informations quant aux stocks et à leur évolution sont principalement des informations médiées, provenant largement des connaissances produites par Pêches et Océans Canada et transférées aux acteurs des pêches à travers les comités consultatifs se réunissant au début de chaque saison de pêche, mais aussi par les médias grand public ou sectoriels (presse, télévision, médias sociaux, etc.).

« Je veux dire que, c'est de, comment ils appellent ça, la conclusion de Pêches et Océans. Ils font des recherches, je ne sais pas trop là. Parce que il y a du monde qui embarque à bord des fois pour... Qui font des, comment ils appellent ça dont, des

observateurs je pense, des choses de même là. Donc eux autres ils font des recherches en même temps. Je ne sais pas trop ce qu'ils font. Puis c'est pour ça que eux autres ils disent ça que ça a diminué. Tsé, veux veux pas, ça arrive par télévision astheure. Sur Facebook ils mettent des choses... » (Pêcheur allochtone salarié d'une flotte des Premières Nations) (E20)

« [J'ai de l'information] qui vient des rencontres auxquelles j'ai participé sur les crevettes, les rencontres consultatives sur les crevettes. » (Responsable des pêches) (E6)

Il y a un relatif consensus entre les interrogés pour dire que la recrudescence des stocks de sébaste est une des causes principales de la diminution récente des stocks de crevettes nordiques dans le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent. Cependant, certains pêcheurs émettent des doutes quant à l'ampleur actuelle de cette abondance en indiquant qu'ils ne voient pas les sébastes. Ainsi, le sébaste n'est pas toujours présenté comme étant la cause principale du déclin de la ressource. La préation d'autres espèces à parfois, quoique plus rarement, été évoquée. Il s'agit du phoque, du turbot et de la morue.

« Là c'est sûr que le sébaste... va falloir qu'ils font de quoi avec le sébaste, parce que le sébaste va manger la crevette. [...] Personnellement, s'ils ne font pas de quoi avec le sébaste, il n'y en aura plus de crevettes. » (Responsable de pêches autochtones) (E2)

« Il y a eu l'avènement majeur qui a fait peur à la crevette, c'est le sébaste. Quand tu as des grosses cohortes de sébastes qui ont entrées, ça en a fait fuir. » (Pêcheur allochtone) (E5ALO)

« Ils mettent la crevette sur le poisson rouge. Le poisson rouge n'aide pas pour la ressource, mais il y a d'autres choses qui n'aident pas la ressource. [...] Eux autres, ils disent qu'il y en a 2 500 000 tonnes. 2 500 000 tonnes, c'est du poisson en tabarnak. Puis on n'en voit pas sur les sonars. » (Capitaine propriétaire allochtone) (E1ALO)

« [Les phoques] ils mangent la morue, puis ils mangent tout, puis après tout disparaît. » (Consultant) (E3)

« Ouais il y a moins de crevettes puis il y a plus de prédateurs et tout. Il y a le sébaste. Le turbot plus abondant maintenant. » (Pêcheur allochtone salarié d'une flotte des Premières Nations) (E20)

« Le phoque est rendu partout. La crevette est dans le bas de l'échelle. Malheureusement, c'est une des premières espèces à se faire manger. Tout ce qui revient, la morue qui revient, qui est partout, la morue mange quoi? Elle mange de la crevette. Le turbot, quand il est là, il mange de la crevette. » (Pêcheur allochtone) (E5ALO)

Certains interrogés évoquent également l'augmentation de la performance des bateaux, principalement du fait du développement des chaluts jumeaux, comme étant responsable de l'altération quantitative de la ressource : selon eux, les chaluts jumeaux équivaudraient à deux bateaux traditionnels et doubleraient donc les prises sur une même durée faisant ainsi disparaître plus rapidement les stocks de crevette d'une zone de pêche donnée. La prise de quantité trop grande a également été parfois évoquée, quoique rarement. Certains pêcheurs disent ainsi qu'il faudrait davantage protéger la ressource, qu'elle a été trop pêchée ou encore que la flotte du Nouveau-Brunswick surpêche. Mais d'autres disent que les volumes capturés sont insignifiants, notamment par rapport aux volumes consommés par le sébaste, et qu'elle est en outre renouvelable, ce qui en amène certains à dire que les baisses de quotas sont exagérées. Il n'y a pas du tout de consensus autour d'une surpêche de la crevette nordique.

«Même, nous autres, on s'est fait dire [...], même si on arrête de pêcher ou qu'on continue de pêcher, on n'a aucun impact présentement sur la biomasse de la crevette. C'est vraiment le sébaste qui a le plus gros impact. [...] L'année passée, quand même on aurait baissé ou resté pareil, on n'a aucun impact sur la biomasse. [...] On représente un bref minime pourcentage de captures par rapport à ce que mange le poisson rouge.» (Capitaine propriétaire allochtone) (E6ALO)

«Ça fait à peu près 3-4 ans que ça commencé à virer. Moi, j'ai dit aux gars : ça va diminuer, ça s'en va, ça s'en va. Les premières années que j'ai eu le bateau ici, je pêchais 2 ½ jours-3 jours et on prenait 80 000-90 000 livres de crevettes. On pêchait à 30 cents-40 cents la livre. On a vidé le golfe Saint-Laurent à 35-40 cents la livre. La même erreur qu'on a fait avec le poisson de fond, la morue, et le sébaste, le poisson rouge. [...] Les bateaux, nous autres ici au Québec, ce n'est quand même pas trop pire, mais les bateaux du Nouveau-Brunswick qui pêchent tous avec des twin trawls, deux chaluts. La plupart ont tous deux chaluts. À Rivière-au-Renard, il y en a 2-3 qui ont deux chaluts. Les deux chaluts, si tu avais vingt bateaux... C'est 40 bateaux. Avant ça, les gars du Nouveau-Brunswick ne montaient pas à Sept-Îles. Ils restaient dans le bout d'Anticosti, à la pointe sud-ouest, Port-Meunier. Puis là, ils ont éliminé les crevettes là, puis ils sont montés à Sept-Îles. On s'est ramassé un printemps à Sept-Îles, on était 45-50 bateaux. À partir de là, ça a planté du nez, et pas à peu près.» (Capitaine allochtone salarié d'une flotte des Premières Nations) (E27ALO)

«On pêche même pas 2 % de ce qu'il peut y avoir en mer. Donc, même si on pêchait ça, ça ne changerait pas grand-chose étant donné que le sébaste, le poisson rouge a beaucoup augmenté. Ce qu'on ne pêche pas, le sébaste le mange de toute façon. Ce qu'il faut voir, c'est de quelle façon qu'on peut réduire la prédateur ; et la façon d'empêcher la prédateur, ça va être de pêcher le sébaste. [...] Oui, on est pour la préservation, c'est sûr et certain. Mais si demain matin on ferme les pêches, ça ne va pas rien changer parce que la crevette va continuer à réduire, dû au fait qu'on ne fait rien par rapport au sébaste. C'est plus par rapport à ça.» (responsable des pêches) (E5)

« Puis là aussi ce qui arrive, c'est qu'il y a des bateaux qui pêchent à deux sennes. Veux, veux pas, à deux sennes par bateau là... C'est sûr qu'ils prennent leurs quotas plus vite mais ça détruit plus aussi là. [...] Moi, d'après moi c'est sûr que ça nuit à la ressource là. » (Capitaine autochtone salarié d'une flotte des Premières Nations) (E14)

Plusieurs interrogés ont évoqué les changements climatiques comme cause aux altérations de la ressource. Ils parlent ainsi de réchauffement planétaire, du réchauffement de l'eau ou encore de son acidification et de sa désoxygénéation. Toutefois, si les changements globaux sont perçus comme étant une des principales sources de déclin de la ressource, une forte incertitude demeure chez les interrogés quant à la prévision et à la mesure des effets concrets de ces changements.

« Les changements climatiques, c'est sûr, ça doit avoir un impact. Tout le fond du Saint-Laurent est en train de changer. Les lieux de pêche, tout est en train de se modifier. Le taux d'oxygène dans le fond du Saint-Laurent a aussi baissé. Donc, probablement dû au réchauffement climatique. » (Capitaine allochtone salarié d'une flotte des Premières Nations) (E22)

« Le changement climatique aide pas la crevette. Ça s'appelle la crevette nordique, c'est pas pour rien. Ça vit dans l'eau très froide. Plus froide que la plupart des autres espèces. Ça fait que là elle tend à monter vers le nord, parce que les bateaux du nord prennent beaucoup de crevettes. C'est la même chose que le homard. Moi quand je suis arrivé en Gaspésie il n'y avait presque pas de homard. » (Consultant) (E3)

« Ben dans le fond, c'est un peu comme je disais tantôt par rapport à l'environnement, oui on voit les impacts, on les connaît pas... on connaît pas exactement ce qui s'en vient, mais on le voit dans toutes les espèces, pas juste dans la crevette là. » (Responsable des pêches) (E17ALO)

« Pour te dire, on voit bien qu'il se passe de quoi là, des changements, mais comment tu veux qu'on évalue ça nous autres? On ne sait pas le taux d'oxygène pis les températures d'eau comment ça l'influence l'usage sur la crevette ou quelque chose. » (Capitaine propriétaire allochtone) (E18ALO)

La pollution des eaux du Saint-Laurent a également été invoquée comme une cause potentielle des altérations actuelles de la ressource. En arrivant dans l'Estuaire et le Golfe, l'eau serait chargée de pollution en provenance des agglomérations. Cela causerait notamment de la désoxygénéation aux effets délétères sur les stocks de crevettes nordiques.

« On sait que le fleuve a de moins en moins d'oxygène dans les parties profondes, là où la crevette se tient, bien ça la fait tasser. Moi, je ne suis pas biologiste, je ne suis pas expert là-dedans, mais on sait que s'il y a moins d'air et que ça prend quand même de l'air pour vivre, généralement tu vas faire en sorte que tu vas survivre, donc

tu vas te tasser. Tout ce que je dis : elle s'en va-t-elle à des places que nous on n'a pas accès à se rendre? On ne sait pas. Il y a plein de petits facteurs. Les déversements des grandes villes, dont Montréal et Québec, le long du fleuve, qui flushent de la merde, c'est sûr qu'on en a des conséquences. » (Pêcheur allochtone) (E5ALO)

« Tout ce qui est pollution aussi, quand on voit les rejets qui se font à Montréal dans le fleuve. » (Capitaine propriétaire allochtone) (E6ALO)

Enfin, de nombreux interrogés ont incriminé la période de pêche pour expliquer l'altération de la ressource. Selon eux la pêche débute trop tôt (1^{er} avril). À cette période, des crevettes gestantes (ou « raveuses » comme les appellent les pêcheurs) sont capturées, ce qui entraînerait d'après eux le déclin de l'espèce. Conséquemment, des interrogés soulignent que pêcher la crevette à cette période, alors qu'elle est « raveuse » serait de nature à porter atteinte aux stocks.

« On pêche à chaque printemps dans une crevette qui est en rave, donc qui a ses œufs. Si tu pêches tard l'automne, il y a aussi cette période-là parce qu'elle fait ses œufs une fois et elle les garde tout l'hiver. Elle les commence à l'été et elle les garde tout l'hiver pour les pondre au printemps. Moi, je ne suis pas un professionnel du domaine, sauf que je me dis que si tu prends toujours la mère avec ses enfants, bien quelque temps... Moi, je vois un peu ça comme ça. » (Pêcheur allochtone) (E5ALO)

39

« Moi ce que je dis, ben moi mon opinion à moi, mais que d'autres disent que ça dérange pas, pis toute, mais mon opinion à moi, c'est qu'on devrait pas pêcher au mois d'avril, parce qu'on pêche directement dans la rave. À partir du mois de mai, ben elle a plus de rave on peut *shipper* au premier mai, premier novembre, parce que rendu au premier novembre elle recommence à raver t'sais. » (Capitaine propriétaire allochtone) (E12ALO)

« Les années qu'on prenait de la crevette dans la raveuse, la grosse raveuse qu'on appelle. Elle ravait. Tu la prends dans la rave, elle a pas ravé cette crevette-là. Où est-ce qu'on la prenait avant là, dans la rave, tu va pêcher ces années-ci, il n'y a rien du tout. Tout a été vidé. Il n'y a plus de raveuse là. On a tout défait. Les fonds ça a été défait. On a tout pris. Tu sais, ils ont tout défait l'espèce qu'il y a avait là. Cette sorte de grosses crevettes-là qui elle... Ça aurait pris de la laisser tranquille, de commencer la pêche 15 jours plus tard. Ça aurait pris 80 %, 85 % de moins de raveuse et puis la ressource elle serait restée là pareil. On a détruit notre ressource. » (Capitaine allochtone salarié d'une flotte des Premières Nations) (E12)

« Quand tu commences le printemps, c'est la raveuse qu'on appelle. Elle qui est pleine de rave, avec les œufs qu'on capture. Ça ça enlève. » (Capitaine allochtone salarié d'une flotte des Premières Nations) (E13)

4.3. Une difficile articulation entre savoirs expérientiels et savoirs scientifiques

La gestion actuelle de la ressource par Pêches et Océans Canada ne fait pas consensus chez les acteurs interrogés, tout particulièrement au sein des acteurs de la capture. Notons tout d'abord que certains pêcheurs et représentants de pêcheurs interrogés indiquent être plutôt satisfaits de la gestion actuelle de la ressource par le ministère fédéral.

« D'entrée de jeu, moi j'pense, j'considère que en terme de gestion de la ressource, ce que Pêche et Océan fait [...] je l'admettrai jamais devant eux autres là, mais j'pense que ce qu'ils font c'est quand même pas mauvais là, t'sais... [...] la ressource est bien protégée là. Si les stocks sont effondrés, c'est pas une raison d'surpêche, j'veux dire... Avec l'avènement du sébaste, le pêcheur est un prédateur mineur dans le Golfe. Ça fait que, t'sais, je pense... honnêtement, là-dessus, je pense que la gestion est quand même correcte. [...] c'est sur que y a des choses qu'on voudrait qu'y fassent différemment. Pis... mais, j'dirais que globalement, c'pas mauvais là. »
(Représentant d'une association de pêche allochtone) (E11ALO)

« Personnellement, quand je vois que l'espèce diminue, bien j'aurais tendance à vouloir respecter les recommandations... même si ça fait mal... de diminuer les quotas. Je me dis : on n'a pas le choix, parce qu'il faut les aider [les crevettes]. »
(Responsable d'une association) (E8)

Cependant, de nombreux pêcheurs interrogés ont indiqué avoir une confiance limitée dans les modalités d'évaluation des stocks et de fixation des quotas du MPO. Ce manque de confiance est expliqué par une dissonance entre les perceptions des pêcheurs et les relevés du MPO (notamment quant à la répartition spatiale des crevettes), par ce qui est perçu comme un manque d'intérêt et de confiance du MPO pour le savoir des pêcheurs, par un manque de confiance dans les méthodes d'évaluation des stocks du MPO, par une méfiance envers un personnel du ministère perçu comme manquant d'expérience, mais aussi par la gestion passée des stocks de morues du MPO. Alors que de nombreux crevettiers actuels sont des morutiers reconvertis, le moratoire de la morue des années 1990 reste un traumatisme vivace et a été plusieurs fois présenté comme une preuve de la faillibilité du MPO dans sa mission de gestion durable des stocks.

« Tabarnouche, je leur dis moi, saint sacrifice, vous autres vous travaillez dans les bureaux, vous avez de la misère à vous organiser avec vos chiffres, nous autres on a tout ça. On n'a pas été à l'école, on est aussi bon que vous autres. Moi je leur dis, c'est quoi tu fais de mon savoir quand tu me dis telle telle affaire ça se passe bien, comment tu vois ça? Tu vas à, tu vas sur l'eau une ou deux journées par année! [...] Puis il y a une mentalité, quand tu es fonctionnaire dans la pêche là, on dirait qu'ils voient le pêcheur comme un bandit puis un voleur. [...] Puis quand ils engagent des observateurs, ils lui donnent un training. Les premières choses qui leur disent ; les capitaines de bateaux c'est des bandits puis des voleurs. » (Capitaine propriétaire allochtone) (E13ALO)

« Je sais pas si tu vas mettre ça dans ton rapport, mais Pêche Océan Canada, je les ai dans le derrière, mais pas à peu près. Pour la gestion des pêches, ils l'ont pas, mais pas pantoute. On est géré par des personnes qui sont dans des bureaux en ville, qui n'ont jamais mis le pied sur un bateau, qui ont jamais demandé l'avis à un pêcheur, pour rien. » (Capitaine allochtone salarié d'une flotte des Premières Nations) (E15ALO)

« Il y a des changements qui sont imprévisibles. Je regarde les biologistes : ah, il y a tant de quotas dans l'eau, il y a 2 millions de tonnes de sébastes. Impossible. Ça ne se peut pas être précis à ce point-là. Tu peux avoir des espèces de... des tendances. Je regarde, je fais une analogie avec la forêt... La forêt, avec les techniques aujourd'hui, ils peuvent compter les arbres. Ils vont dire : il y a tant d'arbres sur la planète. Mais dans la gestion, ils trouvent le moyen de se tromper des fois. Dans la mer, on ne les voit pas, les poissons qui sont sur le fond. Où il va? Qu'est-ce qu'il fait? Tout est selon ce qu'on pense. Personne n'est allé au fond voir ce qui se passe. [...] Il faut tout le temps le prendre avec un grain de sel. » (Capitaine allochtone salarié d'une flotte des Premières Nations) (E23)

« Il y a des choses aussi que les biologistes font qui n'aident pas nécessairement à la crevette. Parce que les biologistes, eux autres, ce qu'ils font, ils sortent de l'université et ils ont des papiers tout en ordre, mais ils n'ont jamais été sur l'eau de leur vie. Ce n'est pas tout le monde, mais il y en a une partie. Mais en ayant les statistiques et tout, eux autres pensent que... ils font des choix, comme exemple, fermer des zones pour préserver le rouge. Mais en faisant ces choix-là de fermer des zones pour préserver le rouge pour la ressource plus tard, le rouge, ce qu'il fait, il mange les œufs de crevette et nous autres, on ne pouvait pas aller dans ces zones-là, ça fait que lui a pris de l'ampleur, a pris de l'ampleur. La crevette est en déclin aujourd'hui. [...] [il faudrait] Plus de communications. Se fier aussi aux observations des pêcheurs, parce que, veux veux pas, on est tout le temps sur l'eau et les tests, on en fait à chaque jour, parce qu'on ramasse à chaque jour ce qu'il y a dans le fond. Oui, faire une déduction après, avec les pêcheurs et les biologistes, pour savoir c'est quoi l'équilibre qu'il faudrait prendre pour sauver la ressource. [...] Ils étaient des observations. On a des observateurs à chaque année. Le haut dirigeant d'eux autres, je ne sais pas c'est qui, mais il ne nous écoute pas vraiment. Eux autres, ils vont nous en donner, des statistiques, si tu leur demandes. Mais de là à vouloir savoir nos observations à nous, je ne pense pas vraiment qu'ils prennent ça au sérieux. » (Aide-pêcheur autochtone salarié d'une flotte des Premières Nations) (E24)

41

Ce manque de confiance entraîne parfois des comportements de ruse, motivés par de la méfiance envers les représentants du ministère. Un des interrogés indique par exemple modifier ses zones de pêche lorsqu'il y a des observateurs du MPO à bord de son bateau pour éviter qu'ils ne constatent trop de prises accessoires et ne décident de fermer les zones de pêche.

« Parce qu'exemple qu'on était en mer et qu'on pognait beaucoup de rouges, bien lui ce qu'il faisait, l'observateur, il appelait son boss et il nous faisait quitter la zone. Après

ça, une semaine ou deux après, la zone était fermée, on ne pouvait plus aller pêcher là. Ils ont l'autorité, ils ont le pouvoir de fermer des zones. [...] quand on les embarque à bord, on fait exprès pour ne pas aller dans les zones où il y a beaucoup de rouges, parce qu'on a peur qu'ils ferment la zone. Mettons qu'il y a une place où il y a de la crevette, qu'il y a du rouge, puis là il y a un bateau qui a un observateur à bord, il n'ira pas se garrocher là parce que les autres pêcheurs vont l'avertir : ne va pas là parce qu'ils vont fermer la zone. [...] Il y en a qui s'en foutent ici : "ah, il y a de la crevette, on va y aller et au diable s'ils ferment la zone". Mais il y en a d'autres qui font plus attention, comme il ne faut pas qu'ils ferment la zone. C'est la seule place qu'il y a de la crevette. C'est ce qu'ils font, ils parlent entre eux.» (Aide-pêcheur autochtone salarié d'une flotte des Premières Nations) (E24)

Dans le même temps, des biais de perception ont été soulignés lors d'entrevues avec des membres du personnel du MPO. Les pêcheurs de crevettes nordiques capturant ces dernières dans les zones où elles se concentrent, leurs pratiques de pêche ne leur permettraient pas de constater directement une tendance au déclin des stocks pourtant présente et apparaissant dans les relevés réalisés par les biologistes du MPO.

« [...] plus l'abondance diminue, plus les poissons ont tendance à se concentrer dans des zones précises, ce qui fait que pour les relevés qui couvrent l'ensemble du territoire, on voit des diminutions beaucoup plus marquées dans certains secteurs ; alors que les secteurs de concentration se maintiennent un peu plus. Comme l'industrie va pêcher uniquement dans les secteurs de plus grande concentration, eux perçoivent moins dans leurs activités de pêche cette diminution-là. [...] On l'a vu dans d'autres cas de diminution marquée des stocks, dans la morue ; dans le sébaste aussi à la fin des années 80. Donc, c'est un phénomène assez courant quand il y a une diminution marquée des stocks.» (Fonctionnaire du MPO) (E37)

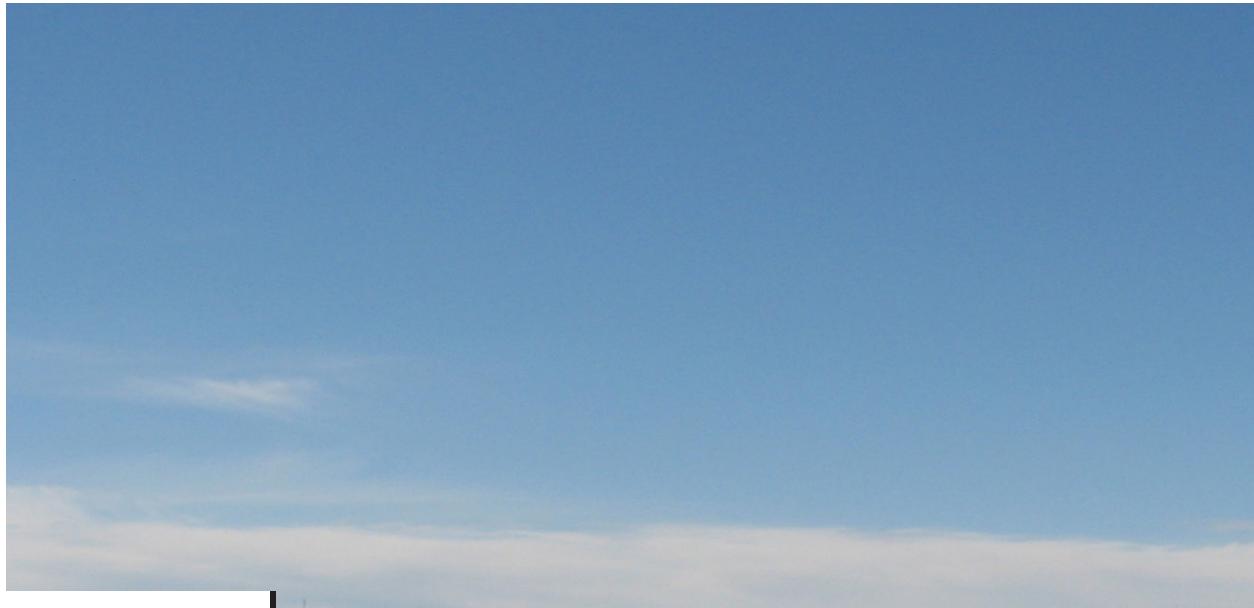
Des espaces de discussion entre représentants des acteurs de la filière – dont les acteurs de la capture – et le MPO existent. Ces espaces restent cependant peu nombreux. Il s'agit notamment du comité consultatif du MPO dédié à la crevette nordique et de son sous-comité dédié à la capture qui se réunissent chaque année. Lors de ces rencontres, acteurs de la filière et gestionnaire échangent quant aux enjeux socio-économiques et environnementaux de la filière. Cependant, le rôle de ces comités est consultatif et non décisionnel. De même, le MPO travaille actuellement à mieux intégrer les acteurs de la capture au processus d'évaluation des stocks. Dans ce cadre, il semble que les acteurs de la capture pourront eux aussi recourir aux analyses d'experts de leur choix. Les comités consultatifs et leurs sous-comités peuvent être considérés comme des forums hybrides (Callon et Rip, 1992) où des acteurs multiples et divers – gestionnaires de la ressource au MPO, analystes économiques du MPO, acteurs de la filière (capture et transformation), personnel du MAPAQ et biologistes du MPO – se réunissent afin de travailler à l'élaboration de normes qui vont venir réguler l'activité de pêche. Cependant ces forums apparaissent insuffisants à une véritable participation des acteurs à la gestion de la ressource puisqu'ils ne sont que consultatifs.

« Les comités consultatifs, tu arrives là et les décisions sont toutes prises. Ils viennent juste te mettre au courant : regarde, ça va être ça. Avant que tous les joueurs autour de la table sont d'accord, puis encore, il ne faut pas que ça aille à l'encontre du gouvernement par rapport à ce qui va être établi. [...] Non, tu ne décides pas. Quand tu vas dans l'idée du gouvernement, il n'y a pas de trouble. Mais c'est pour ça les comités consultatifs. Moi, je dirais que si on faisait partie de toutes les étapes, OK, qu'il y ait vraiment des pêcheurs assis à la table, de la première journée à la dernière journée, pour pouvoir prendre une décision, OK. On va être là la prise de décision. Mais pas juste un comité consultatif. J'appelle ça plutôt un comité informatif. » (Capitaine propriétaire allochtone) (E4ALO)

« C'est dur... On ne s'entend plus avec Pêches et Océans dans les comités consultatifs comme ça a été. C'est dur de prendre des décisions. Les pêcheurs ne peuvent pas prendre de décisions. C'est Pêches et Océans qui les prend. Depuis quelques années, c'est de même que ça se passe. [...] Dans les comités consultatifs... là, présentement, cette année, il n'y a pas de comité consultatif de la crevette, il est aux deux ans. Ça va être l'année prochaine. Dans tous les journaux, ils s'attendent à une baisse de 23 %. Les gens ont rencontré Pêches et Océans et ils ont dit : on aurait aimé tester encore le même quota que l'année passée, pour cette année, parce que les propriétaires de bateau vont venir à un moment donné qu'ils ne vont plus vivre de ça. Pêches et Océans semble annoncer 23 % de baisse quand même. Les pêcheurs n'ont pas grand-chose à dire là-dedans. » (Capitaine propriétaire allochtone) (E10ALO)

43

Michel Callon et Arie Rip proposaient en 1992 la définition suivante de l'expertise : « Pour caractériser l'activité de l'expert, il est commode de distinguer trois pôles : celui de la construction de savoirs sur la nature ou sur les artefacts (pôle scientifico-technique) ; celui qui est composé d'acteurs humains, doté de certaines compétences, caractérisé par des projets, des intérêts ou des attentes... (pôle sociopolitique et économique) : celui des procédures et règles qui constituent autant de directives ou de recommandations pour le travail des experts (pôle réglementaire). [...] Nous définissons l'expertise comme le processus qui assure la régulation entre les trois catégories d'exigences ou de contraintes qui trouvent leurs sources dans les trois pôles distingués plus haut » (Callon et Rip, 1992 : 145-146). La situation actuelle de méfiance par rapport aux biologistes du MPO diminue l'efficacité des différents dispositifs hybrides à permettre la réelle coproduction de normes. Lors des comités consultatifs, la légitimité de leur expertise est remise en cause par certains acteurs de la filière. Pour le dire autrement, les disputes à l'œuvre lors de ces rencontres ne portent pas sur l'interprétation des résultats présentés, mais sur leur valeur scientifique même. La modification des procédés scientifiques (par exemple des zones d'échantillonnage des stocks de biomasses) étant très difficile à mettre en place (notamment en lien avec les enjeux de continuité des mesures dans le temps), la controverse entre biologistes et acteurs reste irrésolue rencontre après rencontre. Conséquemment, les gestionnaires de la ressource se retrouvent dans un rôle d'arbitrage plutôt que de médiation entre biologistes et acteurs de la filière, ce qui semble renforcer le sentiment d'opposition entre ces parties au lieu de favoriser la coopération, rendant d'autant plus insoluble la controverse.



VIVRE DE LA MER DANS UN CONTEXTE DE
CHANGEMENTS GLOBAUX. QUEL FUTUR POUR LES PÊCHES ?





© Jean-Claude Bréthes

Effets socio-économiques des altérations de la ressource

5. EFFETS SOCIO-ÉCONOMIQUES DES ALTÉRATIONS DE LA RESSOURCE

5.1. Effets économiques

La diminution des quotas pourrait mettre en danger à court ou moyen terme la rentabilité de la pêche à la crevette nordique. Les investissements dans les quotas sont plus longs à rentabiliser. Les frais fixes dans le même temps ne diminuent pas, voire augmentent. Il faut par exemple circuler plus longtemps en mer pour capturer les mêmes quantités de crevettes, ce qui augmente les dépenses en carburant.

« C'est sûr que ça affecte le monde. Écoute là, il y a... Les dépenses des bateaux vont rester les mêmes là. Le *fuel* va rester le même prix. Toutes les dépenses c'est pareil. Quand tu répares... Quand tu prépares un bateau le printemps, ça coûte cher là. Les dépenses ça n'a pas changé ça là. Puis là, avec les baisses de quotas ben, le profit au bout ben il a baissé pas mal aussi. » (Capitaine allochtone salarié d'une flotte des Premières Nations) (E17)

47

« Je le suis stressé, parce que [...] on a acheté la moitié d'une autre entreprise de pêche pour se monter à [X] livres à pêcher. Donc, j'ai emprunté un peu plus de 900 000 \$ cet automne-là pour acheter à cette époque-là appelons ça 275 000 livres, ce qui me permettait de monter à [X]. Je peux me tromper de quelques virgules, je suis anxieux ces jours-ci, donc la mémoire me fait défaut. Donc, ça m'amène à quelque part comme 3,25 \$-3,30 \$ la livre que j'ai achetée. Là, je subis une diminution de quota de ce que j'ai acheté; le 275 000 livres, il m'en reste peut-être 80 000 livres, mais j'ai encore une dette de 900 000 \$ là-dessus, ou un peu moins parce que j'ai effectué quelques paiements. La facilité de rentabiliser cet achat-là vient d'en manger un sacré coup. Le calcul était bon avant de subir deux baisses de suite. Le calcul était bon, mais là c'est une forme... pour t'aider à comprendre l'inquiétude qu'on peut vivre avec une baisse de quota, bien ça, c'en est une. » (Capitaine propriétaire allochtone) (E261LO)

Certains interrogés indiquent cependant que, les prix d'achat de la crevette ayant augmenté ces dernières années, leur perte de revenu n'est pour l'instant pas dramatique ou encore très significative.

« En ayant moins de ressources, en ayant diminué les quotas, ça a eu pour effet de faire monter les prix. D'une manière, ça revient quasiment au même. Au lieu de remplir les bateaux pour 40 cents la livre, là on rentre avec des petits voyages de 30 000-40 000 livres et on a 1,80 \$-2 \$ la livre. [...] Si on calcule le salaire qu'on

fait cette année et le salaire qu'on a fait il y a quatre-cinq ans quand on rentrait avec un million, un million cinq cent mille livres de crevettes, c'est la même affaire. En créant une rareté, le prix est meilleur. Monétairement, ça revient pratiquement au même. On sauve nos saisons quand même. » (Capitaine allochtone salarié d'une flotte des Premières Nations) (E27ALO)

« C'est clair que le prix au débarquement est venu contrer la baisse des contingents ce qui fait en sorte qu'on n'a pas eu besoin d'intervenir au niveau de notre programme conjoncturel [...] C'est sur c'est pas aussi sécuritaire ou aussi facile à travailler que quand t'avait un contingent par exemple de x milliers de livres, le double de ce que t'as là à l'heure actuelle, mais comme je te dis en venant diminuer le nombre de voyages de pêche en augmentant le prix au débarquement, ça fait en sorte que ça a comblé le manque à gagner en terme de volume. Les revenus restent quand même acceptables et permettent à l'entreprise de pêche pour l'instant de passer le cap et de rester. » (Fonctionnaire du MAPAQ) (E30)

Malgré cela, avec la diminution des quotas, les incertitudes pesant sur la rentabilité de la pêche à la crevette nordique dans l'Est-du-Québec vont globalement en croissant. Pour les Premières Nations, une rentabilité déclinante ou incertaine de la pêche à la crevette nordique signifie une menace quant aux budgets dont elles disposent afin d'assurer le fonctionnement général et le développement de leurs communautés.

48

« [...] la pêche à la crevette c'est le deuxième moteur économique de la communauté. Après la pêche au crabe. Fait que... c'est sûr que depuis quelques années là... ça mange un dur coup. » (Responsable des pêches)

Du côté de la transformation, l'approvisionnement est à repenser pour les usines afin qu'elles puissent s'assurer des volumes de crevettes nordiques suffisants. Les usines ont en effet besoin d'un minimum de volumes pour s'assurer de leur rentabilité alors que leurs coûts fixes sont importants, notamment en lien avec la maintenance et le nettoyage des lignes de production, mais aussi avec la gestion de l'usine. Cet enjeu est d'autant plus sensible actuellement car les usines de transformation de crevettes nordiques de l'Est-du-Québec fonctionnent fortement en dessous de leurs pleines capacités depuis plusieurs années.

« [...] tu vois la capacité des usines là, en moyenne on transforme à peu près de [X] à [X] livres par *shift*. [...] Ça prend [X] à [X] livres par jour pour être à pleine capacité. À six jours semaines. Fait que j'ai de la production à peu près à pleine capacité pour cinq semaines [par an avec la crevette nordique locale]. » (Membre de la direction d'une usine) (E32)

Des investissements majeurs ont été réalisés dans les années 2000, au pic d'abondance de la ressource locale en crevettes nordiques, afin d'automatiser et de maximiser les capacités de

production des lignes de production. Or, depuis 2010, la ressource et les totaux admissibles de capture ont connu de fortes baisses.

« [À la fin des années 1990], il y avait l'ensemble des usines du Québec [...] qui n'étaient pas équipées, beaucoup n'étaient pas mises à jour au niveau des équipements. À l'époque, il y avait beaucoup d'abondances incalculables de quantité de crevettes qui arrivaient à quai. Tout le monde ne finissait pas. Tout le monde avait de la misère à passer leurs produits tellement il y avait de la crevette et que l'industrie n'était pas adaptée technologiquement à recevoir cette quantité-là. [...] Il y a eu des budgets de l'usine, bien sûr, mais il y a eu aussi des programmes normés de la province, du MAPAQ, dont toutes les usines du Québec en bénéficient. Pas les poissonneries, mais au niveau usine qui importe-exporte. Avec les crédits d'impôt aussi au niveau du Ministère, il y a eu des crédits d'impôt au niveau du Québec aussi. Donc, ça a permis à l'ensemble de l'industrie de se moderniser. Moi, je parle de la crevette. Mais le homard, la crevette, toutes les espèces, toutes les usines ont bénéficié de ce programme-là. Je ne peux pas dire 100 %, je dirais plutôt 95 % des usines qui ont profité de ces aides-là pour se moderniser. [...] Quand on a été vraiment hyper modernisé, la ressource n'était pas rendue là. » (Consultant) (E3)

5.2. Effets sociaux

5.2.1. Davantage de coopération entre les acteurs autochtones et allochtones malgré des tensions persistantes

49

Selon plusieurs interrogés il y a eu des tensions à l'arrivée des acteurs autochtones dans les pêches. Il pouvait par exemple y avoir l'appréhension de ce que les pêcheurs autochtones allaient s'accaparer le secteur. Certains interrogés indiquent en outre que certains pêcheurs allochtones ont profité de l'arrivée des acteurs autochtones dans la pêche pour vendre à bon prix leurs bateaux, ce qui a pu faire augmenter les prix de façon générale. Un des acteurs interrogés indique qu'il a pu y avoir des acteurs qui ont profité du manque de connaissance du secteur par les Premières Nations lors de leur entrée dans les pêches. D'autres indiquent quant à eux que l'arrivée des acteurs autochtones dans les pêches a permis de questionner les préjugés que les uns et les autres pouvaient avoir.

« C'était difficile parce que là le ministère a arrivé là, les autochtones ont arrivé avec des bateaux pis là il y avait des vautours qui arrivaient de nulle part. Pis tout le monde voulait avoir un morceau de gâteau pis personne qui avait été assis à table. [...] Des réparateurs que je parle. Il y a des gens qui n'avaient jamais touché un bateau de leur vie pis ils étaient spécialistes dans je sais pas quoi. Pis là faut tu fasses attention. [...] C'était dur à gérer parce que c'était beaucoup d'argent en peu de temps fait que c'est sûr qu'il y a des gens qui a arrivé là-dedans qui n'avaient pas lieu d'être. » (Propriétaire allochtone d'une entreprise de maintenance) (E31)

« Premièrement pour eux les autochtones ça a été bon. Ça les a mis dans les pêches puis ça... Ils ont vu c'était quoi. Tu sais quand ils parlaient avant des pêches, des blancs qui étaient dans les pêches, puis qui faisaient de l'argent, ils ont vu eux autres. Ils ont embarqué dedans. Fait que tu sais ils ne pouvaient pas dire après ça "les blancs font de l'argent, les autochtones ils n'ont rien". Tout le monde est égal. Si tu fais de l'argent, je vais en faire. Si le blanc en fait, je vais en faire aussi. C'est de même. » (Capitaine allochtone salarié d'une flotte des Premières Nations) (E17)

« La deuxième année qu'on a commencé les pêches, j'ai dit : bon, ça va nous prendre plus de personnel, on n'en a pas assez. On a juste deux bateaux. J'avais parlé avec [pêcheur allochtone] et j'ai dit : qu'est-ce que tu en penses ? Moi, j'ai besoin de former 10 Autochtones. J'ai dit : j'aimerais parler aux gars... C'était des crevettiers, en passant... et on a fait venir 10 que lui pensait qu'ils allaient être des gens, des capitaines assez bien. Ça fait que j'ai eu une réunion avec les 10 capitaines. J'ai dit ce que je veux faire. J'ai eu de l'argent du MPO. J'ai dit : moi, j'aimerais que vous preniez à bord un Autochtone. Je veux qu'il connaisse la pêche et, vous, en retour, connaître des Autochtones. Ça fait qu'on a fait ça pendant 10 semaines. On a engagé 10 bateaux, ils ont pris chacun un Autochtone à bord et ils les ont formés. [...] Je pense que c'était la 2^e année Marshall, mettons en 2001-2002. [...] Là, ils ont vu que les Autochtones ce n'était pas des cannibales. J'exagère un peu, mais c'est parce que les gens ne se connaissaient pas. Même les Autochtones ne connaissaient absolument rien sur la pêche. Ça a aidé pour les relations. » (Ancien responsable de pêches autochtones) (E26)

50

Il apparaît néanmoins dans les discours des interrogés que ces tensions se sont apaisées avec le temps et qu'il y a aujourd'hui plutôt de la coopération entre les acteurs autochtones et allochtones de la pêche à la crevette nordique.

« Ça va bien. Au début c'était l'enfer là... Mais quand même... Ben, c'était un manque d'information... beaucoup là... Il n'y avait pas la mentalité... "Ils s'en viennent prendre nos... nos droits de pêche, ils s'en viennent tout ramasser ce qu'on pêche... Ça va tout être... Tsé on va tout perdre". Il y a eu beaucoup de mauvaises informations qui ont circulées. Puis... Quand ils ont compris c'était quoi le principe Marshall puis tout ça... Puis qu'on veut être quand même avec eux pour... Parce que ça arrive qu'on fait front commun les deux communautés ensemble là tu sais... Je pense de... ça va bien. Peut-être qu'avec d'autres communautés ça travaille pas aussi bien, mais à [sa communauté] on a des bonnes relations là avec... Peut-être quelques-uns là, mais ça c'est... regarde... c'est dans comme n'importe... Tu sais, mais à part de ça la relation est bonne. » (Responsable de pêches autochtones) (E2)

« Ça va très bien. Il y a peut-être eu des dissensions et un ressentiment à un certain moment donné. Les gens avaient l'impression qu'on leur volait quelque chose. Mais

ça s'est estompé au fil des ans. Maintenant, on a une relation qui est quand même très harmonieuse. » (Conseiller élu d'une Première Nation) (E4)

« Au début, c'est sûr qu'il y a eu un choc culturel. On a deux communautés qui ne se connaissaient pas. Mais aujourd'hui, le monde travaille ensemble. [...] Quand c'est arrivé, c'était autant un choc pour eux autres que pour nous autres. Ces gens-là n'avaient jamais le pied sur des bateaux, ils ne connaissaient pas ça. Nous autres, on ne connaissait pas les Autochtones non plus. Là, il y en avait des préjugés à cette époque-là : ils ne sont pas capables, ils sont agressifs, ils sont ci, ils sont ça. On a dû prendre une certaine ouverture d'esprit. C'est un mouvement que je n'ai jamais regretté. Je suis arrivé avec les bandes autochtones il y a 19 ans, et si j'étais plus jeune, j'en ferais un autre 19 ans. Je ne prends pas ma retraite... comment je dirais ça... ni en animosité, je n'ai aucun regret. J'ai été satisfait. Je n'ai aucun reproche à leur faire. C'est des êtres humains. Ils ont les mêmes qualités et les mêmes défauts. » (Capitaine allochtone salarié d'une Première Nation) (E23)

Plusieurs pêcheurs, capitaines-propriétaires et gestionnaires des pêches autochtones interrogés nous ont ainsi indiqué qu'il y a des relations d'entraide voire un sentiment communautaire entre acteurs autochtones et allochtones de la capture. Il s'agit tout d'abord d'une entraide entre pêcheurs sur le quai ou en mer (partage de secteurs de pêche, réparations, etc.). Il s'agit également d'une entraide entre gestionnaires des pêches autochtones et capitaines-propriétaires dans la défense des intérêts des acteurs de la capture lors de la négociation des quotas ou des prix. Les communautés autochtones de la Gaspésie sont ainsi membres de l'ACPG et de l'OPCVG. Certains interrogés considèrent que le déclin de la ressource a renforcé l'entraide entre les pêcheurs, qu'ils soient autochtones ou allochtones. Deux interrogés indiquent cependant qu'il y aurait plus de solidarité entre les pêcheurs des communautés autochtones entre eux pour ce qui est du partage d'information sur les secteurs de pêche. Cette coopération entre acteurs autochtones et allochtones de la capture s'est de nouveau manifestée en 2020 lors de la constitution d'un comité conjoint afin de défendre les intérêts communs de ces acteurs face aux effets de la COVID-19 sur le secteur.

« Moi j'ai remarqué... C'est sur les premières années quand j'étais là moi... Le monde, regarde... Ils prenaient des prises. J'ai remarqué beaucoup qu'ils gardaient ça tout pour eux autres. Mais astheure vu que la crevette a diminué, je trouve que les bateaux, comme s'entraident plus. [...] Le territoire, sur le territoire de pêche. Il va te donner comme regarde "j'ai été essayé telle position, ben regarde c'était bon, on pognait 2000 lb par 5 h puis vient me rejoindre" tsé... Tu vas sauver ta journée. » (Pêcheur autochtone d'une flotte des Premières Nations) (E10)

« Entre nous autres... Nos trois bateaux [de la communauté], on est correct. Parce qu'on cherche à diversifier les terrains un petit peu pour voir... [...] Disons qui... On se garde des petits à côté [il rit]. On en dit un petit peu. » (Capitaine allochtone salarié d'une flotte des Premières Nations) (E12)

«Ça se passe bien. Il y a une belle entente avec tous les autres là, les autres... Que ça soit les autres espèces de pêche, que ça soit les filets maillants [...] On essaie de ne pas se nuire l'un et l'autre. Tu sais, on s'appelle au téléphone, que ce soit filets maillants, "OK, dans quel secteur que t'es? OK, bon, ben peux-tu... ça te dérangerait tu de te tasser juste un petit peu parce que moi je peux pas aller là, j'ai juste une petite place à passer".» (Capitaine allochtone salarié d'une flotte des Premières Nations) (E13)

«Ça a tout le temps été. Je veux dire quand tu vas aller dans une zone où il y a de la... Ou il y a un petit peu plus de crevettes, mettons ben... On aurait dit que les capitaines sont comme réticents un petit peu à parler sur leur radio tu sais... C'est sûr qu'il y a des... Comme des petits clans genre. T'en as que ça soit les capitaines pour les autochtones ou les non-autochtones. Mais on dirait que c'est plus les capitaines qui travaillent pour les communautés... Eux autres ils vont se tenir un petit peu plus ensemble, genre.» (Capitaine autochtone salarié d'une flotte des Premières Nations) (E14)

«Ben on a une très bonne relation. C'est de l'entraide. C'est, pour nous autres aussi. À [port d'attache] il y a beaucoup d'entraide.» (Ancien pêcheur de crevettes autochtone d'une flotte des Premières Nations) (E16)

«On a des bris. C'est sûr que sur l'eau, il y a quelque chose qui brise et qu'on ne sait pas trop c'est quoi, on appelle les autres capitaines et, eux autres, ils nous donnent un peu leurs informations qu'ils ont et que nous autres on ne sait pas. Puis il y a l'expérience aussi. Et là, ça nous aide. [...] À part de ça, si on brise et on se fait remorquer, bien tout le monde collabore pareil un peu.» (Aide-pêcheur autochtone salarié d'une flotte des Premières Nations) (E24)

Toutefois, si les formes de coopération entre communautés autochtones et allochtones semblent s'être multipliées, il reste important de souligner qu'il existe encore des préjugés et des tensions qui pourraient être source de conflit. Par exemple, plusieurs interrogés indiquent que les acteurs autochtones des pêches sont priorisés dans leurs demandes, dans les budgets qui leur sont alloués et dans l'écoute dont ils bénéficient par les institutions.

«Les Autochtones ont priorité partout. [...] Pêches et Océans leur accorde une priorité dans les pêches. Si l'Autochtone n'est pas content, ça ne passera pas.» (Capitaine propriétaire allochtone) (E10ALO)

«J'avais dit... ça remonte à 95 qu'on avait rencontré le gouvernement parce qu'il voulait rentrer les Autochtones dans les pêches, moi j'avais dit : il n'y a aucun problème que ce soit des Japonais ou peu importe la race qui rentrent dans la pêche au même titre que nous autres. Ils payent pour ce qu'ils ont. [...] Il y a une injustice là-dedans. Mais je n'en veux pas aux Autochtones. Ils ont profité de l'occasion, mais il y a une injustice, je trouve.» (Capitaine propriétaire allochtone) (E25ALO)

« [...] d'après moi [...] les Autochtones ils ont tout, faque. [...] le gouvernement il donne de l'argent aux Autochtones, pis les Autochtones ils offrent plus pour les bateaux. Puis c'est eux autres qui finissent toute, par toute avoir faque. [...] Nous si on veut avoir un bateau, il faut qu'on le paye. Tandis qu'eux autres [les Autochtones], ils ne payent pas. [...] C'est de l'argent du gouvernement t'sais. Ils ont acheté. Les bateaux de crevettes quand ils ont acheté ça en 2000 ici là, les trois bandes autochtones, ben avant un bateau ça se vendait un million pis ça a explosé à trois millions d'un coup sec. » (Capitaine propriétaire allochtone) (E12ALO)

D'autres considèrent que les salariés des pêches autochtones travaillent moins que leurs pairs allochtones. Cela serait dû selon certains interrogés à une question de volonté : les pêcheurs autochtones voudraient moins travailler. Pour d'autres c'est une conséquence de l'éloignement de certaines communautés des ports de pêche : les pêcheurs autochtones seraient alors par exemple moins disponibles en cas d'urgence.

« Comme les bandes autochtones, eux autres, comme Restigouche, Maria, ils ont des bateaux ici. Ils ont des capitaines blancs qui sont dessus encore, mais si le problème qu'ils ont, c'est qu'ils sont loin, ils sont à 3-4 heures de route. Quand il faut faire de quoi de vite avec le bateau, ils les appellent : venez m'aider. Dans 4 heures, il s'en passe des affaires. Le capitaine blanc est tout seul, il ne peut pas tout faire. » (Capitaine propriétaire allochtone) (E1ALO)

« [...] je vous dirais que les quotas que le gouvernement a rachetés pour les [Autochtones], ça aide pour faire virer les autres pêcheurs blancs comme moi. Moi, c'est d'même que j'ai eu. On loue le quota pour aller pêcher, ça fait une coupe de piastres. Ok, eux autres, ils ne pêchent pas et ils font de l'argent chez eux à ne rien faire, mais ça nous permet de grossir notre chiffre d'affaires un petit peu. [...] Puis les [Autochtones], ce n'est pas eux autres qui vont forcer sur la pêche. Moi, je prends une nuit par voyage pour aller coucher chez nous. Mais eux autres, le capitaine arrive et il travaille avec trois [Autochtones] à bord et, des fois, les [Autochtones] disent : demain après-midi, je pars et les [Autochtones] ne sont pas là, ou bien qu'ils arrivent sur la rumba un peu, mélangés un peu. Rendu l'automne, les gars sont tous écœurés. Au lieu de faire quatre voyages par mois, ils en font juste un. » (Capitaine propriétaire allochtone) (E3ALO)

« C'est sûr que des fois peut-être que... parce que dans chaque bateau autochtone il y a des blancs. Des fois, peut-être que les Autochtones veulent moins travailler. Mais ça, c'est des ouï-dire. Ça travaille pareil. C'est les mêmes choses. » (Capitaine propriétaire allochtone) (E29ALO)

Les pêcheurs autochtones ont parfois été décrits comme moins fiables que les pêcheurs allochtones. Les relations semblent être plus particulièrement tendues entre l'une des communautés autochtones et les acteurs allochtones. Les pêcheurs et gestionnaires de cette communauté ont été plusieurs

fois dénigrés par des interrogés. Un aide-pêcheur autochtone indique ainsi que le comportement qu'il juge anormal des pêcheurs de cette communauté a pu aboutir à la stigmatisation de pêcheurs d'autres Premières Nations. Des interrogés indiquent également que persistent des sentiments de jalouse de pêcheurs allochtones envers les pêcheurs autochtones parce que ces derniers ont reçu des subventions et des permis pour plusieurs espèces.

« Il y a toujours un petit peu de jalouse. C'est normal. Parce que rapport au crabe. Parce que eux autres ont eu le crabe. [...] C'est parce que les Autochtones, ça a été donné. Parce qu'ils auraient pas pu acheter de permis de crabe, parce qu'il y avait personne qui voulait vendre de permis aux [Autochtones]. Fait que le gouvernement a dit "OK, je vais aller chercher dans la masse", puis il nous a donné du crabe. Ils n'ont pas aimé ça». (Capitaine allochtone salarié d'une flotte des Premières Nations) (E12)

« Il y a du monde qui pense ça, "ah les Autochtones ils ont tout, ils ont tout eu gratuit, tati, tata". Ça fait que non, moi je reste là, puis je reste là, je dérange pas mes agrès, mes engins de pêche. » (Capitaine allochtone salarié d'une flotte des Premières Nations) (E13)

« Les Autochtones, ils sont beaucoup, je dirais, stéréotypés. [...] Par les blancs. Par les capitaines-propriétaires et tout ça. Mais il y en a qui en connaissent qui sont corrects. Tu vas aller sur des bateaux de blancs qui vont dire : "ah, les Autochtones, c'est tous des lâches, ils font tout quand ils veulent". Oui, pour certains c'est le cas. Comme pour moi, non. Je suis autochtone, mais je ne suis pas un lâche. Mais il y a des bateaux où c'est juste les capitaines qui mettent la glace dans le bateau, qui font l'épicerie. Les Autochtones arrivent, et paf!, ils s'en vont à la pêche, ils reviennent. En même temps, eux autres, dans leur communauté, c'est normal. C'est d'même qu'ils ont vécu, c'est d'même qu'ils ont été élevés. Il ne faut pas les juger par rapport à ce que nous on n'a pas été élevés comme ça, parce que ce n'est pas comme ça que ça marche pour eux. Mais il y a beaucoup de jugements quand même. [...] [Les membres de la communauté dont il est question plus haut] Ils n'ont pas une bonne réputation. [...] Parce que les autres Mi'kmaq ont une bonne réputation. Je connais beaucoup de monde qui ont pêché pour [cette communauté] et ils m'ont tous dit ça. Je ne sais pas si c'est des fabulations. Parce que, moi, ça ne m'est pas arrivé de travailler avec eux autres, mais il y a beaucoup de bla-bla. [...] Les capitaines, c'est des blancs qui travaillent pour eux. Puis eux autres, c'est des Autochtones. Puis souvent, comme je te dis, ils sont obligés de faire la job que les hommes de pont sont censés faire parce qu'eux autres ne le font pas. Ça chiale, ça chiale. Et là, ça parle partout, c'est du trouble, ça s'amplifie. Mais en fait c'est juste une minorité. Une minorité qui fait qu'après ça tous les autres Autochtones sont jugés. [...] Ils vont nous juger aussi. "C'est des bateaux autochtones, c'est des lâches, eux autres". Ils n'ont jamais pêché avec nous autres. Il y a du monde qui sont venus pêcher avec nous autres pour remplacer des gars d'ici, de Rivière-au-Renard, qui nous disaient ça

au début et ensuite, après avoir pêché avec nous autres, ils disaient : "ah, vous n'êtes pas des lâches pantoute, vous êtes des vaillants, vous êtes débrouillards". Là, après ça, ils n'en revenaient pas et ils nous disaient : "nous autres, on s'est fait dire que vous étiez tous des lâches". Là, nous autres, ça nous froissait, veux veux pas. On était là : "bien là, il ne faut pas juger avant de connaître". » (Aide-pêcheur autochtone salarié d'une flotte des Premières Nations) (E24)

« Parce qu'ils ne sont pas à l'heure, et tout ça. Moi, je vais perdre mon temps. Ils ne sont pas... comme tu vois là, [pêcheur autochtone] qui pêche avec moi, on est arrivé mardi nous autres, il est venu nous aider mardi matin et là on l'a perdu. [...] Bien, il y en a qui débarquent à Matane encore. Si le capitaine veut partir à midi, il faut qu'il leur dise : OK, on part à 8 h le matin. Là, ils vont arriver vers 10 h-11 h. [...] Ils ne sont pas... On dirait qu'ils ne l'ont pas, eux autres. Être en retard. [...] Comme je dis aux gars, c'est plate à dire, mais ce n'est pas une job qu'ils veulent, c'est une paye. Comme [pêcheur autochtone], il marque sur Internet : je suis content, c'est les vacances. Et on commence à pêcher. Ça fait 3 jours qu'on ne le voit pas. Ce n'est pas vraiment le travail. » (Aide-pêcheur autochtone salarié d'une flotte des Premières Nations) (E25)

5.2.2. Une augmentation de la durée des sorties en mer

Une autre modification subie par les acteurs de la capture est l'allongement de la durée des sorties en mer du fait de la raréfaction de la ressource. Les voyages durent plus longtemps. Les pêcheurs doivent attendre plus longtemps entre chaque relevage du chalut et passent moins de temps au tri et à la manutention des crevettes. Cela crée une pénibilité liée à l'ennui à bord des bateaux, mais aussi limite encore les contacts (déjà rares) avec la famille pour les équipages durant la saison de pêche. Certains interrogés estiment cependant que cela peut avoir quelques avantages comme un allongement du temps de repos en mer.

« Ayant moins de crevettes, on a plus le temps de se reposer. Avant, on a même déjà fait des 3 jours debout sans dormir, tout l'équipage au printemps, parce qu'on avait des gros boums. Mais maintenant, le printemps, on a le temps de dormir quand même. Je ne te dis pas que c'est comme à la maison, mais le temps de dormir une heure là, 45 minutes, des fois deux heures. Tandis qu'avant, on dormait debout, accoté sur le coin du mur parce qu'on se déplaçait et c'était là, on avait le repos. Mais ça a changé. » (Pêcheur allochtone) (E5ALO)

« Euh le négatif, se battre tous les ans pour les prix. Euh... ça ça vient dur sur le moral. Positif, ben d'après moi c'est le plus beau métier, tous les pêcheurs vont sûrement te dire ça pareil. Euh... c'est ça. Ben ouf, inconvénients, à part se battre pour le prix. Être loin, partir 6-7 jours, ça c'est un inconvénient, mais ça fait partie du métier faque... » (Capitaine propriétaire allochtone) (E14ALO)

« Quand il y a moins de crevettes, faut pêcher plus longtemps pour essayer de prendre pareil là. Les sorties sont plus longues. » (Capitaine allochtone salarié d'une flotte des Premières Nations) (E17)

« Sur le bateau, le temps est plus long parce qu'on travaille 2 heures et après ça on est comme 5 heures arrêtés. Tandis que dans le temps on ne pouvait même pas entrer en dedans. Ça passait plus vite, puis les voyages étaient beaucoup plus rapides. Tu as plus de temps pour faire des affaires, comme lire, remplir comme des cahiers de travail, tu peux faire l'école quasiment sur le bateau. Du temps libre, on en a plus. C'est sûr qu'il y a des avantages aussi, mais le temps est plus long. C'est ennuyant quand tu es une semaine sur l'eau et que tu as hâte d'arriver et voir tes amis, ta famille, puis que tu n'as rien à faire. Tu te tournes les pouces sur le bateau. C'est là que c'est plus long que quand tu travailles. Finalement, moi, j'aime quand même ça. Mais ça dépend des semaines. Des fois, il y a des semaines qui sont plus longues. » (Aide-pêcheur autochtone salarié d'une flotte des Premières Nations) (E24)

5.2.3. Une plus grande incertitude des travailleurs par rapport à leur accès à l'assurance-emploi.

Des interrogés des secteurs de la capture et de la transformation indiquent que si les quotas de crevettes nordiques continuent de baisser il va être de plus en plus difficile pour les travailleurs des usines de transformation et les employés de la capture de travailler suffisamment de semaines pour pouvoir ensuite bénéficier de l'assurance-emploi. Cela pourrait amener ces travailleurs, mais aussi la relève à se détourner de ce secteur d'activité. Dans le même temps, les usines sont de plus en plus automatisées ce qui contribue à diminuer leur besoin en main-d'œuvre.

« C'est sûr que si les quotas de crevettes baissent encore, le monde dans les usines vont dire : on ne fera plus notre assurance-emploi. Ça s'en vient un problème. Mettons qu'il arriverait encore une autre grosse baisse de quotas cette année dans la crevette, pour moi il y a des usines qui sont appelées à fermer. » (Capitaine propriétaire allochtone) (E1ALO)

« Mais dans le cas particulier de Marinard, y est arrivé un drôle de phénomène, c'est que justement, y a des gens qui étaient assez inquiets, qui sont carrément partis, d'un autre côté on a une usine de pales euh, LM Wind Power à Gaspé, qui cherche du monde. Bah en fait, on vit un phénomène de pénurie de main-d'œuvre à Gaspé là, ça c'est clair. Ça fait qu'y a des gens qui sont partis, en bonne partie pour des raisons d'incertitude, qui disent j'sais pas moi j'veais tu avoir des revenus jusqu'au mois de mars, je le sais pas, donc j'm'en vas ailleurs lui y a besoin de quelque chose. Ça fait que ça va définitivement compliquer le recrutement et la rétention de main-d'œuvre pour les usines de transformation. » (Représentant d'une association de pêche allochtone) (E11ALO)

« L'assurance-emploi c'est complexe parce que, advenant qu'on arrive... sous le seuil... de qualification à l'assurance-emploi, là par exemple c'est 16 semaines en règle générale, c'est 16 semaines. 16 semaines dans lequel on doit faire au moins 1100 \$ environ là, OK, pour avoir le chômage dit maximum. Bon ben qu'est-ce qui arrive si par exemple on arrive sous le seuil des 16 semaines? » (Coordonnateur des pêches autochtone d'une flotte des Premières Nations) (E1)

5.2.4. Une diminution des revenus communautaires pour les Premières Nations

La crevette nordique contribue de façon très multidimensionnelle au fonctionnement et au développement des communautés des Premières Nations qui exploitent cette ressource. Cette pêche crée des emplois et génère aussi des revenus communautaires qui sont ceux qui financent les services sociaux des communautés ainsi que la création d'autres filières économiques. Les bateaux appartiennent aux communautés, les pêcheurs sont salariés et les revenus reviennent en conséquence à la communauté directement, laquelle peut ainsi les réinvestir pour le bien commun. La crevette nordique participe aussi à la souveraineté alimentaire des Premières Nations, avec notamment des distributions de colis alimentaires aux membres. Une baisse des quotas pourrait ainsi signifier à moyen terme une diminution des services dans les communautés.

« S'il n'y a pas de pêche il n'y a pas de communauté. » (Responsable de pêches autochtones) (E2)

57

« Avec nos pêcheries... Nous... Et bien... Ce sont exclusivement des pêcheries commerciales alors... Tout appartient à la bande. Tous les permis, tous les bateaux, tout... L'équipement appartient à la bande. Et quand nous pêchons, nous pêchons pour la communauté car les fonds que nous produisons retournent à la communauté. Comme... Ça peut être des emplois, ça peut être pour l'éducation, ça peut être pour le maintien de l'ordre, partout où il y a un manque d'argent, c'est ce que nous fournissons, c'est notre vache à lait. [...] Ainsi ça amène de l'emploi, ça amène... Si on a besoin de plus de policiers, si on a besoin de travailleurs de la santé pour le département de la santé, sous tu sais, ce sont différents départements auxquels nous amenons ces fonds.... » (Responsable des pêches) (E6)

« De toute façon, on se comprend bien que c'était la vache à lait. Vraiment. Parce qu'il n'y avait rien d'autre. Ça fait que c'était notre seule, sinon l'aide du gouvernement. Alors, ça, c'était *hot* parce que ça nous permettait de former des gens et d'avoir des employés qui travaillaient à la bande. De deux, les profits, si tu veux, allaient vers d'autres réinvestissements pour les programmes sociaux qui avaient des lacunes, si tu veux. » (Ancien responsable de pêches autochtones) (E26)



VIVRE DE LA MER DANS UN CONTEXTE DE
CHANGEMENTS GLOBAUX. QUEL FUTUR POUR LES PÊCHES ?



© Marina Soubrou

**Entre inventions et innovations :
quelles solutions d'adaptation ?**

6. ENTRE INVENTIONS ET INNOVATIONS : QUELLES SOLUTIONS D'ADAPTATION ?

Face au déclin local de la ressource qu'ils exploitent, les acteurs de l'industrie de la crevette nordique de l'Est-du-Québec expérimentent ou envisagent des solutions. Certaines sont radicalement nouvelles et constituent en ce sens de véritables inventions. D'autres étaient déjà mises en œuvre par des acteurs – parfois même localement – et sont davantage en cours de diffusion ou d'appropriation par les différents groupes d'acteurs, participant ainsi de processus d'innovation (Saucier et al., 2007).

6.1. Des innovations multidimensionnelles dans la capture

6.1.1. Innover par hybridation : un potentiel d'innovation organisationnelle

Grâce à leur structure organisationnelle communautaire, les effets de la tendance au déclin de la ressource en crevettes nordiques s'imposent davantage aux communautés autochtones qu'à leurs seuls pêcheurs salariés. Là où les capitaines-propriétaires subissent de façon individuelle l'incertitude croissante sur la rentabilité de leur activité et l'augmentation des coûts fixes, ces contraintes sont subies au niveau communautaire pour les pêches autochtones, de la même façon dont les risques et contraintes seraient adressés collectivement par les membres d'une entreprise coopérative ou par les citoyens dans le cas d'entreprises publiques. Les communautés autochtones impliquées dans cette recherche ont construit des pêcheries – et plus largement des économies – communautaires diversifiées, notamment autour des secteurs de la foresterie, du tourisme ou encore de l'énergie éolienne. Cela permet des transferts de trésorerie, mais aussi éventuellement du transfert de personnel ou d'équipements (pêcheurs et/ou bateaux reconvertis dans la pêche d'autres espèces). En cela elles s'avèrent potentiellement plus résilientes face au déclin d'une des ressources exploitées, le fonctionnement de la communauté ne reposant pas de façon unique sur une ressource. Gains et pertes des différents secteurs économiques peuvent donc potentiellement s'équilibrer. Ainsi, de façon générale, les acteurs des pêches autochtones interrogés semblent envisager un avenir plutôt radieux pour les pêches communautaires autochtones, principalement parce que les Premières Nations exploitent plusieurs espèces.

61

« There's always gonna be a species that's going to come along and take over another species. [...] So see, cod was there and shrimp came in, comes over. So I think there's always going to be a door to swing in with an other. » (Responsable des pêches) (E6)

« Nous autres c'est... Il n'y a pas de limite. Je vois ça vraiment comme un domaine que nous autres en tant qu'Autochtones vraiment c'est quelque chose... Ça s'en vient dans une belle direction. [...] C'est toujours en expansion. » (Superviseur d'une flottille des Premières Nations) (E7)

Cependant, l'activité de pêche à la crevette nordique en elle-même est plutôt perçue comme ayant un avenir sombre.

« [un avenir] Pas très reluisant. Moi, je suis une personne généralement optimiste, mais quand même pragmatique. Il faut être réaliste. Les stocks sont en baissant. Comme je disais, il y a une énorme pression du sébaste, de ce prédateur-là, sur la crevette. Les stocks sont en baissant, est-ce que c'est un cycle normal? Fort probablement que c'est un cycle normal qu'à un moment donné ça baisse et ça remonte. Là, on est probablement dans le fond de la cave. Ça va peut-être remonter. Mais pour que ça remonte, c'est officiel qu'il faut faire quelque chose à propos du prédateur. Donc, il faut enlever certaines pressions. Pour les prochaines années, je ne peux pas voir comment les stocks pourraient augmenter de manière significative à court terme. Moyen-long terme, possible. » (Conseiller élu d'une Première Nation) (E4)

Néanmoins, alors que les activités économiques communautaires financent les services et le développement des communautés, la mise en péril de la rentabilité d'une activité aussi importante – du point de vue des volumes financiers générés – que la pêche à la crevette nordique pourrait porter atteinte au développement de la communauté. Cependant, quoique ce risque puisse être fort à court terme, à moyen et long terme la diversité des activités économiques communautaires peut permettre une réorientation du capital et des moyens de production vers des activités plus rentables, à l'intérieur du secteur des pêches et au-delà.

Il y a également des tentatives de diversification des activités chez certains pêcheurs allochtones, mais aussi des aspirations à une gestion plus coopérative. Deux des interrogés pratiquent plusieurs activités professionnelles. L'un pêche, fait du remorquage, du sauvetage en mer ainsi que des missions de recherche pour le gouvernement du Canada. L'autre pêche et possède une entreprise qui produit des caméras sous-marines. Les deux interrogés expliquent que cette poly-activité renforce la résilience de leurs entreprises en temps de crises.

« J'ai investi pour faire un remorqueur avec le bateau, parce que ça aussi ça représente un investissement de plusieurs centaines de milles, mais ça nous a permis de se trouver un à-côté et de continuer à faire travailler le bateau. Ça m'a aidait beaucoup pour payer les termes du bateau aussi. Parce que quand les années sont mauvaises, il y avait des paiements à faire. [...] du côté du remorquage, je n'en ai pas vu vraiment d'autres. En tout cas, dans la capacité de remorquage que nous on a. Il y en a d'autres qui y ont sûrement pensé, peut-être qu'ils ont bloqué quand ils voient l'investissement qu'ils ont à mettre dedans. Moi, il faut dire que c'est un coup de dé. C'est qu'au moment où j'ai réfléchi à faire ça, madame [nom], de [nom]

de l'entreprise], de [ancien nom de l'entreprise] à l'époque, m'a offert de devenir remorqueur pour elle. Ça fait qu'en ayant des contrats garantis, ça m'a permis d'investir sans trop craindre. Effectivement, pendant 5 ou 6 ans, j'ai travaillé presque à temps plein, en dehors de la pêche, pour madame [nom]. [...] On fait aussi du sauvetage. On a fait du sauvetage, entre autres, le marsouin, on était là. Sauvetage puis renflouage du bateau rendu à quai avec récupération des corps à l'intérieur. Moi, j'ai une formation pour ça, pour aller chercher les gens qui décèdent dans les bateaux. On a fait un peu toutes sortes de choses. L'an passé, on est allé aider une baleine qui était coincée. [...] En ayant le certificat de remorqueur, ça nous permet aussi d'être un navire de recherche pour le gouvernement du Canada, entre autres, et on a fait souvent des recherches de biomasse de crevettes, des recherches comme ça pour essayer de faire une espèce de graphiques des strates d'eau au niveau de la chaleur. » (Capitaine propriétaire allochtone) (E7ALO)

« Tu penses que la création de ma petite compagnie [nom de la compagnie], mes caméras sous-marines, ça fait en sorte que je demeure un peu plus confiant parce que je me dis que je pense que ça va nous permettre de bien traverser peut-être une crise tout de même, de supporter le fait que ma pêcherie peut moins bien aller, moins performer. Mais nous, on va quand même bien s'en sortir. » (Capitaine propriétaire allochtone) (E26ALO)

Alors qu'il y a déjà eu et qu'il y a encore de la coopération entre les acteurs autochtones et allochtones de la capture (mentorat, défense d'intérêts communs, etc.), une diffusion des pratiques organisationnelles coopératives autochtones au sein des pêches allochtones semble envisageable. En effet, à leur entrée dans les pêches, les communautés autochtones de l'Est-du-Québec ont recruté des capitaines et des pêcheurs allochtones expérimentés et reconnus dans leurs communautés. Cela répondait à trois objectifs : 1) assurer la rentabilité de leur nouvelle activité alors qu'ils ne disposaient pas de personnel qualifié (ou peu) parmi leurs membres; 2) permettre la formation de personnel qualifié parmi leurs membres par du mentorat; et 3) faciliter l'intégration des communautés autochtones dans le secteur des pêches en bénéficiant de la respectabilité des mentors recrutés. Aujourd'hui les communautés impliquées dans cette recherche disposent d'une main-d'œuvre qualifiée parmi leurs membres et souhaitent atteindre l'objectif d'avoir des équipages entièrement autochtones. Les mentors partant peu à peu en retraite, les équipages des crevettiers autochtones sont de plus en plus composés de capitaines et pêcheurs autochtones.

Au-delà, la Gaspésie a déjà connu des coopératives de pêcheurs par le passé, qui ont notamment possédé l'usine de transformation de produits de la mer de Rivière-Au-Renard (aujourd'hui Marinard). Il y a déjà des embryons d'activités coopératives avec l'ACPG, par exemple pour la production de glace, la fabrication et la maintenance des agrès et le parc d'hivernage des bateaux. Un interrogé note que les pêcheurs devraient davantage coopérer entre eux, par exemple en matière de partage des zones de pêches, parce que cela permettrait de réduire les coûts d'exploitation de tout le monde. Cependant plusieurs interrogés notent que les pêcheurs ont plutôt tendance à suivre des principes d'action individualiste et de compétition entre eux.

« [...] ici les pêcheries, il y a plusieurs années, Marinard ici c'était une coopérative. Puis la communauté, a jeté la coopérative à terre, en faisant des grèves, il y avait des syndicats dans les employés, c'était du monde qui travaillait pour avoir leur paye, ils ne travaillaient pas pour la coopérative. Moi, j'étais membre de la coopérative, mon père était directeur de la coopérative. Je pourrais t'en parler. C'est sûr que du monde à Rivière-au-Renard vont peut-être dire le contraire, mais le monde, ils sont, comment je pourrais te dire ça! "Mes gars se sont chiés dans les mains", mais tu coupes la branche sur laquelle tu es assis, tu comprends? Ils ont scié la branche sur laquelle ils étaient assis. Ça c'était une vache à lait la coopérative. Je te parle dans les années quand je commençais à pêcher. Il y avait trois chefs, trois chefs d'employés. Il y avait 500 employés puis ils viraient ici, ça virait 24 h, l'usine marchait 24 h par jour. Ça débarquait jour et nuit. Il y avait du poisson de fond dans le temps. [...] Mais ils partaient en grève. Ils nous faisaient... ils ont jeté la coopérative sur le cul [...]. » (Capitaine allochtone salarié d'une flotte des Premières Nations) (E15ALO)

« Nous autres, l'Association, c'est qu'on défend tous les dossiers au gouvernement. Le prix de la crevette, ça, on ne s'occupe pas de ça, il y a un office pour ça. On défend les dossiers au gouvernement. On a un parc de bateaux, une usine à glace et une usine de confection de chaluts, d'engins de pêche. Depuis 3 ans, on est une coop. Avant, on était une entreprise incorporée. Sauf qu'on a toujours dit, on a toujours fonctionné dans le principe d'une coop, dans le sens qu'on a toujours dit que si on fait des profits, les profits vont être distribués pour donner des services aux pêcheurs ou améliorer le service aux pêcheurs. Mais on n'a jamais redistribué de l'argent aux pêcheurs. Si l'Association réussit à faire des profits, c'est garanti qu'on ne distribuera jamais d'argent aux pêcheurs. Là, on est devenu une coop, mais c'est toujours redistribué pour le service aux pêcheurs. » (Capitaine propriétaire allochtone) (E8ALO)

« Les gens gardent trop leurs secrets. Personnellement, j'ai peut-être passé pour un martien en disant ça, mais on devrait être plus ouverts [...] Exemple : quand quelqu'un a des belles captures, il ne dira pas : venez me trouver, là c'est bon. Mais on devrait le faire, parce que tout le monde pourrait en profiter, dans la sorte de pêche que je fais. [...] ce serait plus facile parce que pendant qu'il y en a tout le monde pourrait en profiter. Puis ensuite, tout le monde chercherait à différentes places où elle est rendue. Ça fait qu'à la fin de la saison, ça coûterait moins cher en *fuel* à tout le monde. Le trafic serait diminué. » (Capitaine propriétaire allochtone) (E25ALO)

« Ils sont individualistes, ils sont indépendants. Faut que tu sois indépendant pour faire un métier de même. Tout le monde travaille pour sa poche. Moi j'ai été président longtemps, je n'haïssais pas ça, mais a un moment donné tu deviens amère. T'as des pêcheurs de 2^e-3^e génération, qui sont beaucoup plus riche que toi, et toi tu travailles pour tous les membres. Tu t'aperçois qu'en arrière par des

gros. Tu viens... tu ne veux pas travailler pour eux autres. À un moment donné tu deviens amère, mais c'est de même dans tous les métiers, c'est long. Les pêcheurs sont indépendants, ils travaillent pour leur poche a eux autres. C'est de même, c'est difficile de les garder réunis. Peut-être un défaut de l'industrie aussi. » (Capitaine propriétaire allochtone à la retraite) (E24ALO)

Néanmoins, les multiples associations sectorielles dont sont membres les acteurs autochtones et allochtones de la pêche à la crevette nordique représentent autant d'espaces de dialogue pouvant faciliter une diffusion des pratiques coopératives.

6.1.2. Innover par retrait : des communautés autochtones qui limitent leurs investissements dans la crevette nordique

Plusieurs interrogés autochtones du secteur de la capture nous ont indiqué mettre en œuvre ou constater une stratégie de réduction des coûts de maintenance des bateaux afin de maintenir la rentabilité de l'activité. Il s'agit de ne faire que les réparations prioritaires sur les bateaux. Les communautés autochtones semblent ainsi limiter leurs investissements actuels dans la capture des crevettes nordiques. Dans deux des quatre Premières Nations rencontrées pour notre enquête, des quotas auparavant pêchés par deux bateaux ont été rassemblés sur un seul bateau afin de réduire les coûts fixes dans un contexte de diminution des quantités à capturer. Dans ces cas, si un seul bateau n'est pas capable de capturer tout le quota, une part du quota est louée à d'autres pêcheurs.

« C'est sûr que depuis quelques années là... Ça mange un dur coup. Et aussi... surtout que notre crevettier a quand même... 28 ans. Donc les réparations sont quand même majeures. Et pour ce qui est de la rentabilité ben des fois là... on n'a comme pas le choix de minimiser le... de garder la base des réparations, pas trop investir dans les... des améliorations puis tout ça parce que... Faut essayer de garder ça le plus rentable possible. Surtout qu'on essaie de maintenir les emplois à bord là de pas... de pas diminuer ça. » (Responsable de pêches autochtones) (E2)

65

« Si j'avais un investissement à faire, ce ne serait pas dans la crevette. » (Conseiller élu d'une Première Nation) (E4)

« Nous, on avait deux bateaux qui exploitaient nos deux permis et présentement on a un bateau qui exploite nos deux permis. Ça a tellement diminué qu'on l'a mis sur le même bateau. [...] Ensuite, les quotas qu'on a à Anticosti, on a préféré les louer, les quotas, plutôt que d'aller les exploiter. En louant, on les loue à une entreprise qui va les pêcher et qui nous verse une partie du montant. On évitait d'aller l'exploiter, et les prix d'exploitation pour aller les chercher étaient quelque chose. » (Responsable des pêches) (E5)

Il s'agit ici d'une diminution des investissements dans le but de mieux servir la communauté, c'est-à-dire de processus d'innovation sociale par retrait. Les communautés autochtones semblent en mesure d'adopter de telles pratiques car l'amortissement des coûts à court terme ainsi que la réorientation des investissements sont rendus possibles par l'exploitation d'autres espèces et des économies communautaires diversifiées (foresterie, énergie, etc.).

Un interrogé allochtone nous a également fait part de son intérêt pour une nouvelle rationalisation de la flotte de crevettiers comme solution potentielle d'adaptation à la raréfaction de la crevette. Selon lui cela aurait un coût que pourrait assumer le gouvernement fédéral et aurait pour bienfait de permettre aux pêcheurs restant d'avoir une activité rentable et de pouvoir moderniser la flottille.

« Moi je vais vous dire vraiment, si on veut s'en sortir. Il y a deux solutions, dans le golfe du Saint-Laurent, je vous parlerai pas de l'Atlantique, l'Atlantique Nord, l'Atlantique Sud, je parle pas de ça, c'est une autre paire de manches, ils pêchent à l'année d'autres espèces qui ressemblent un peu comme partout ailleurs. Mais dans le golfe Saint-Laurent. Terre-Neuve, la côte ouest de Terre-Neuve, tout le Cap-Breton, l'Île-du-Prince-Édouard puis les Îles-de-la-Madeleine. Qui se fasse une grosse rationalisation au niveau de la quantité de bateaux de pêche. [...] Si la crevette vient là, reste là un peu, encore une dizaine d'années par exemple. Puis que le quota soit à deux-trois cent mille les meilleurs quotas. Après ça, rationalisation de cinquante pourcents du bateau, ils vont monter à six-cent mille livres. Puis après ça, parallèlement à ça s'équiper de bateau pour pouvoir faire de quoi à prix compétitif à n'importe qui qui est sur le marché. Là on est pas là. [...] Ici il y a 75-80 % des bateaux que c'est des vieux capitaines qui sont dessus, qui n'ont pas de relève puis qui ne sont plus capables de revendre. Bon notre premier ministre canadien a acheté un *pipeline* à, il va à l'encontre des Canadiens, trois-quatre milliards, t'aurais pris ce trois-quatre milliards là, t'enlève 50 % des bateaux dans le Golfe. [...] Puis si tu rationalises, ça va rapporter à ceux qui sont là. » (Capitaine propriétaire allochtone) (E13ALO)

6.1.3. Des pistes d'innovations technologiques

Plusieurs innovations techniques ont été évoquées par des acteurs de la capture, mais aussi de la recherche appliquée comme étant des pistes d'adaptation potentielles. Il y a tout d'abord des innovations en matière d'agrès de pêche avec les chaluts semi-pélagiques fonctionnant avec des panneaux volants. Ceux-ci, qui à la différence des chaluts traditionnels ne touchent pas le fond de l'eau, permettraient des économies substantielles de carburant en raison de l'absence de résistance et une meilleure préservation des fonds marins.

« [...] on a adopté des panneaux volants. Bien c'est mon père qui a amené ça au début, puis au début ça marchait pas, puis avec la nouvelle technologie que

[inaudible] a apporté, ça fait un bon 7 ans qu'on commence à savoir, puis qu'on travaille avec ça, avec les panneaux. [...] ça use moins de *fuel*, ça a une meilleure empreinte écologique, le panneau ne traîne plus sur le fond, donc tu as moins d'empreinte. [...] Tu as moins de *fuel*, tu as moins de résistance, faque tu prends moins de *fuel*. Au début on se demandait vraiment si ça avait un effet, mais comme on est arrivé au comptable à la fin de l'année, puis que le comptable nous a dit que les seules entreprises que le *fuel* avait diminué dans l'année c'était nos trois entreprises, faque là on a dit; OK, finalement ça marche. » (Capitaine propriétaire allochtone) (E14ALO)

Cependant, alors que des tests ont été effectués avec des pêcheurs et que les retours ont été positifs, l'organisation faisant la promotion de cette technologie déplore le faible taux d'adoption de cette dernière chez les acteurs de la capture. Un interrogé indique qu'il y aurait un certain manque de confiance envers ces promoteurs, ce qu'un autre confirme en l'expliquant par un décalage entre leur approche et les attentes et besoins des pêcheurs.

« Moi, j'ai une hypothèse personnelle : si on avait réussi à amener assez rapidement 10 capitaines-propriétaires sur les 50, c'est beaucoup même, puis même, je pense que 10 %, si on avait réussi à 10 %, si on en avait eu cinq à adopter la technique dans l'année qui suit, après ça, ça aurait fonctionné tout seul. Parce que là ils auraient été plus que deux à se parler. Oui, il a fait l'expérience. Moi, je le sais, j'ai eu des remarques : "Ils ont été payés pour faire ça, eux autres" "C'est eux autres qui ont eu l'argent de la recherche". Oui, mais eux autres, ça leur a coûté aussi du temps et du *brain*, les pionniers. Puis là, les autres : "Oui, c'est facile, [Centre de recherche] était là-dedans, le MAPAQ a payé, puis Développement économique Canada a payé". Même, j'ai entendu des allusions style : "ils ne méritaient pas ça". » (Chercheur dans un centre intégré de recherche industrielle) (E2ALO)

67

« Je vais te donner un exemple, il ne faut pas que ça sorte de ton affaire, on avait été en Espagne à un show, il y avait trois personnes de [Centre de recherche] là. On s'est rencontré là-bas. Il a dit : il n'y avait rien en toute pour nous autres là-bas, il n'y avait rien d'intéressant. Bien, suite à ce voyage-là, il y a eu cinq projets. C'est des gars qui font de la recherche, mais au départ qui est sur le terrain? C'est nous autres, qui voient qu'est-ce qu'on a besoin. Ce n'est pas vu du même œil. Eux autres, peut-être point de vue scientifique il y avait moins de choses intéressantes pour eux autres, mais point de vue pratico-pratique, il y avait des choses intéressantes pour nous autres pour améliorer nos façons de faire. » (Capitaine propriétaire allochtone) (E6ALO)

Plusieurs interrogés évoquent en outre des innovations potentielles en matière de propulsion plus propre des bateaux, avec de l'hydrogène, de l'ammoniac ou encore du vent. Enfin, à Rivière-Au-Renard, un pêcheur a développé une caméra sous-marine produite localement et permettant de mieux comprendre et adapter l'effort de pêche.

« Moi je dirais que l'hydrogène pourrait être une voie. Les piles, à cause qu'on rejette de l'eau, sauf qu'on serait assis sur une méchante bombe. Ça prend de l'autonomie. [...] C'est qu'on gère mieux ce qu'on va consommer. Exemple : tu as un gros moteur électrique, il fait ça vite, il fait de la combustion. Mais tu n'es pas obligé de l'alimenter à 100 %. Donc, si tu as un gros moteur à diesel, il est en marche quand même, ton gros moteur diesel. Tandis qu'un gros moteur électrique, tu as juste besoin d'un peu de courant et tu divises tes apports de courant en trois. Tu fais juste fonctionner avec une génératrice. Sauf qu'il y a une perte, comme 20 % de perte entre les deux, il ne faut pas l'oublier, ça. Mais présentement, c'est une des voies pour économiser. Tu fais juste marcher le groupe électrogène quand tu en as juste besoin ; tu en fais marcher deux quand tu en as besoin de deux. Il y a une économie à faire là. Sauf que c'est pas loin de $\frac{3}{4}$ d'un million juste dire que je m'équipe comme ça à la place du diesel. Ça, c'est une voie. Il y a l'hydrogène, comme je disais tantôt. Là, on produit de l'électricité à partir de l'hydrogène. » (Capitaine propriétaire allochtone) (E9ALO)

« [...] on est des grands consommateurs de *fuel*. On consomme beaucoup beaucoup de *fuel*. Est-ce qu'il y aurait moyen... en tout cas, en termes d'action qu'on peut prendre, est-ce qu'on peut se virer de bord, est-ce qu'il existe un mélange de carburant, je sais que... je sais pas, on peut adopter des moteurs diesel pour les faire... quelque chose comme 10 % diesel, 80-90 % d'ammoniac pis semblerait-il que ça fonctionne au diesel, l'ammoniac qui s'évapore, ça dégage pas de CO₂. [...] Il existe d'autres choses ailleurs, c'est juste faut être capable de s'adapter. Parce qu'en terme d'environnement, d'un côté... il y en a qui ça fait longtemps qui pêchent, pis qui sont peut-être moins ouvert à ça. Mais ça l'existe, il y en a un qui travaillent sur la recherche pour travailler avec un... un genre de cerf-volant. [La proposition entraîne les sarcasmes de certains participants à la discussion]. [...] Là la partie qu'on parle, le cerf-volant là, je te dis pas qu'on va l'installer pis toute, mais la réflexion est là. Ça prend de la recherche et développement. » (Responsable des pêches) (E17ALO)

« [...] j'utilise ma caméra sous-marine pour continuer à augmenter mes performances. 2017 au complet, je fais des terribles trucs avec ça. [...] 2018, l'an passé, je décide de parler de ma caméra. Là, je deviens un peu populaire avec ça. Puis on prend une décision, moi et ma conjointe : peut-être qu'on devrait aller en production et en vendre au moins à mes amis dans le village. Leur donner l'occasion à eux aussi d'augmenter leurs performances. On s'aperçoit rapidement par exemple qu'on ne peut pas juste construire cinq-six caméras, elles vont nous coûter très très cher. Ça fait qu'on décide de se créer une petite compagnie et de partir en production. » (Capitaine propriétaire allochtone) (E26ALO)

6.1.4. À la conquête des marchés intérieurs : innovations commerciales

6.1.4.1. Promouvoir la vente directe

Plusieurs pêcheurs interrogés considèrent qu'il faudrait développer la vente directe des produits de leurs pêches. D'après eux, les usines ne sont pas véritablement intéressées par ces marchés car leurs opérations sont suffisamment lucratives sur le marché mondialisé. Mais pour ces pêcheurs, la vente locale permettrait d'augmenter leur marge sur les crevettes capturées et ainsi d'améliorer la rétribution des équipages pour leur travail. La mise en vente directe des crevettes pose néanmoins des enjeux concernant les pratiques d'hygiènes et de salubrité des aliments (locaux adaptés pour le conditionnement et éventuellement la transformation), d'adaptation du droit (les pêcheurs ne peuvent pour l'instant pas pratiquer la vente directe) ainsi que de respect des intérêts des usines.

« Si nous autres on passerait direct pour la vente, c'est sûr qu'on récupérerait un meilleur prix. Puis en récupérant un meilleur prix, habituellement on paye nos gars mieux que ça. » (Capitaine propriétaire allochtone) (E4ALO)

« [...] les transformateurs avaient assez de crevettes en grosse quantité qu'ils vendent juste à des *brokeurs*, des gros *brokeurs* qui amènent la crevette partout dans le monde. Tu ne peux même pas avoir une crevette qui a de l'allure au Québec. Ce n'est pas normal. Moi, je reste à une demi-heure d'ici, puis il y a un restaurateur, je suis chum avec, lui, il achète sa crevette de IGA, Provigo, ces compagnies-là, parce qu'il la paye moins cher que s'il vient la chercher ici à l'usine. Mais je suis conscient qu'il n'a pas la même qualité. C'est vraiment de la *bullshit*, ce qu'il achète. Il n'y a pas longtemps, [nom d'un restaurant] ici, elle nous a dit qu'elle pensait enlever la crevette de sur son menu, parce qu'elle a trop de plaintes, et elle est obligée de remettre l'argent aux gens, parce que la crevette n'est pas bonne. Tu es à Rivière-au-Renard, la capitale des pêches, trouves-tu ça normal ? Ça n'a pas d'allure. Moi, je suis démonté de ça. En Gaspésie, tu n'es même pas capable d'avoir de la bonne crevette. La bonne crevette, ils la vendent à gros prix aux Japonais, mettons, qui payent un gros prix. Après ça, on est dû... tu sais le comité que je te disais, on est dû de changer bien des choses. Revaloriser le marché local, et apporter un bon produit. » (Capitaine propriétaire allochtone) (E8ALO)

69

« Euh, comme je vous disais, nous autres, pis ça, je répète que c'est pas une critique, nos usines de transformation québécoise, c'est des vendeurs de conteneurs. Y a peu, ou pas d'intérêt pour eux, pour embarquer dans des choses, dans des choses comme ça. Par contre, la réglementation québécoise fait que c'est impossible... Impossible comme dans illégal pour un pêcheur de commercialiser directement ses produits sans passer par le transformateur. [...] Y aurait un marché, pis c'est pas tous les pêcheurs qui pourraient être intéressés, mais y en a qui pourraient être... être intéressés par ce genre de chose là. Par contre, la réglementation l'empêche. [...] J'en ai parlé personnellement au directeur régional du MAPAQ. Bah là, écoute, comment je

pourrai dire (rire). J'vas essayer de le dire poliment et clairement pareille là, c'est que y a... ça implique un changement de façon de faire. Pour lesquels... c'est ça, les transformateurs ont très peu d'intérêt. Pis euh, pour lequel si les transformateurs ont pas d'intérêt, j'suis pas sûr que le MAPAQ a envie de brasser ça. [...] Par contre, si ça vient de vous autres, ça pourrait faire une différence. [...] Donc en fait, y a des jeux d'acteurs qui font que c'est compliqué de changer la règle, parce que ça causerait du tort, peut-être, à certains acteurs, qui ont quand même beaucoup intérêt à ce que ça change pas quoi. [...] c'qui faudrait, pis j'vas vous dire exactement comme je l'ai dit au directeur du MAPAQ là, faudrait faire en sorte, faudrait faire en sorte d'ajuster la réglementation pour que... sans rentrer dans le... sans empiéter sur les créneaux traditionnels des transformateurs... que des pêcheurs, ou d'autres, pourraient commercialiser directement du produit. Sans compromettre la sécurité alimentaire. Parce qu'on s'entend que la journée qu'y a un pêcheur qui empoisonne un client à Toronto avec une crevette, c'est fini là, t'sais. Pis c'est tout le secteur qui va s'en ressentir. Les médias étant ce qu'ils sont.» (Représentant d'une association de pêche allochtone) (E11ALO)

6.1.4.2. Se tourner vers le marché québécois

Plusieurs interrogés notent qu'il faudrait promouvoir l'image des produits de la mer locaux auprès des consommateurs québécois. Il s'agirait à la fois de vanter le terroir gaspésien de la pêche, mais aussi la qualité environnementale des produits de la mer. Un interrogé constate ainsi une méconnaissance des habitants des grandes villes quant aux produits des pêches québécoises, tandis qu'un autre note que des campagnes publicitaires pourraient aider. Il s'agirait en fait de faire des crevettes nordiques une ressource territoriale spécialisée (Courlet et Pecqueur, 2013), avec un véritable avantage comparatif en matière de qualités nutritionnelles et environnementales, alors que le produit est déjà labellisé par le *Marine Stewardship Council* (MSC).

« [...] j'pense que c'qui faut, premièrement, c'est qu'si on veut donner d'la valeur à nos produits, parce que c'est beaucoup plus, c'est de plus en plus important pour le consommateur moyen, c'est qui faut démontrer, faut ancrer dans l'esprit des gens le fait que bah, on est pas mal plus propre que les éleveurs de porcs... que les éleveurs de poulets, pis que beaucoup d'autres là. Donc, si le consommateur attache une valeur à l'empreinte environnementale de c'qu'il mange comme protéine, bah... comme protéine animale. Bah la crevette nordique, comme à peu près toutes les espèces qui sont péchées dans l'Golfe là, sont des alternatives extrêmement intéressantes au bœuf, au porc, pis au poulet là. [...] Ce dont je suis convaincu, [...] c'est qu'pour avoir entendu tellement d'niaiseries dans des épiceries pis dans des restaurants, [...] hors des régions maritimes là, c'est qui faut [...] faire connaître notre produit pis faut faire connaître ses qualités. [...] Quand on sort des régions maritimes, y a beaucoup d'gens qui font pas la différence entre la grosse crevette d'élevage, la crevette qui est élevée

ehu, au Vietnam ou la crevette d'eau douce qui vient d'Inde, pis avec notre, pis notre crevette nordique. » (Représentant d'une association de pêche allochtone) (E11ALO)

« C'est sûr que les prix seraient meilleurs si c'était vendu par chez nous. On ne peut pas forcer le monde à manger ce qu'ils n'aiment pas. C'est difficile. C'est sûr qu'il y aurait peut-être quelque chose à faire pour accoutumer le monde, mais il y a des pays, vous savez, qui sont portés à manger plus de poissons ou certains poissons. On ne peut pas arrêter ça. [...] Ça se développe tranquillement. De plus en plus, les Québécois en mangent. Mais ça, ça va être le temps qui va faire les choses. Bien sûr qu'on peut aider le temps. [...] On peut l'aider en faisant de l'annonce, de la publicité beaucoup. Ce ne serait pas une mauvaise chose. » (Capitaine propriétaire allochtone) (E25ALO)

6.1.5. Vers des pêches multiespèces ? Pistes d'innovations politiques

Dès leurs débuts, les communautés autochtones ont eu accès à un portefeuille de quotas diversifié. Les Premières Nations exploitent aujourd'hui de nombreuses espèces. Il s'agit principalement de la crevette, du crabe des neiges et du homard, mais aussi du concombre de mer, du hareng, du flétan, du turbot, de l'oursin ou encore du maquereau.

Dans toutes les communautés des Premières Nations impliquées dans cette recherche, il y a une volonté de poursuivre la diversification des espèces capturées. Cette diversification horizontale permet une plus grande résilience. Alors que les stocks des différentes espèces fluctuent, pêcher plusieurs espèces permet de compenser le déclin de certaines par l'abondance d'autres. Abondance et déclin des différentes espèces sont parfois liés car celles-ci font partie de réseaux trophiques dans lesquels les chaînes alimentaires s'entrecroisent favorisant ainsi la circulation et les variations de la biomasse. Cette stratégie de diversification horizontale est guidée à la fois par la quête de revenus communautaires complémentaires, mais aussi par la volonté de créer de nouveaux emplois à pourvoir pour les membres des Premières Nations concernés.

Face à une ressource locale qui se raréfie, les Premières Nations adoptent ainsi des stratégies de diversification originales qui leur permettent de continuer à assurer leur fonctionnement sans augmenter la pression sur la ressource.

« C'est sûr qu'on cherche toujours à se diversifier... *diversify?*... À essayer de voir d'autres pêches qu'on pourrait faire, d'autres choses. On sait que la crevette c'est possible que ça finit là. On ne sait pas. On cherche toujours à avoir d'autres... avenues. » (Superviseur d'une flottille des Premières Nations) (E7)

« As we got crab and shrimps, so... If something goes wrong with shrimp, well... We still have crab to follow... back ourselves. » (Aide-pêcheur autochtone salarié d'une flotte des Premières Nations) (E21)

« [il faut] diversifier la pêche, i.e. pour l'instant, on essaie d'avoir un permis de sébaste pour quand ils vont revenir. Mais pour l'instant, ils sont trop petits, ce qu'on m'a dit. Puis aller chercher d'autres espèces qu'on a pêchées moins souvent parce qu'il n'y en avait pas beaucoup, on n'avait peut-être pas d'équipement. » (Ancien responsable de pêches autochtones) (E26)

« Ce que j'observe, comme je te disais tout à l'heure, que les permis des Premières Nations, les portefeuilles de permis sont plus diversifiés c'est plus facile pour eux d'aller là où ça va bien. » (Fonctionnaire du MPO) (E29)

« Moi je pense que les communautés autochtones l'avantage qui ont c'est qu'ils sont diversifiés en termes de portefeuille de permis de pêche. » (Fonctionnaire du MAPAQ) (E30)

Il y a également une forte volonté de diversifier les espèces capturées de la part des pêcheurs allochtones. De nombreux pêcheurs interrogés considèrent ainsi que la pêche de plusieurs espèces pourrait être une solution d'adaptation à la raréfaction de la ressource en crevettes nordiques localement. Il pourrait s'agir soit de pêcher plusieurs espèces successivement soit de pêcher simultanément plusieurs voire toutes les espèces avec des bateaux polyvalents. Il y aurait cependant plusieurs obstacles selon les pêcheurs interrogés, du point de vue législatif un pêcheur ne pourrait pas être gréé et sortir en mer pour pêcher simultanément des espèces différentes, un autre obstacle est le temps que pourraient prendre les changements d'agres successifs.

72
« J'aimerais avoir plus de diversité. [...] Terre-Neuve, les gens ont de multiples permis. Ils peuvent les pêcher en même temps. Le Québec n'est pas ouvert à ça. Exemple : si j'avais un permis de crabe dans une zone x où qu'il n'y a pas des gros volumes de crabe, à Terre-Neuve, ils peuvent faire leur crabe et puis, entre deux levées de cages, aller pêcher la crevette ou du turbot. Le Québec, non. » (Capitaine propriétaire allochtone) (E25ALO)

« À la pêche, tu n'as pas le droit d'avoir deux chaluts à bord. Tu dois pêcher soit la crevette ou le poisson de fond. Tu n'as pas le droit d'avoir les deux chaluts à bord. » (Capitaine propriétaire allochtone) (E10ALO)

« Moi s'ils pouvaient donner multi-permis, ça serait payant pour tout le monde, ça serait meilleur pour les gars de crabe. [...] comme là ça vaudrait la peine d'avoir un petit peu de turbot, un petit peu de flétan, là tu dis ; regarde si ça va mal dans la crevette, tu peux en prendre un petit peu puis tu réussis à faire ton année, t'es *good*. Puis encore là, on est dans le maudit bip bip de problème c'est qu'ils l'acceptent pas. Terre-Neuve l'ont, Nouveau-Brunswick ils l'ont. » (Capitaine propriétaire allochtone) (E14ALO)

« C'est que moment donné c'est que tu peux vider tout, mais l'autre chose tout ce qu'on rejette à la mer est mort, pourquoi on le débarquerait pas pour le valoriser? » (Responsable des pêches) (E17ALO)

« Mais là, si tu changes de pêche 5-6 fois pendant l'année, c'est de l'ouvrage, pis du temps perdu. Au lieu qu'un gars ait 5-6 permis de différentes espèces, qu'ils donnent ça, mais avec assez de quotas pour vivre. » (Capitaine propriétaire allochtone à la retraite) (E24ALO)

6.2. Un secteur de la transformation en quête d'autonomie et investi par les acteurs de la capture

6.2.1. Assurer des volumes suffisants par le recours à la crevette double-congelée

Les usines de transformation recourent de façon croissante à l'importation de crevettes congelées pour accroître les volumes qu'elles exploitent. Elles investissent dans des installations dédiées à ce nouveau produit (stockage, décongélation). Ces crevettes d'importation leur permettent d'assurer leur rentabilité quoique les coûts d'exploitation de celles-ci soient plus élevés (transport, stockage). Ces crevettes sont généralement capturées et congelées à bord de bateaux-usines. Elles proviennent d'Alaska ou du nord du Groenland. Elles sont acheminées par la route, par le train et par bateau. Les crevettes double-congelées représentent 25 à 50 % de la production des usines dont nous avons interrogé la direction. Les interrogés du secteur de la transformation indiquent que leurs entreprises pourraient tout de même être rentables même si elles ne traitaient que ce produit-là. Ils affirment toutefois vouloir donner la priorité à la crevette locale par rapport aux crevettes d'importation, bien que celles-ci ne soient pas nécessairement privilégiées par les marchés.

73

« C'est sûr que niveau industriel... moi j'ai connu [Y] millions de livres. [...] Cette année si les baisses sont autorisées on parle de [quatre fois moins] millions. Donc l'industrie... a commencé à importer du produit congelé [...]. Ils ont commencé à importer des produits congelés de l'extérieur pour décongeler puis faire travailler leur monde aussi. Parce que c'est des grosses barques à virer puis... Tu peux pas virer... Le seuil de rentabilité chez [nom d'une usine]... C'est des entreprises de près de [X] millions. Là on est rendu à [40 % de X] avec cette année, fait qu'on peut pas... les gens ont importé massivement de la crevette pour voir, à l'essai pour voir [...]. Certaines usines ont fait le pas. Je te dirai que la moitié des usines ont fait le pas. L'autre moitié attend. [...] Les usines, la façon qu'ils fonctionnent va toujours donner priorité à la crevette du Golfe, de toute façon c'est la meilleure puis... » (Consultant) (E3)

« Ici, c'est sûr qu'on a un volume... on essaie de les sécuriser. Ça, c'est le travail de [membres de la direction], les relations avec les pêcheurs. Ça prend des super bonnes relations pareil avec les pêcheurs. Ça demande beaucoup de travail. C'est constant. Puis là, avec la baisse des quotas depuis l'année passée, on s'approvisionne aussi de la crevette de l'extérieur du Québec. On appelle ça de la “*double frozen*”. C'est de la crevette qui est pêchée, qui est congelée directement à bord des bateaux la plupart du temps. Des fois, ça peut être rentré et ils font geler. Je pense que c'est les bateaux-usines qui font ça. Nous, on l'achète crue congelée. On la dégèle et on la cuit et on la produit. [...] Il peut y avoir d'autres espèces, mais on essaie d'avoir de la crevette nordique. Présentement, on en a de l'Alaska. C'est de la crevette nordique de l'Alaska. » (Membre de la direction d'une usine) (E27)

« Cette année je vais transformer à peu près dans la crevette du Golfe, à peu près [x] millions de livres. [...] Fait que j'ai de la production à peu près à pleine capacité pour cinq semaines. [...] C'est de là qu'on a reçu de l'approvisionnement de l'extérieur pour augmenter justement notre temps de travail. » (Membre de la direction d'une usine) (E32)

Cette diminution de la dépendance du secteur de la transformation vis-à-vis de la ressource locale n'est pas sans poser de question quant à ses potentiels effets sur des relations de pouvoir parfois déjà asymétriques entre les acteurs de la capture et de la transformation.

6.2.2. Automatisation, étalement du temps de travail et recours à la main-d'œuvre immigrée

74

Avec la diminution des volumes, les usines sont de moins en moins capables d'assurer un nombre de semaines suffisant à leurs travailleurs pour que ceux-ci puissent bénéficier de l'assurance-emploi en dehors de la saison de pêche. Afin de pouvoir recruter suffisamment, les usines se tournent en conséquence vers la main-d'œuvre étrangère, notamment mexicaine. Cependant, les démarches administratives pour embaucher cette main-d'œuvre sont perçues comme étant compliquées par les directions des usines. Un des interrogés indique également que le temps de travail peut être étiré de façon volontaire afin de garantir l'accès à l'assurance-emploi aux salariés.

« L'approvisionnement, c'est une des préoccupations. Puis l'autre, c'est le personnel qui est très difficile à avoir. On a fait venir ici cinq Mexicains. Même cette année, il y en a trois qui ont été refusés. C'est de plus en plus compliqué. [...] Depuis que le volume diminue, c'est sûr que ça fait qu'on fait moins de semaines, donc c'est moins intéressant. » (Membre de la direction d'une usine) (E27)

« Là, présentement, nos employés, avec toutes ces affaires-là, on est dans des programmes de formation pour leur faire compléter leurs heures. Ça fait partie de

la vie, ça aussi. [...] Il faut les faire travailler. Même souvent, on leur fait faire du travail... On va avoir de la crevette qui pourrait passer, mais on va la retrier, on va s'assurer que le produit puisse passer, ça fait que ça leur fait faire plus d'heures. Ça nous coûte de quoi, mais d'un autre côté, ça fait des employés qui font des heures et qui vont revenir l'année prochaine. » (Membre de la direction d'une usine) (E27)

« Par rapport au manque de main-d'œuvre. Tu sais tu veux continuer à produire. Tu peux pas dire bon ben aujourd'hui je ne peux pas produire, je ne peux pas rien emballer parce qu'il me manque cinq personnes. [...] Ça fait que là ça coupe la chaîne puis ça ne fonctionne plus. Il y a beaucoup d'entreprises qui se tournent vers les travailleurs étrangers aussi. » (Membre de la direction d'une usine) (E32)

Toujours pour faire face au problème du recrutement de la main-d'œuvre dans le contexte d'une ressource qui se raréfie, les usines investissent dans une automatisation croissante de leurs lignes. Il est intéressant de noter qu'une précédente vague d'automatisation – dans les années 2000 – avait aussi été guidée par une volonté de solutionner le problème du recrutement de la main-d'œuvre, mais qu'à ce moment-là il s'agissait d'une période d'abondance de la ressource.

« Avec le personnel, on essaie de trouver des solutions pour automatiser le plus possible. Déjà, on a changé tout le système de maturation, qui fait qu'il y a un petit peu moins de monde. Il faut trouver des solutions. Bien, il n'y a pas tant de solutions qui peuvent nous permettre jusque-là, sans nuire à la qualité, parce que le gros de notre personnel c'est quand même le tri manuel final des crevettes. Donc, ça, il y a environ une trentaine d'employés qui font ça sur deux chiffres. Donc, c'est quand même le tiers de nos employés qui sont juste au nettoyage final. Diminuer là-dedans, c'est peut-être diminuer dans la qualité. Il faut qu'on trouve des solutions. » (Membre de la direction d'une usine) (E27)

75

En automatisant leurs lignes de production et en recourant à de la main-d'œuvre immigrée, les usines de transformation de la crevette nordique de l'Est-du-Québec diminuent leur dépendance vis-à-vis de la main-d'œuvre locale. Cela vient – en plus du recours à des crevettes importées – accroître encore l'autonomie de ces entreprises par rapport aux territoires où elles sont implantées.

6.2.3. Une intégration de la chaîne de valeur : diversification verticale et transformation à bord des bateaux

Si les communautés autochtones de l'Est-du-Québec sont principalement impliquées à l'étape de la capture, les représentants de toutes les communautés rencontrées nous ont indiqué vouloir intégrer la chaîne de valeur aux étapes de la transformation et/ou de la vente. Il y a une volonté d'intégrer les étapes de la transformation et de la vente pour la crevette nordique et pour les autres espèces dans trois des quatre communautés impliquées dans l'enquête. Un des

représentants de la quatrième communauté nous a indiqué que, si sa communauté est engagée dans des stratégies d'intégration de la chaîne de valeur pour d'autres espèces, la conjoncture actuelle de déclin de la ressource fait qu'il a plus de réticences pour la crevette nordique. Un représentant du MAPAQ rencontré nous a indiqué que pour l'instant seul un projet de vente au détail a fait l'objet d'une demande auprès de leurs services.

« Il y a certains projets qui ont été discutés avec des communautés, moi pour l'instant ce que j'ai vu c'est de la diversification de marché de détail, pour l'instant c'est ça. C'est les seules hypothèses que j'ai vues au niveau des communautés. Elles restent encore attachées aux usines de transformation. Il n'y a pas de demande à l'heure actuelle d'autonomie. Je te dirais à ce niveau-là. Moi je n'en ai pas vu, peut-être qu'il y a des discussions qui se font à un autre niveau. Mais au niveau régional, toutes les demandes, c'est clair que s'il y a des demandes de diversification par l'intégration verticale au niveau de la filière, il va y avoir des demandes de permis. Ça va passer par chez nous etc., mais pour l'instant moi je n'ai pas de mouvement de masse là-dedans ça c'est clair. » (Fonctionnaire du MAPAQ) (E30)

Ces stratégies d'intégration de la chaîne de valeur passent par des collaborations avec des consultants allochtones qui jouent un rôle de mentor et d'encadrement, par l'extension de projets déjà lancés (accroître par exemple la capacité d'un site de vente), par de l'investissement au sein d'entreprises de transformation, par le développement de projets de restaurant-poissonnerie, ou encore par des projets de développement de marques. En intégrant la chaîne de valeur (diversification verticale), il s'agit de générer davantage de valeur ajoutée et donc de revenus communautaires, mais aussi de créer davantage d'emplois pour les membres des communautés. Cela dit, certains évoquent une certaine réticence face au déclin de l'industrie de la crevette dans son ensemble. Ils voient cette intégration de la chaîne de valeur de la crevette nordique comme un risque potentiel en termes de rentabilité des sommes investies, et seraient donc davantage ouverts à une telle stratégie dans le cadre d'autres espèces.

« Mais pour la communauté, comme je vous ai dit... et d'ailleurs ça fait des années que je dis ça [aux] communautés aussi... il faut se diversifier parce que, ça, ça va venir, ce ne sera pas juste la crevette. Tantôt, ça va être d'autres choses. Alors, quand les espèces diminuent, il faut rajouter du plus-value. Tu en as moins, mais tu rajoutes du plus-value, ça fait que tu perds moins en termes de profits ». (Ancien responsable de pêches autochtones) (E26)

Plusieurs communautés nous ont en outre indiqué tenter de développer leurs propres marques afin de valoriser leurs produits. Ces stratégies de *branding* visent notamment à utiliser l'identité et les valeurs des communautés autochtones comme des arguments commerciaux. Il est notamment question de mettre en avant des pratiques écoresponsables, viables et équitables. Ceci afin de se positionner sur des marchés de niche, mais également pour faire connaître l'image autochtone et ainsi profiter des retombées positives en découlant, pour leurs pêcheries, mais aussi pour les autres secteurs économiques dans lesquels les communautés sont présentes.

« C'est sûr que si c'est des marchés où qu'il y a beaucoup d'autochtones, il va privilégier les produits de [Première Nation] plutôt que des produits non autochtones. Je suis convaincu. Mais dans le monde de ce monde, il faut respecter les prix. Si j'ai un homard à des chiffres qui n'a pas d'allure... J'ai un homard devant moi, il vaut 15 \$, il provient de [Première Nation] et j'ai un autre homard, il est à 12 \$ et il provient de l'Atlantique, le non-autochtone ou quelqu'un qui ne connaît pas ça va prendre celui à 12 \$. Il va aller pour qualité-prix pour le même homard de la même grosseur. Il faut faire attention à ce niveau-là, mais c'est sûr qu'il y a beaucoup d'autochtones à travers le monde, à travers le Canada. Donc, moi, je crois beaucoup à développer des marchés de niche. » (Consultant) (E3)

« On veut définitivement maximiser l'image autochtone. C'est quelque chose qui est important, mais je pense qu'à un moment donné c'est une valeur qui est facilement marchandisable, si on peut appeler ça ainsi. Le monde est à la recherche de quelque chose qui est écoresponsable, équitable, viable. Nous autres, ça fait partie de nos valeurs et on tente d'être le moins polluant possible. Je vais donner un exemple très concret : les câbles qui remorquent le chalut, c'est bon pour environ un an et demi. Au bout d'un an et demi, quand il faut que tu changes ça, c'est 10 000 pieds de câbles qu'il faut que tu changes, des câbles d'acier d'à peu près de cette grosseur-là, et qui est huilé en plus. Ce qu'ils font, les pêcheurs, c'est qu'ils s'en vont un peu au large et ils *dumpent* ça par-dessus bord. Alors nous autres, on a dit : non. On ne fait plus ça. Alors, cette année, on a fait ramasser le câble, on paye pour ça. On a fait ramasser le vieux câble et on a installé des nouveaux. Alors, on tente d'être le plus écoresponsable possible ». (Conseiller élu d'une Première Nation) (E4)

« *What we want to do is eventually have a marketing with our name or packaging. But now with the decline in it I don't know where we're that is going to really... You know. [...] We're still working towards it. But I mean you never know where that's going to end up with. [...] We were working with a company on it too as well so... Not to be this big big deal. But I mean just to start somewhere, start somewhere with branding our name. [...] Because if you start somewhere with a name, like the branding of a name, maybe we can move with the other species and kind of do similar. So we gotta start somewhere [...]. We're growing so, now it's time to branch an entry.* » (Responsable des pêches) (E6)

Mais ces stratégies de diversification verticale ne sont pas seulement l'apanage des communautés autochtones. Certains interrogés allochtones évoquent la transformation à bord des bateaux comme une piste potentielle d'adaptation, qu'il s'agisse de cuisson ou de congélation crue. Cela semble particulièrement pertinent à l'un des interrogés en cas d'ouverture de la pêche au sébaste car il y a un enjeu de conservation pour celui-ci alors qu'il a tendance à perdre rapidement sa couleur rouge lorsqu'il est stocké. Cela pourrait également permettre d'augmenter la durée des sorties en mer alors que la crevette est de plus en plus dure à trouver pour les pêcheurs. La transformation à bord pourrait permettre aux pêcheurs d'augmenter la valeur ajoutée de leurs produits.

« Moi, je dis qu'on va peut-être obliger de congeler notre poisson à bord. Je pense que c'est quelque chose qui peut s'en venir. Même dans le poisson rouge, le marché va être que tu prends un poisson, il est congelé frais. [...] Ça prendrait des bateaux un peu plus gros. Comme le nouveau bateau ici, [...], le bateau-usine, lui, il cuit à bord, mais d'après moi un bateau tout de même de la même longueur, pas obligé de cuire, mais juste congeler. Tu vois le poisson rouge, le poisson est gelé tout de suite. Il garde ses propriétés, sa couleur, tout. La crevette, on va en venir à là aussi à un moment donné. Ils vont dire : tu la congèles et tu la pêches. Tout est congelé. Tu arrives à l'usine, lui, il va la cuire quand lui ça lui tente. Je pense qu'on va peut-être en venir à là. Mais ça va nous prendre des bateaux neufs ou des constructions neuves. Ça va nous prendre des sous. [...] Si tout le monde fait ça [transformer à bord]... Parce que lui, dans le fond, c'est deux bateaux de crevettes normales qui ne vont plus à l'usine. Le monde ne la cuise plus cette crevette-là. Elle est cuite à bord du bateau. À un moment donné, ça va peut-être en venir à là dans le futur, parce qu'eux autres aussi, l'usine, ils n'ont pas de monde pour travailler. Ils vont peut-être dire : bon, OK, on accepte. Cuisinez-là en mer et nous autres on va rien que faire l'intermédiaire, se prendre une petite cote. Les actionnaires de ça vont dire : ce n'est pas grave, on fait un petit peu d'argent pareil. [...] C'est les travailleurs d'usine qui vont être menacés plus que les pêcheurs. Nous autres, on va avoir un problème de recruter du monde pour mettre à bord de ces bateaux-là. » (Capitaine propriétaire allochtone) (E1ALO)

« Congeler à bord serait une opportunité. C'est quelque chose que j'avais regardé à la construction de mon bateau aussi. Mais c'est un marché qui est *up and down* [...]. Quand j'ai bâti, c'était à la baisse. [...] tout le monde a le droit de le faire. Sauf qu'il serait vendu en usine pour la transformation. Il faudrait que je le vende à l'extérieur comme ça. [...] Il serait transformé dans l'usine. [...] Honnêtement, je ne peux pas vous dire si ça passerait comme une première transformation. Si ça passe pour une première transformation, je peux le vendre à l'extérieur. Mais honnêtement, je ne peux pas vous le dire 100 %. Je n'ai pas été chercher l'information là-dessus. Moi, ce que j'ai regardé de congeler à bord, c'est pour ne pas être limité dans le temps de pêche, et puis un meilleur prix parce qu'il y avait un meilleur prix sur l'achat. Il y a un certain temps pour ça. Ça avait *dropé*. Quand j'ai bâti, j'ai mis ça en veilleuse. Aujourd'hui, le prix est bon, congeler à bord. [...] Éventuellement, ça pourrait être une opportunité. Si le poisson devient trop difficile à capturer, pour ne pas être limité dans le temps de pêche. La qualité ne sera pas diminuée par rapport à ça. » (Capitaine propriétaire allochtone) (E25ALO)

Il y a ainsi déjà un petit bateau-usine en Gaspésie. Un des pêcheurs rencontrés cuit aussi sa crevette à bord de son bateau. La transformation à bord des bateaux impose de nombreuses contraintes juridiques, mais aussi en matière de recrutement de la main-d'œuvre embarquée (plus nombreuse et qualifiée). Mais il semble que cela permette de commercialiser des produits jugés de meilleure qualité et à des prix plus élevés.

« Ce n'est pas la même qualité du tout. Une crevette qui va rester dans les bateaux six jours et une crevette qui va être cuite et congelée en dedans de deux heures, ce n'est pas la même qualité du tout. » (Capitaine propriétaire allochtone) (E6ALO)

« Ici, il y a une limitation sur la taille des bateaux, puis elle est un petit peu moins ferme dans les dernières années, parce que c'est un moyen de contrôler l'effort de pêche. Ça fait que des bateaux de moins de 100 pieds dans le Golfe, c'est ça que tu es obligé. Plus de 100 pieds, tu n'as pas le droit. Puis même au-delà de 24 mètres, il faut que les capitaines aient un mécanicien, une *“engineering person”* qui s'occupe du système, mais c'est encore plus vrai pour un bateau-usine. Ça prend des spécialistes pour opérer le truc. Ça limite, au-delà de 24 mètres, c'est des coûts supplémentaires. Il faut toujours que tu fasses le rapport entre si ça vaut la peine ou non. Ce capitaine-là, lui, il a décidé que ça valait la peine. » (Chercheur industriel) (E2ALO)



VIVRE DE LA MER DANS UN CONTEXTE DE
CHANGEMENTS GLOBAUX. QUEL FUTUR POUR LES PÊCHES ?





© Frédérique Boiles

Conclusion

CONCLUSION

La ressource en crevette nordique du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent est exploitée commercialement depuis les années 1960. Depuis la fin des années 1990, des communautés des Premières Nations exploitent également commercialement cette ressource aux côtés des capitaines-propriétaires allochtones. Les crevettes nordiques capturées par les pêcheurs de l'Est-du-Québec sont transformées dans trois usines situées à Matane et dans le grand Gaspé. Ces usines appartiennent à la fois à des investisseurs locaux et à de grandes entreprises multinationales du secteur des produits de la mer, dans des proportions variant d'une usine à l'autre. Depuis 2010, les stocks de crevettes nordiques et partant les quotas des pêcheurs exploitant cette ressource tendent à diminuer. Le TAC de crevettes nordiques dans le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent était de 17 999 tonnes en 2020 (MAPAQ, 2020 : 10) contre 37 016 tonnes en 2009 (Bourdages et Marquis, 2019 : 9).

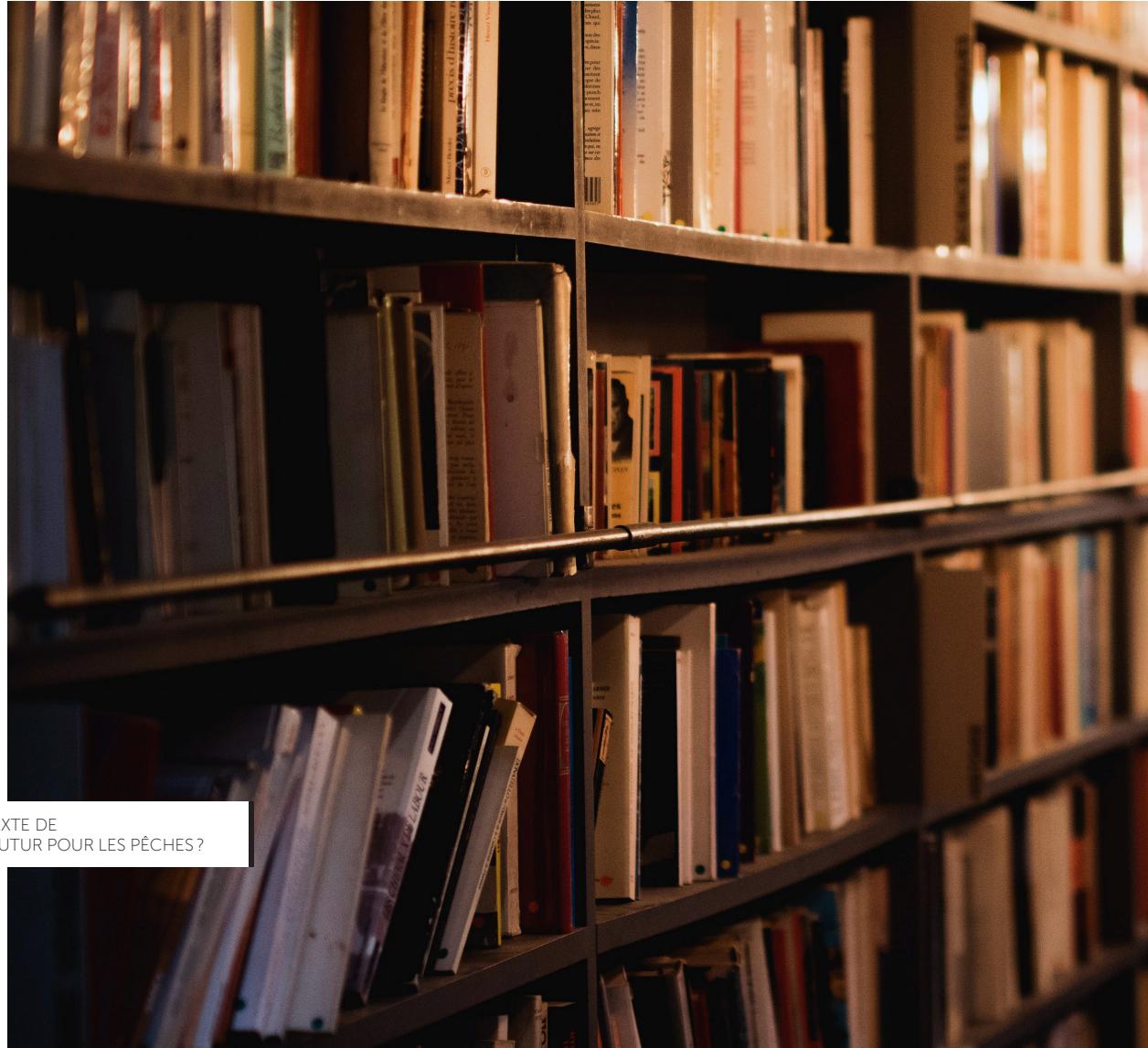
Ces altérations des stocks de crevettes nordiques ont de nombreux effets socio-économiques interreliés et aux dimensions variables. L'altération de la ressource a un impact sur les TAC octroyés aux pêcheurs québécois, les quotas sont revus à la baisse depuis plusieurs années, passant de 18 573 tonnes en 2015 à 13 666 tonnes en 2020 (MAPAQ, 2020 : 10). La diminution des quotas pourrait mettre en danger à court ou moyen terme la rentabilité de la pêche à la crevette nordique. Les investissements dans les quotas sont plus longs à rentabiliser. Les frais fixes dans le même temps ne diminuent pas, voire augmentent. Il faut par exemple circuler plus longtemps en mer pour capturer les mêmes quantités de crevettes, ce qui augmente les dépenses en carburant. Cet allongement de la durée des sorties en mer crée une pénibilité liée à l'ennui à bord des bateaux, mais limite aussi encore les contacts (déjà rares) avec la famille pour les équipages durant la saison de pêche. Par ailleurs, si les quotas de crevettes nordiques continuent de baisser il va être de plus en plus difficile pour les travailleurs des usines de transformation de travailler suffisamment de semaines pour pouvoir ensuite bénéficier de l'assurance-emploi. Ces effets ne sont pas sans poser la question de la relève qui face à cette situation pourrait se détourner de ce secteur d'activité. Mais de façon plus globale, l'altération de la ressource fait peser le risque d'une baisse des revenus pour les communautés (allochtones comme autochtones) de ces régions dont l'écosystème économique est fortement lié à la pêche, et s'inscrit donc dans les enjeux liés à la perte de dynamisme économique des régions éloignées. Enfin, il est important de rappeler que la crevette nordique s'échange sur un marché mondial dans lequel les captures québécoises ne sont pas différencieres. Ceci a une influence sur le prix des débarquements qui suit le cours mondial sans prendre en compte la réalité locale. Cette globalisation se traduit aussi par une inégalité de pouvoir et de moyens entre les acteurs du secteur. Alors que les entreprises de la capture sont de petites ou très petites entreprises, les entreprises de la transformation appartiennent parfois à des compagnies multinationales de très grande ampleur, favorisant ainsi une polarisation

entre les différents acteurs de l'industrie. Toutefois cette polarisation mène aussi à la formation d'alliances qui se manifestent par des relations d'entraide voire un sentiment communautaire entre acteurs autochtones et allochtones de la capture. Entraide entre pêcheurs sur le quai ou en mer (partage de secteurs de pêche, réparations, etc.), mais aussi et surtout entre gestionnaires des pêches autochtones et capitaines-propriétaires dans la défense des intérêts des acteurs de la capture lors de la négociation des quotas et des prix.

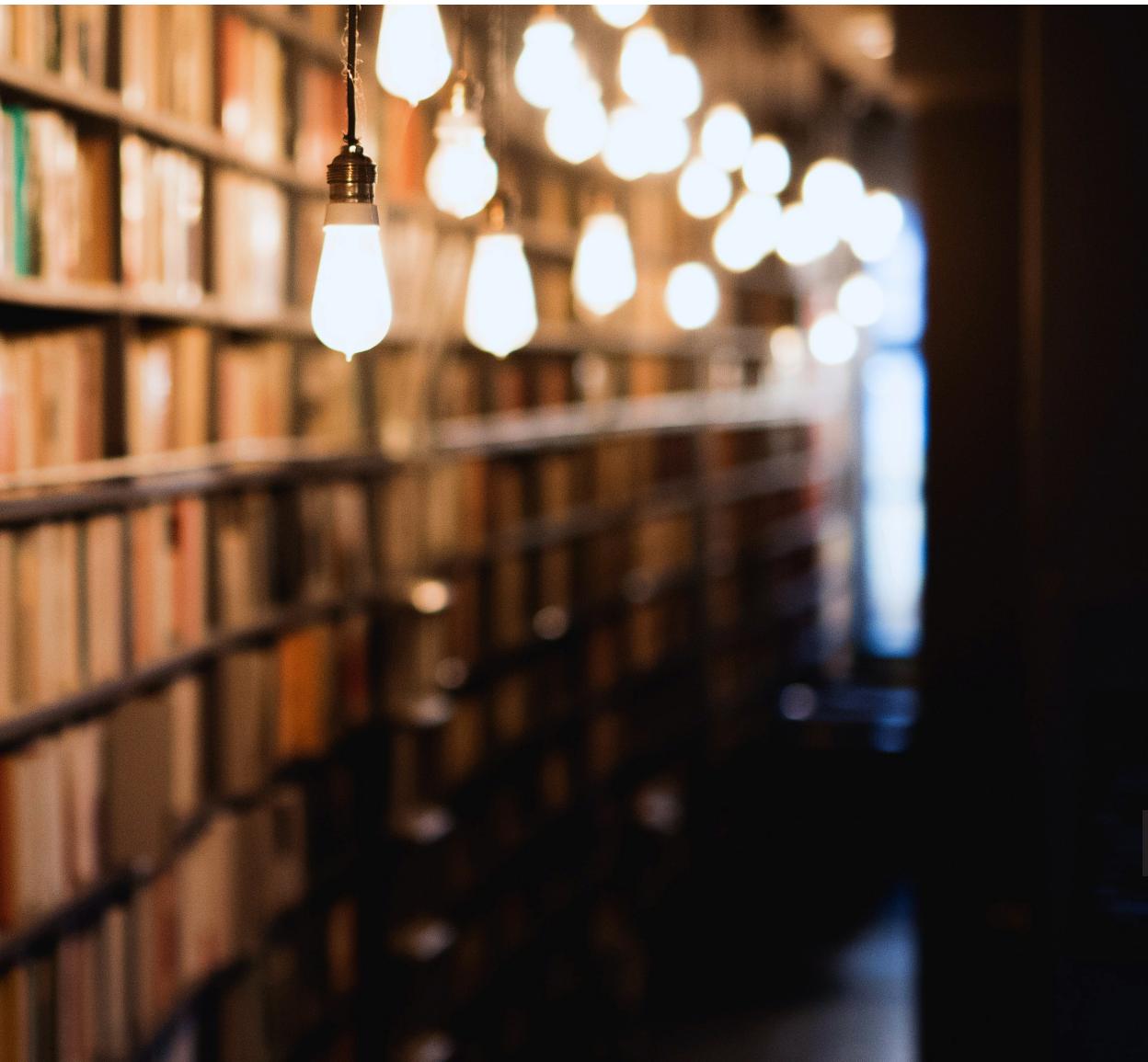
Ces multiples effets ont incité les acteurs de cette industrie, conscients du contexte de crise qui les entoure, à expérimenter ou envisager diverses solutions innovantes. Ces solutions sont à la fois d'ordre organisationnel, commercial, stratégique et technologique. Elles suivent des logiques également variées, à la fois d'hybridation, de retrait ou encore de diversification. Cette multiplicité des solutions envisagées connaît toutefois divers obstacles par exemple en matière d'adaptation des cadres réglementaires. Elle démontre toutefois combien, dans ce contexte de raréfaction de la ressource, l'industrie de la crevette nordique au Québec a besoin de se réinventer de façon intégrée. Pour cela, il est nécessaire d'accompagner les acteurs en leur donnant toutes les clés utiles à la compréhension de la situation. Cela passe bien sûr par une évaluation et une diffusion efficace des impacts réels des changements globaux sur la ressource (volet biologique de la recherche), mais également par une réappropriation des données socio-économiques présentées dans ce livre. C'est pourquoi nous avons mis sur pieds une nouvelle approche de mobilisation des connaissances avec l'aide d'une professionnelle du domaine, Pascale Geoffroy de l'entreprise SEKHA. Cette approche, basée sur la méthodologie du *design thinking* et de la Théorie U développée par Otto Scharmer (Massachusetts Institute of Technology), nous a amenés à concevoir et animer un atelier de mobilisation des connaissances avec nos partenaires, acteurs de la filière des pêches à la crevette nordique au Québec. Ce dernier poursuivait l'intention d'amener les acteurs de la pêche à réfléchir ensemble aux défis et aux stratégies porteuses en lien avec la pêche à la crevette nordique, à travers un cadre participatif misant sur l'effet de solidarité suscité par le contexte pandémique. Pour ce faire, l'atelier a été conçu autour de quatre focus : 1) communiquer la démarche du projet de recherche et ses résultats ; 2) susciter l'appropriation de ces résultats : cerner les réactions et les besoins des acteurs face aux résultats présentés ; 3) amener les acteurs à questionner les normes, pratiques, croyances et valeurs menant aux pratiques de pêche actuelles (intégrer les données sociales récoltées pour validation) ; et 4) réfléchir collectivement aux pistes de solutions pour que les stratégies d'adaptation soient viables, vivables et équitables (en facilitant l'expression des barrières rencontrées par les acteurs – démarche empathique implicite). Cette démarche s'inscrit pleinement dans la dynamique des recherches partenariales et plus généralement des approches collaboratives, lesquelles, nous l'avons décrit plus haut dans ce livre, visent la coconstruction des savoirs avec les acteurs concernés. Un rapport-synthèse de cet accompagnement en mobilisation des connaissances a été produit par SEKHA, vous pouvez consulter ce dernier [ici](#).

Par ailleurs, il est important de rappeler que notre recherche s'est concentrée sur le contexte québécois et plus précisément sur celui de l'Est-du-Québec. Nous avons étudié les représentations et perceptions des acteurs de la pêche à la crevette, analysé les retombées socio-économiques, et recensé les pistes de stratégies d'adaptation face aux changements, mais dans

cette aire géographique seulement. Or, la pêche à la crevette nordique est également pratiquée dans d'autres régions des provinces maritimes du Canada et plus largement en Amérique du Nord. Nous pensons donc qu'il serait pertinent d'étendre cette recherche aux autres provinces de l'Est du Canada afin d'envisager une étude comparative des impacts socio-économiques et des solutions d'adaptations mises en place ou envisagées dans les différents contextes géographiques. Par ailleurs, cet élargissement pourrait également permettre d'identifier d'autres pêcheries elles aussi touchées par les changements globaux et par conséquent d'étudier et de comparer là encore les retombées socio-économiques et les stratégies d'adaptation mises en place ou souhaitées. En somme, il s'agirait d'un approfondissement de la recherche afin de déterminer comment répondre au mieux aux changements. Nous avons également mis en évidence la différence organisationnelle entre les pêches autochtones et allochtones. Les premières fonctionnent sur un modèle communautaire proche du coopérativisme tandis que les secondes sont organisées sous la forme de petites et moyennes entreprises, majoritairement possédées par des capitaines-propriétaires. Il serait intéressant de surveiller le rôle et l'évolution de la collaboration, et si cette dernière pouvait aussi aller vers des formes de coopérativisme entre les capitaines-propriétaires, tout en sachant que la Loi sur la séparation des flottilles représente actuellement une forte limite institutionnelle/structurelle. Notre recherche a en effet souligné que chez les autochtones cet élément coopératif pouvait favoriser la résilience, et plusieurs acteurs allochtones ont soulevé la question de ce modèle coopératif. Enfin, les entrevues menées auprès des pêcheurs et plus largement auprès des acteurs de la pêche ont également révélé que ces derniers avaient l'impression que leur profession était mal vue par la majorité de la société et qu'elle était associée à des comportements nocifs du point de vue environnemental. Nous estimons donc, de façon plus générale, qu'il serait important de surveiller le rôle des pêches et leur ajustement au Québec et au Canada dans un contexte de changements globaux, et dans des sociétés qui sont de plus en plus conscientes de l'impact que les industries extractivistes peuvent avoir sur l'environnement.



VIVRE DE LA MER DANS UN CONTEXTE DE
CHANGEMENTS GLOBAUX. QUEL FUTUR POUR LES PÊCHES ?



© Janko Ferlic

Références

RÉFÉRENCES

- ACPG.** (s. d.). *ACPG*. Association des capitaines-propriétaires de la Gaspésie (ACPG). Consulté le 2 mai 2021, à l'adresse <https://acpgaspesie.com/acpg-2/>
- Adger, W. N.** (2006). Vulnerability. *Global Environmental Change*, 16 (3), 268-281. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2006.02.006>
- AGHAMM.** (s. d.). *Qui sommes-nous?* | AGHAMM – L'Association de gestion halieutique Mi'gmaq et Malécite. AGHAMM. Consulté le 2 mai 2021, à l'adresse <https://aghamm.ca/qui-sommes-nous/>
- Alberio, M.** (2015). Les initiatives locales et les défis des acteurs du milieu face aux coupes et aux changements actuels. *Revue Organisations & territoires*, 24 (3), 53-60. <https://doi.org/10.1522/revueot.v24i3.90>
- Alberio, M.** (2020). Un métier en transformation, mais encore significatif dans la ruralité côtière québécoise : le cas de la pêche et de sa relève en Gaspésie. *Revue Organisations & territoires*, 29 (1), 53-64. <https://doi.org/10.1522/revueot.v29n1.1126>
- Alberio, M., et Lucia, E.** (2020). Ricerca del profitto e protezione dell'ambiente. Un binomio possibile ? *Meridiana*, 98, 99-126. <https://www.jstor.org/stable/26956136>
- Alberio, M., et Soubirou, M.** (2022). How can a cooperative-based organization of indigenous fisheries foster the resilience to global changes? Lessons learned by coastal communities in eastern Québec. *Environmental Policy and Governance*, pp. 1 - 14.
- Alter, N.** (2003). *L'innovation ordinaire (QUADRIGE)*. Presses Universitaires de France – PUF.
- Bennett, N. J., Blythe, J., Tyler, S., et Ban, N. C.** (2015). Communities and change in the anthropocene: understanding social-ecological vulnerability and planning adaptations to multiple interacting exposures. *Regional Environmental Change*, 16 (4), 907-926. <https://doi.org/10.1007/s10113-015-0839-5>

Boumrar, J. (2010). La crise : levier stratégique d'apprentissage organisationnel. *Vie & sciences de l'entreprise*, 185-186 (3), 13. <https://doi.org/10.3917/vse.185.0013>

Bourassa, B., Leclerc, C., et Fournier, G. (2010). Une recherche collaborative en contexte d'entreprise d'insertion : de l'idéal au possible. *Recherches qualitatives*, 29 (1), 140-164.

Bourdages, H. (2020). *Annual meeting on the evaluation of northern shrimp stocks in the Gulf and Estuary of the St. Lawrence*, Mont-Joli.

Bourdages H. et M.C. Marquis (2019). *Évaluation des stocks de crevette nordique de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent en 2017: données de la pêche commerciale*. Secr. can. de consult. sci. du MPO. Document de recherche. 2018/056. iv + 100 p.

Bourgault-Faucher, G. (2020). *L'ÉCONOMIE DES PÊCHES AU QUÉBEC, analyse et propositions pour favoriser la commercialisation des produits de la mer du Québec sur le marché domestique*. Réseau Québec maritime. <https://irec.quebec/ressources/publications/Economie-des-peches-Quebec.pdf>

Brosset, P., Bourdages, H., Blais, M., Scarratt, M., et Plourde, S. (2018). Local environment affecting northern shrimp recruitment: a comparative study of Gulf of St. Lawrence stocks. *ICES Journal of Marine Science*, 76 (4), 974-986. <https://doi.org/10.1093/icesjms/fsy185>

Callon, M. et A. Rip (1992). «Humains, non-humains : morale d'une coexistence» dans J. Theys et B. Kalaora (dir.), *La terre outragée : les experts sont formels!*, Paris : Éditions Autrement, p.140-156.

Charest, P., Girard, C., et Rodon, T. (2012). *Les pêches des premières nations dans l'est du Québec. Innus, Malécites et Micmacs*. Presses de l'Université Laval.

Claret, M., Galbraith, E. D., Palter, J. B., Bianchi, D., Fennel, K., Gilbert, D., et Dunne, J. P. (2018). Rapid coastal deoxygenation due to ocean circulation shift in the northwest Atlantic. *Nature Climate Change*, 8 (10), 868-872. <https://doi.org/10.1038/s41558-018-0263-1>

Courlet, C. et B. Pecqueur (2013). *L'économie territoriale*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, collection «Économie en +».

Dacin, P. A., Dacin, M. T., et Matear, M. (2010). Social Entrepreneurship : Why We Don't Need a New Theory and How We Move Forward From Here. *Academy of Management Perspectives*, 24 (3), 37-57.

Desgagné, S. (1997). Le concept de recherche collaborative : l'idée d'un rapprochement entre chercheurs universitaires et praticiens enseignants. *Revue des sciences de l'éducation*, 23 (2), 371-393. <https://doi.org/10.7202/031921ar>

Donolo, C., et Fichera, F. (1988). *Le vie dell'innovazione : Forme e limiti della razionalità politica*. Feltrinelli.

Direction générale des Pêches – Ministère de l'industrie et du Commerce du Québec (1971). *Biologie, pêche et transformation de la crevette Pandalus Borealis du golfe du Saint-Laurent*.

FAO (Food and Agriculture Organization of the United Nations). (2020). *FAO Yearbook. Fishery and Aquaculture Statistics 2018/FAO annuaire. Statistiques des pêches et de l'aquaculture 2018/FAO anuario. Estadísticas de pesca y acuicultura 2018*. Food & Agriculture Org.

Folke, C. (2006). Resilience: The emergence of a perspective for social-ecological systems analyses. *Global Environmental Change*, 16 (3), 253-267. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2006.04.002>

Folke, C. (2007). Social-ecological systems and adaptive governance of the commons. *Ecological Research*, 22 (1), 14-15. <https://doi.org/10.1007/s11284-006-0074-0>

Fontan, J.-M., Alberio, M., Belley, S., Chiasson, G., Houssine, D., Lafranchise, N., Portelance, L., Tremblay, D.-G., et Tremblay, P.-A. (2018). Activités de « recherche avec » au sein du réseau de l'Université du Québec. *Recherche*, 59 (1-2), 195-224. <https://doi.org/10.7202/1051431ar>

Ford, J. D., et Smith, B. (2004). A Framework for Assessing the Vulnerability of Communities in the Canadian Arctic to Risks Associated with Climate Change. *Arctic*, 57 (4), 389-400. <https://doi.org/10.14430/arctic516>

Giroux, G., et Québec (Province) Ministère de l'Industrie et du Commerce. Direction générale des pêches maritimes. (1977). *Historique des pêches*.

Haberl, H., Fischer-Kowalski, M., Krausmann, F., Weisz, H., et Winiwarter, V. (2004). Progress towards sustainability? What the conceptual framework of material and energy flow accounting (MEFA) can offer. *Land Use Policy*, 21 (3), 199-213. <https://doi.org/10.1016/j.landusepol.2003.10.013>

Halliday, A. et Glasser, M. (2011). «A Management perspective on Social ecological System: A generic system model and its application to a case study from Peru». *Researsh in Human Ecology*, vol 18, no 1, 18 p.

Hillier, J., Moullaert, F., et Nussbaumer, J. (2004). Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial. *Géographie, économie, société*, 6 (2), 129-152. <https://doi.org/10.3166/ges.6.129-152>

Klein, J.-L., et Harrisson, D. (2010). Innovation sociale, Émergence et effets sur la transformation des sociétés. Québec, CA : Presses de l'Université du Québec.

Klein, J.-L., Laville, J.-L., et Moulaert, F. (2014). L'innovation sociale : repères introductifs. In Klein, J.-L., Laville, J.-L., & Moulaert, F. (eds), L'innovation sociale (pp. 7-32). Toulouse, FR : Éditions Érès, collection « Sociologie économique ».

Lévesque, B., Fontan, J.-M., et Klein, J.-L. (eds) (2014). L'innovation sociale : les marches d'une construction théorique et pratique. Québec, CA : Presses de l'Université du Québec.

McGowan, K., et Westley, F. (2015). At the root of change: The history of social innovation. In Nicholls, A., Simon, J., & Gabriel, M. (eds), New frontiers in social innovation research (pp. 52-68). London, UK : Palgrave Macmillan.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (2015). *Monographie de l'industrie de la crevette nordique au Québec*, 37 p.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (2020). *Portrait-diagnostic sectoriel de l'industrie de la crevette nordique au Québec*, 27 p.

Ministère des Pêches et des Océans Canada (MPO). (2018). *Tableau PEC022 : Débarquements par sous-secteur*. Ottawa, ON : Gouvernement du Canada.

Moulaert, F., MacCallum, D., et Hillier, J. (2013). Social innovation : intuition, precept, concept, theory and practice. In Moulaert, F., MacCallum, D., Mehmood, A., & Hamdouch, A. (eds), *The International Handbook on Social Innovation. Collective Action, Social Learning and Transdisciplinary Research* (pp. 13-24). Cheltenham, UK: Edward Elgar.

Mulgan, G. (2006). The process of social innovation. *Innovations : technology, governance, globalization*, 1(2), 145-162.

Morrissette, J. (2013). Recherche-action et recherche collaborative : Quel rapport aux savoirs et à la production de savoirs? *Nouvelles pratiques sociales*, 25 (2), 35-49. <https://doi.org/10.7202/1020820ar>

Mulgan, G. (2006). The Process of Social Innovation. *Innovations : Technology, Governance, Globalization*, 1 (2), 145-162. <https://doi.org/10.1162/itgg.2006.1.2.145>

Nicholls, A., Simon, J., et Gabriel, M. (2015). Introduction : Dimensions of Social Innovation. In Nicholls, A., Simon, J., & Gabriel, M. (eds), *New frontiers in social innovation research* (pp. 1-26). London, UK : Palgrave Macmillan.

Ouellet, P., Chabot, D., Calosi, P., Orr, D., et Galbraith, P. S. (2017). Regional variations in early life stages response to a temperature gradient in the northern shrimp *Pandalus borealis* and vulnerability of the populations to ocean warming. *Journal of Experimental Marine Biology and Ecology*, 497, 50-60. <https://doi.org/10.1016/j.jembe.2017.09.007>

Ostrom, E. (2009). A General Framework for Analyzing Sustainability of Social-Ecological Systems. *Science*, 325 (5939), 419-422. <https://doi.org/10.1126/science.1172133>

Paillé, P., et Mucchielli, A. (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.pail.2012.01>

Pauchant, T. C., et Mitroff, I. (1995). *La gestion des crises et des paradoxes : prévenir les effets destructeurs de nos organisations*. Montréal : Québec/Amérique : Presses HEC.

Pêches et Océans Canada (2007). *Cadre intégré des politiques autochtones*, 25 p.

Pirès, A. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique. Dans Poupart, Deslauriers, Groulx, Laperrière, Mayer, Pires [Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives] (dir.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p. 113-169). Montréal, Gaétan Morin Editeur.

Richez-Battesti, N., Petrella, F., et Vallade, D. (2012). L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : Quels enjeux et défis pour l'analyse? *Innovations*, 38 (2), 15. <https://doi.org/10.3917/inno.038.0015>

Saucier, C. et al. (2007). «Axe 3 – Développement et territoire», dans Klein, J.-L. et D. Harrisson (dir.), *L'innovation sociale. Émergences et effets sur la transformation des sociétés* (p.377-395). Québec, Presses Universitaires du Québec, collection « Innovation sociale ».

Savard, L. H. Bouchard et P. Couillard (2003). *Revue de la pêche à la crevette nordique (Pandalus Borealis) dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent pour la période de 1965-2000*. Rapp. tech. can sci. halieut. aquat. 2465 : viii + 143 p.

Savoie-Zajc, L. (2016). L'entrevue semi-dirigée. Dans B. Gauthier et I. Bourgeois (Éds.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte de données* (6^e éd., p. 337-362). Presses de l'Université du Québec.

Schumpeter, J. (1990). *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot, collection « Bibliothèque historique ».

Smit, B., et Wandel, J. (2006). Adaptation, adaptive capacity and vulnerability. *Global Environmental Change*, 16 (3), 282-292. <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2006.03.008>

Steffen, W., Sanderson, R. A., Tyson, P. D., Jäger, J., Matson, P. A., Moore III, B., ...

Wasson, R. J. (2004). Executive Summary: Global Change and the Earth System. A Planet under Pressure. Stockholm, SE : IGBP Secretariat, Royal Swedish Academy of Sciences.

Stortini, C. H., Chabot, D., et Shackell, N. L. (2017). Marine species in ambient low-oxygen regions subject to double jeopardy impacts of climate change. *Global Change Biology*, 23 (6), 2284-2296. <https://doi.org/10.1111/gcb.13534>

Toye, M., et Chaland, N. (2006). CED in Canada: Review of Definitions and Profile of Practice. In Shragge, E., & Toye, M. (eds), *Community economic development: Building for social change*. Sydney, CA : Cape Breton University Press.

Tremblay, G., et Bonnelli, H. (2007). La recherche-action comme moyen pour favoriser la réussite scolaire des garçons aux études collégiales. *L'association canadienne d'éducation de langue française*, 35 (2), 62-77.

Turner, B. L., Kasperson, R. E., Matson, P. A., McCarthy, J. J., Corell, R. W., Christensen, L., Eckley, N., Kasperson, J. X., Luers, A., Martello, M. L., Polksky, C., Pulsipher, A., et Schiller, A. (2003). A framework for vulnerability analysis in sustainability science. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 100 (14), 8074-8079. <https://doi.org/10.1073/pnas.1231335100>

Virapongse, A., Brooks, S., Metcalf, E. C., Zedalis, M., Gosz, J., Kliskey, A., et Alessa, L. (2016). A social-ecological systems approach for environmental management. *Journal of Environmental Management*, 178, 83-91. <https://doi.org/10.1016/j.jenvman.2016.02.028>

Ward, C. D. (2018). *Climate variability in social-ecological systems of the Southern Cape: integrating farming and fishing perspectives* (Thèse). <http://hdl.handle.net/11427/30088>



VIVRE DE LA MER DANS UN CONTEXTE DE
CHANGEMENTS GLOBAUX. QUEL FUTUR POUR LES PÊCHES ?



© Thibaud Vaerman

Annexes

Annexe I

GRILLE D'ENTRETIENS INDIVIDUELS AUX GESTIONNAIRES ET CHERCHEURS

Introduction

Nous allons aujourd’hui nous entretenir avec vous au sujet de la pêche à la crevette nordique et des changements globaux. Cet entretien aura comme convenu une durée d’environ 1 h 30. Bien que vous nous ayez au préalable donné votre consentement pour participer à cette recherche, nous vous rappelons que cet entretien est enregistré et que vous êtes libre de ne pas répondre à certaines questions ou de retirer votre consentement à tout moment, y compris après l’entretien. N’hésitez pas également à nous demander des précisions si certaines questions vous semblent manquer de clarté.

Partie 1 : Présentation du participant et de l’industrie

1. Présentation, expérience dans le domaine de la crevette nordique.
2. Quel est votre travail (tâches précises, mandats et régions couvertes) dans le secteur de la crevette nordique?
3. Quelle est l’importance, la place, de manière générale, de la pêche à la crevette nordique au Canada, au Québec et dans votre région? Que représente la crevette nordique dans la région (de manière générale : économiquement et socialement; symbole; identité?)?
4. Qu’est-ce qui distingue l’industrie de la crevette de celles des autres ressources halieutiques?
 - Sa valeur économique, le volet culturel, la demande, les techniques de pêche, le type de gestion, etc. par rapport à d’autres pêches.

99

Partie 2 : Enjeux de gestion de la pêche à la crevette nordique et pérennité

1. Quels sont les enjeux économiques autour de la crevette et de son exploitation?
 - Économie régionale, retombées économiques, emplois en lien, etc.
 - Problématique du marché fluctuant et volatile vs. fixation du prix de la crevette?
 - Saison de pêche (début à date fixe, etc.)?
 - Processus de pêche, congélation, glace? Est-ce adéquat? Serait-il possible de faire mieux?
 - Processus de transformation et nouvelles avenues de commercialisation? Mise en marché?

2. Quels sont les enjeux sociaux autour de la crevette et de son exploitation ?
 - Maintien d'un niveau de vie acceptable, chômage, instabilité sociale, problème social, mauvaise condition, division du travail (homme-femme ; terre-mer) et gestion de l'activité de pêche et de la famille, etc.
 - Problématique sociale avec le manque de relève/dépeuplement des régions ?
 - Comment la communauté (et vous et vos collègues) percevez-vous les pêcheurs de crevette ? Comment percevez-vous les différents acteurs de la pêche à la crevette ?
3. Quels sont les enjeux environnementaux associés à la crevette et son exploitation ?
 - Est-ce que vous pensez que les changements climatiques ont un effet sur la pêche à la crevette ?
 - Si oui, comment ? Plus que d'autres pêches ?
 - Enjeu sur la qualité de la crevette ?
 - Est-ce que d'autres enjeux globaux affectent la crevette (p. ex., acidification, augmentation des prédateurs, méthode et/ou effort de pêche) ?
4. Quels sont les enjeux propres à votre région en général ?
 - Quels sont les enjeux propres à votre région face aux changements climatiques (p. ex., érosion ? Perte des routes et de la mobilité ?) ?
 - Y a-t-il d'autres enjeux globaux (p. ex., exode rural, perte de services) qui affectent la viabilité de votre région ?
5. Quel est l'état des relations entre les différents acteurs dans le secteur de la pêche à la crevette ? Par exemple : entre pêcheurs de crevettes, entre pêcheurs d'espèces différentes (pêche au sébaste), entre pêcheurs et transformateurs, entre pêcheurs et institutions (MPO, MAPAQ) ?
 - Entre pêcheurs non-autochtones et autochtones
 - Compétition, entraide, intolérance, adversité, coopération, etc.

Partie 3 : Enjeux de protection et de gestion de la crevette dans un contexte de changements climatiques

1. Est-ce que vous estimez comprendre les modes de reproduction et de survie de la crevette ? Sinon, est-ce qu'il y a des actions et outils (formations, etc.) qui sont mis, ou qui devraient être mis en place pour les informer ?
 - En auriez-vous besoin pour améliorer votre travail ? Quel type d'actions et d'outils souhaiteriez-vous ? Votre organisation développe-t-elle ce type d'actions et d'outils présentement (ou le prévoit-elle dans le futur) ?
 - Est-ce que vous êtes en mesure de percevoir les futurs changements de l'écosystème de la crevette, entre autres les changements climatiques ?

Partie 4 : Prévention et actions pour gérer et protéger la crevette nordique

1. Pensez-vous que la crevette nordique a besoin d'être (mieux) protégée ?

2. Quelles sont les mesures légales déjà mises en place pour gérer et protéger la crevette?
 - Lois, règlements, normes, mesures obligatoires et contraignantes.
 - Quelles sont leurs limites?
 - Devrait-il y en avoir d'autres ou devraient-elles être modifiées? Si oui, en quel sens?
3. Existe-t-il à votre connaissance des mesures non réglementaires (plus volontaires) qui encadrent l'activité de la pêche de la crevette? Y participez-vous (votre organisation)? Si oui, de quelle manière?
 - Actions volontaires, programmes, concertation, planification, plan d'action, sensibilisation, outils incitatifs \$\$\$, etc.
 - Si oui, comment sont-elles évaluées et quelles sont leurs limites?
4. Existe-t-il des actions déjà réalisées ou en cours (ou inspirées d'autres pêches) de réalisation que vous considérez comme innovantes pour la pérennité de l'industrie de la crevette?
 - Des actions pouvant aider l'industrie de la crevette, mais sortant du cadre « régulier » des opérations de pêche et de transformation.
 - Quel est le rôle de votre organisation sur cet enjeu? Des autres acteurs?

Partie 5 : Assurer la pérennité de la crevette nordique et de son activité économique

1. Offrez-vous des services d'aide (financière, ou permettant d'alléger les dépenses ou d'améliorer l'efficacité ou la sécurité) aux pêcheurs?
2. Est-ce que la population locale/régionale est sensible aux enjeux climatiques liés à l'industrie de la pêche?
3. Quelles sont, dans votre région, les institutions non gouvernementales ayant pour mandat d'outiller les acteurs de l'industrie de la pêche à répondre à une situation de changements climatiques?
4. Qui sont les acteurs locaux ayant des compétences et savoir-faire utiles pour répondre à certaines de ces problématiques d'ordre économique, environnemental, mais aussi social? (MRC, SADC, Commission scolaire, groupes citoyens et associations, etc.) Sont-ils faciles d'accès, et leur savoir est-il facilement mobilisable?
5. Nous recommandez-vous de rencontrer d'autres intervenants du secteur de la pêche, de la transformation ou de la gestion de la crevette nordique, en Gaspésie, au Bas-Saint-Laurent ou sur la Côte-Nord? (Noms, titres, coordonnées)
6. Avez-vous des questions ou suggestions pour la poursuite de notre étude?

Merci.

Annexe II

GRILLE D'ENTRETIENS INDIVIDUELS AUX PÊCHEURS ALLOCHTONES

Introduction

Nous allons aujourd’hui nous entretenir avec vous au sujet de la pêche à la crevette nordique et des changements globaux. Cet entretien aura comme convenu une durée d’environ 1 h 30. Bien que vous nous ayez au préalable donné votre consentement pour participer à cette recherche, nous vous rappelons que cet entretien est enregistré et que vous êtes libre de ne pas répondre à certaines questions ou de retirer votre consentement à tout moment, y compris après l’entretien. N’hésitez pas également à nous demander des précisions si certaines questions vous semblent manquer de clarté.

Partie 1 : Présentation du participant et de l’industrie

1. Présentation, expérience dans le domaine de la crevette nordique.
2. Quel est votre travail (tâches précises et mandats) dans le secteur de la crevette nordique? Les points positifs et négatifs
3. Quelle est votre zone de pêche? Dans quel secteur (avoir carte et identifier)?
4. Quelle est l’importance, la place, de manière générale, de la pêche à la crevette nordique au Canada, au Québec et dans votre région? Que représente la crevette nordique dans la région (de manière générale : économiquement et socialement; symbole; identité)??
5. Qu'est-ce qui distingue l'industrie de la crevette de celles des autres ressources halieutiques?
 - Sa valeur économique, le volet culturel, la demande, les techniques de pêche, etc. par rapport à d'autres pêches.

103

Partie 2 : Enjeux de gestion de la pêche à la crevette nordique et pérennité

1. Quels sont les enjeux économiques autour de la crevette et de son exploitation?
 - Économie régionale, retombées économiques, emplois en lien, etc.
 - Problématique du marché fluctuant et volatile vs. fixation du prix de la crevette?
 - Saison de pêche (début à date fixe, etc.)?
 - Processus de pêche, congélation, glace? Est-ce adéquat? Serait-il possible de faire mieux?

- Processus de transformation et nouvelles avenues de commercialisation ?
 - Est-ce que le fait d'avoir un seul permis limite le développement des entreprises de pêcheurs ?
 - Recrutement pour la rentabilité de l'entreprise ?
 - Mise en marché ?
2. Quels sont les enjeux sociaux autour de la crevette et de son exploitation ?
- Maintien d'un niveau de vie acceptable, chômage, instabilité sociale, problème social, mauvaise condition, division du travail (homme-femme; terre-mer) et gestion de l'activité de pêche et de la famille, etc.
 - Problématique sociale avec le manque de relève/dépeuplement des régions ?
 - Avez-vous une relève ? Explication des mécanismes et processus de relève
3. Quels sont les enjeux environnementaux associés à la crevette et son exploitation ?
- Est-ce que vous pensez que les changements climatiques ont un effet sur la pêche à la crevette ?
 - Si oui, comment ? Plus que d'autres pêches ?
 - Enjeu sur la qualité de la crevette ?
 - Est-ce que d'autres enjeux globaux affectent la crevette (p. ex., acidification, augmentation des prédateurs, méthode et/ou effort de pêche) ?
4. Quels sont les enjeux propres à votre région en général ?
- Quels sont les enjeux propres à votre région face aux changements climatiques (p. ex., érosion ? Perte des routes et de la mobilité ?) ?
 - Y a-t-il d'autres enjeux globaux (p. ex., exode rural, perte de services) qui affectent la viabilité de votre région ?
5. Quel est l'état des relations entre les différents acteurs dans le secteur de la pêche à la crevette ? Par exemple : entre pêcheurs de crevettes, entre pêcheurs d'espèces différentes (pêche au sébaste), entre pêcheurs et transformateurs, entre pêcheurs et institutions (MPO, MAPAQ) ?
- Entre pêcheurs non-autochtones et autochtones
 - Compétition, entraide, intolérance, adversité, coopération, etc.
6. Comment considérez-vous la relation que les pêcheurs entretiennent avec les transformateurs de crevettes ? Y a-t-il beaucoup de conflits (p. ex., à propos des prix de vente) ? Et entre les propriétaires et les employés des pêches (salaires peut-être pas assez attractifs pour garder les meilleurs pêcheurs) ?

Partie 3 : Enjeux de protection et de gestion de la crevette dans un contexte de changements climatiques

1. Est-ce que vous estimatez comprendre les modes de reproduction et de survie de la crevette ? Sinon, est-ce qu'il y a des actions et outils (formations, etc.) qui sont mis, ou qui devraient être mis en place pour les informer ?
- Est-ce que les pêcheurs expriment des besoins dans ce sens ?
 - Est-ce que vous êtes en mesure de percevoir les futurs changements de l'écosystème de la crevette, entre autres les changements climatiques ?

Partie 4 : Prévention et actions pour gérer et protéger la crevette nordique

1. Pensez-vous que la crevette nordique a besoin d'être (mieux) protégée?
2. Quelles sont les mesures légales déjà mises en place pour gérer et protéger la crevette?
 - Lois, règlements, normes, mesures obligatoires et contraignantes.
 - Sont-elles respectées par l'industrie et les pêcheurs?
 - Quelles sont les conséquences dans le cas d'un non-respect?
 - Quelles sont leurs limites?
 - Devrait-il y en avoir d'autres ou devraient-elles être modifiées? Si oui, en quel sens?
3. Existe-t-il des mesures non réglementaires (plus volontaires) qui encadrent l'activité de la pêche de la crevette?
 - Actions volontaires, concertation, planification, plan d'action, sensibilisation, outils incitatifs \$\$\$, etc.
 - Si oui, comment sont-elles évaluées?
 - Si oui, quelles sont leurs limites?
4. En ce qui concerne les pratiques (durée de la pêche, temps sur l'eau, gestion du personnel, temps de travail, atteinte des quotas):
 - Avez-vous observé des changements quand une ressource devient ou risque de devenir plus rare?
 - Avez-vous eu l'occasion de changer vos pratiques? Si oui, comment?
 - Est-ce qu'on vise une plus grande qualité du produit? Si oui comment? (amélioration de la technique de pêche, amélioration de la conservation et réduction des temps de permanence sur le bateau)
 - Est-ce qu'on donne davantage attention aux problèmes environnementaux et de conservation de l'espèce?
 - On essaie d'améliorer les technologies?
 - Aller vers d'autres types de pêche est-il facile ou faisable?
5. Existe-t-il des actions déjà réalisées ou en cours (ou inspirées d'autres pêches) de réalisation que vous considérez comme innovantes pour la pérennité de l'industrie de la crevette?
 - Des actions pouvant aider l'industrie de la crevette, mais sortant du cadre « régulier » des opérations de pêche et de transformation.
 - Comment percevez-vous le rôle des Associations de pêcheurs sur cet enjeu? Des autres acteurs?

Partie 5 : Assurer la pérennité de la crevette nordique et de son activité économique

1. Quelle est votre capacité financière à faire face au nouveau contexte en changement?
2. Estimez-vous avoir les outils et l'aide (capacité technique) nécessaires?
3. Est-ce que la population locale/régionale est sensible aux enjeux climatiques liés à l'industrie de la pêche?

4. Quelles sont, dans votre région, les institutions non gouvernementales ayant pour mandat d'outiller les acteurs de l'industrie à répondre à une situation de changements climatiques?
5. Qui sont les acteurs locaux ayant des compétences et savoir-faire utiles pour répondre à certaines de ces problématiques d'ordre économique, environnemental, mais aussi social? (MRC, SADC, Commission scolaire, groupes citoyens et associations, etc.) Sont-ils faciles d'accès, et leur savoir est-il facilement mobilisable?
6. Nous recommandez-vous de rencontrer d'autres intervenants du secteur de la pêche, de la transformation ou de la gestion de la crevette nordique, en Gaspésie, au Bas-Saint-Laurent ou sur la Côte-Nord? (Noms, titres, coordonnées)
7. Avez-vous des questions ou suggestions pour la poursuite de notre étude?

Merci.

Annexe III

GRILLE D'ENTRETIEN SALARIÉS DES PÊCHES AUTOCHTONES

Notes :

L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin d'alléger le texte et n'a aucune intention discriminatoire.

Les métiers de la pêche autochtone à la crevette nordique sont ici considérés dans toute leur variété (ex. pêcheurs, aide-pêcheurs, capitaines, membres du personnel administratif, coordonnateurs, etc.).

Introduction

Nous allons aujourd'hui nous entretenir avec vous au sujet de la pêche autochtone à la crevette nordique et des changements globaux. Cet entretien aura comme convenu une durée d'environ 1 h 30. Bien que vous nous ayez au préalable donné votre consentement pour participer à cette recherche, nous vous rappelons que cet entretien est enregistré et que vous êtes libre de ne pas répondre à certaines questions ou de retirer votre consentement à tout moment, y compris après l'entretien. N'hésitez pas également à nous demander des précisions si certaines questions vous semblent manquer de clarté.

A – Présentation

Je vous propose d'aborder premièrement vos activités professionnelles...

- Pourriez-vous vous présenter et présenter votre activité professionnelle? Quel métier exercez-vous? Depuis quand?
- Quel est le fonctionnement de l'entreprise dans laquelle vous travaillez?

107

Relances :

Acteurs et ressources impliqués/mobilisés? Rôles et relations? Localisations? Indicateurs économiques, etc.?

Pourriez-vous décrire votre journée de travail/semaine type? Quel temps passez-vous à chaque activité, etc.?

- Pourriez-vous décrire votre filière de façon plus large? Quels en sont les acteurs? Quelles ressources sont mobilisées? Où sont-ils localisés?

B – Perception des changements globaux

Nous allons maintenant aborder votre perception des changements globaux...

- Avez-vous perçu des changements – de tous ordres – dans votre activité professionnelle ces dernières années?

Si pas de changements perçus

Que pensez-vous de la diminution des quotas de pêche ces dernières années? Selon vous quelles sont les raisons de cette baisse?

Si des changements sont perçus

De quels changements s'agit-il? Depuis quand?

Selon vous quelles en sont les causes?

Pourquoi pensez-vous que les éléments mentionnés sont les causes de ces changements? Quels sont les indices qui vous amènent à penser de cette façon?

Est-ce que ces changements sont problématiques selon vous et/ou pour vous et/ou d'autres acteurs de votre filière? Pourquoi? Quelles sont les caractéristiques précises de ces problèmes (quantifier si possible)?

C – Adaptation des pratiques socio-professionnelles

Nous allons maintenant parler de moyen par lesquels vous essayez ou non de vous adapter aux changements que vous avez évoqués plus tôt...

- Avez-vous modifié vos pratiques professionnelles du fait de ces changements?

Si non

Pensez-vous devoir le faire dans le futur? À quelle échéance?

Si oui

Relancer en lien avec les différents fonctionnements évoqués dans la partie A. Quels acteurs sont impliqués dans ces modifications (en interne et en externe)? Quels changements dans les collaborations? Quelles ressources mobilisées (ou démobilisées)? Comment fonctionniez-vous avant les modifications évoquées?

- Considérez-vous ces modifications comme choisies ou subies?

Si elles sont subies

Qui et/ou quoi vous les impose et par quels moyens?

Si elles sont choisies

Quelles sont les considérations qui guident ce choix?

- Certaines contraintes limitent-elles votre capacité à modifier vos pratiques pour vous adapter? Quelles sont ces limites? Sont-elles dépassables?

Si oui

Qu'est-ce qui permettrait selon vous de les dépasser?

Il y a-t-il des données scientifiques qui vous semblent particulièrement utiles en ce sens?

À quel horizon temporel des prévisions quant à l'affluence des stocks de crevettes nordiques dans les zones où vous pêchez vous intéresserait le plus?

Les données techniques et scientifiques auxquelles vous avez jusqu'à maintenant eu accès vous semblent/ont-elles semblées accessibles et compréhensibles? Pourquoi? Qu'est-ce qui permettrait selon vous de les rendre plus accessibles/compréhensibles?

Si non

Quel avenir envisagez-vous pour vous et au-delà pour l'entreprise au sein de laquelle vous travaillez?

- Considérez-vous les modifications évoquées comme efficaces ou non et pour quelles raisons?

D – Organisation communautaire des pêches autochtones et adaptation aux changements globaux

Nous allons maintenant aborder l'organisation communautaire des pêches autochtones et ses effets dans le contexte des changements évoqués auparavant...

- Est-ce que le fait que l'entreprise de pêche où vous travaillez appartienne à la communauté facilite ou freine selon vous l'adaptation aux changements dont vous nous avez parlé? Pourquoi? Comment?
- Comment sont prises les décisions dans l'entreprise?
- La question de l'adaptation est-elle perçue comme un enjeu à l'échelle de l'entreprise? Si oui, comment? Si non, pourquoi selon vous?

E – Relations entre acteurs autochtones et allochtones

Nous allons maintenant parler des relations entre acteurs autochtones et allochtones de la pêche...

109

- Décrivez-moi les relations entre les acteurs autochtones et allochtones de la pêche à la crevette nordique.
- Existe-t-il des tensions? Si oui, entre quels acteurs? Quelles en sont les causes? Avez-vous des exemples?
- Existe-t-il des rapprochements ou des collaborations entre acteurs autochtones et allochtones? Si oui, entre quels acteurs plus spécifiquement? Quelles sont les raisons de ces collaborations? Qu'est-ce qui les rend possibles selon vous? Avez-vous des exemples?
- Selon vous, comment se déclineront ces relations dans 10 ans?

F – Pêche à la crevette nordique et développement local

Nous allons maintenant parler du rôle de la pêche à la crevette nordique dans le développement local...

- Selon vous, quelque chose s'est-il transformé dans la communauté à laquelle appartient l'entreprise pour laquelle vous travaillez depuis que la pêche à la crevette nordique y est pratiquée?

Si des transformations sont relevées

Pourriez-vous décrire ces transformations? (acteurs, thématiques, ressources, mécanismes, etc.).

Que pensez-vous de ces transformations et de leurs modalités? Ces transformations sont-elles positives ou négatives selon vous? Pourriez-vous expliquer votre opinion? Quels sont vos critères d'évaluation?

- Selon vous, quelque chose s'est-il transformé dans la région depuis que la pêche à la crevette nordique y est pratiquée par les communautés autochtones?

Si des transformations sont relevées

Pourriez-vous décrire ces transformations? (acteurs, thématiques, ressources, mécanismes, etc.).

Que pensez-vous de ces transformations et de leurs modalités? Ces transformations sont-elles positives ou négatives selon vous? Pourriez-vous expliquer votre opinion? Quels sont vos critères d'évaluation?

G – Effets des changements globaux sur la pêche et développement

Nous allons maintenant parler des effets des changements abordés plus tôt sur le développement local...

- Vous avez évoqué plus tôt divers changements (rappeler les changements évoqués à la partie B). Considérez-vous que les effets de ces changements ont ou vont avoir un impact sur la communauté qui possède l'entreprise pour laquelle vous travaillez, au-delà des seuls acteurs de la pêche?

(Relancer éventuellement le participant à partir du rôle de la pêche à la crevette nordique dans le développement de la communauté évoqué dans la partie [F]).

Si oui,

Quels sont ou seront selon vous ces impacts?

Considérez-vous que ces impacts sont surmontables ou non par cette communauté et pourquoi?

Si oui,

Selon quelles modalités d'après vous?

- Considérez-vous que les effets des changements évoqués plus tôt (les rappeler si besoin) ont ou vont avoir un impact sur la région plus largement, au-delà des seuls acteurs de la pêche?

(Relancer éventuellement le participant à partir du rôle de la pêche à la crevette nordique dans le développement de la région évoqué dans la partie [F]).

Si oui,

Quels sont ou seront selon vous ces impacts?

Considérez-vous que ces impacts sont surmontables ou non par la région et pourquoi?

Si oui,

Selon quelles modalités d'après vous?

H – Initiatives et innovations communautaires et locales

Nous allons enfin aborder les éventuelles initiatives locales d'adaptation aux changements...

- Existe-t-il à votre connaissance des initiatives à l'échelle de la communauté qui possède l'entreprise pour laquelle vous travaillez pour s'adapter ou pour aider les pêcheurs à s'adapter aux changements et impacts évoqués plus tôt (les rappeler si besoin)?

Si oui

Quelles sont ces initiatives et pourriez-vous les décrire? (acteurs, lieux, depuis quand, effets).

Ces initiatives vous semblent-elles efficaces? Selon quels critères? Comment pourraient-elles éventuellement être améliorées selon vous?

Si non

Pensez-vous que de telles initiatives sont souhaitables? Pour quelles raisons?

Avez-vous des idées pour de telles initiatives?

- Existe-t-il à votre connaissance des initiatives à l'échelle de la région pour s'adapter ou pour aider les pêcheurs à s'adapter aux changements et impacts évoqués plus tôt (les rappeler si besoin)?

Si oui

Quelles sont ces initiatives et pourriez-vous les décrire? (Acteurs, lieux, depuis quand, effets).

Ces initiatives vous semblent-elles efficaces? Selon quels critères? Comment pourraient-elles éventuellement être améliorées selon vous?

Si non

Pensez-vous que de telles initiatives sont souhaitables? Pour quelles raisons?

Avez-vous des idées pour de telles initiatives?

111

I – Biographie

Pour terminer, j'aurai besoin de recueillir quelques éléments biographiques...

Classe d'âge, genre, statut familial., dimension familiale de l'entreprise.

Annexe IV

GRILLE D'ENTRETIEN REPRÉSENTANTS DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES IMPLIQUÉES

Notes : L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin d'alléger le texte et n'a aucune intention discriminatoire.

Introduction

Nous allons aujourd’hui nous entretenir avec vous au sujet de la pêche autochtone à la crevette nordique et des changements globaux. Cet entretien aura comme convenu une durée d’environ 1 h 30. Bien que vous nous ayez au préalable donné votre consentement pour participer à cette recherche, nous vous rappelons que cet entretien est enregistré et que vous êtes libre de ne pas répondre à certaines questions ou de retirer votre consentement à tout moment, y compris après l’entretien. N’hésitez pas également à nous demander des précisions si certaines questions vous semblent manquer de clarté.

A – Présentation

Je vous propose d’aborder tout d’abord votre rôle au sein de votre communauté…

- Pourriez-vous nous présenter et présenter votre rôle au sein de la communauté? Quel métier exercez-vous? Quelles responsabilités exercez-vous? Depuis quand?

B – Perception des effets des changements globaux sur l’activité de pêche à la crevette nordique

113

Nous allons maintenant aborder votre perception des changements globaux en lien avec l’activité de pêche à la crevette nordique…

- Avez-vous perçu des changements – de tous ordres – dans l’activité de pêche à la crevette nordique au sein de votre communauté ces dernières années?

Si pas de changements perçus

Que pensez-vous de la diminution des quotas de pêche ces dernières années? Selon vous quelles sont les raisons de cette baisse?

Si des changements sont perçus

De quels changements s'agit-il? Depuis quand?

Selon vous quelles en sont les causes?

Pourquoi pensez-vous que les éléments mentionnés sont les causes de ces changements? Quels sont les indices qui vous amènent à penser de cette façon?

Est-ce que ces changements sont problématiques selon vous pour les acteurs de la filière? Pourquoi? Quelles sont les caractéristiques précises de ces problèmes (quantifier si possible)?

C – Organisation communautaire des pêches autochtones et adaptation aux changements globaux

Nous allons maintenant aborder l'organisation communautaire des pêches autochtones et ses effets dans le contexte des changements évoqués auparavant...

- Est-ce que le fait que les entreprises de pêche appartiennent aux communautés facilite ou freine selon vous l'adaptation aux changements dont vous nous avez parlé? Pourquoi? Comment?
- À votre connaissance, comment sont prises les décisions dans l'entreprise de pêche de votre communauté?
- À votre connaissance, la question de l'adaptation est-elle perçue comme un enjeu à l'échelle de l'entreprise? Si oui, comment? Si non, pourquoi selon vous?

D – Relations entre acteurs autochtones et allochtones

Nous allons maintenant parler des éventuelles collaborations entre acteurs autochtones et allochtones de la pêche...

- Décrivez-moi les relations entre les acteurs autochtones et allochtones de la pêche à la crevette nordique.
- Existe-t-il des tensions? Si oui, entre quels acteurs? Quelles en sont les causes? Avez-vous des exemples?
- Existe-t-il des rapprochements ou des collaborations entre acteurs autochtones et allochtones? Si oui, entre quels acteurs plus spécifiquement? Quelles sont les raisons de ces collaborations? Qu'est-ce qui les rend possibles selon vous? Avez-vous des exemples?
- Selon vous, comment se déclineront ces relations dans 10 ans?

E – Pêche à la crevette nordique et développement de local

Nous allons maintenant parler du rôle de la pêche à la crevette nordique dans le développement local...

- Selon vous, quelque chose s'est-il transformé dans votre communauté depuis que la pêche à la crevette nordique y est pratiquée?

Si des transformations sont relevées

Pourriez-vous décrire ces transformations? (acteurs, thématiques, ressources, mécanismes, etc.).

Que pensez-vous de ces transformations et de leurs modalités? Ces transformations sont-elles positives ou négatives selon vous? Pourriez-vous expliquer votre opinion? Quels sont vos critères d'évaluation?

- Selon vous, quelque chose s'est-il transformé dans la région depuis que la pêche à la crevette nordique y est pratiquée par les communautés autochtones?

Si des transformations sont relevées

Pourriez-vous décrire ces transformations? (acteurs, thématiques, ressources, mécanismes, etc.).

Que pensez-vous de ces transformations et de leurs modalités? Ces transformations sont-elles positives ou négatives selon vous? Pourriez-vous expliquer votre opinion? Quels sont vos critères d'évaluation?

F – Effets des changements globaux sur la pêche et développement

Nous allons maintenant parler des effets des changements abordés plus tôt sur le développement local...

- Vous avez évoqué plus tôt divers changements (rappeler les changements évoqués à la partie B). Considérez-vous que les effets de ces changements ont ou vont avoir un impact sur votre communauté, au-delà des seuls acteurs de la pêche?

(Relancer éventuellement le participant à partir du rôle de la pêche à la crevette nordique dans le développement de la communauté évoqué dans la partie [E]).

Si oui,

Quels sont ou seront selon vous ces impacts?

Considérez-vous que ces impacts sont surmontables ou non par votre communauté et pourquoi?

Si oui,

Selon quelles modalités d'après vous?

- Considérez-vous que les effets des changements évoqués plus tôt (les rappeler si besoin) ont ou vont avoir un impact sur la région plus largement, au-delà des seuls acteurs de la pêche?

(Relancer éventuellement le participant à partir du rôle de la pêche à la crevette nordique dans le développement de la communauté évoqué dans la partie [E]).

Si oui,

Quels sont ou seront selon vous ces impacts?

Considérez-vous que ces impacts sont surmontables ou non par votre communauté et pourquoi?

Si oui,

Selon quelles modalités d'après vous?

G – Initiatives et innovations communautaires et locales

Nous allons enfin aborder les éventuelles initiatives locales d'adaptation aux changements...

- Existe-t-il à votre connaissance des initiatives à l'échelle de votre communauté pour s'adapter ou pour aider les pêcheurs à s'adapter aux changements et impacts évoqués plus tôt (les rappeler si besoin)?

Si oui

Quelles sont ces initiatives et pourriez-vous les décrire? (acteurs, lieux, depuis quand, effets).

Ces initiatives vous semblent-elles efficaces? Selon quels critères? Comment pourraient-elles éventuellement être améliorées selon vous?

Si non

Pensez-vous que de telles initiatives sont souhaitables? Pour quelles raisons?

Avez-vous des idées pour de telles initiatives?

- Existe-t-il à votre connaissance des initiatives à l'échelle de la région pour s'adapter ou pour aider les pêcheurs à s'adapter aux changements et impacts évoqués plus tôt (les rappeler si besoin)?

Si oui

Quelles sont ces initiatives et pourriez-vous les décrire? (acteurs, lieux, depuis quand, effets).

Ces initiatives vous semblent-elles efficaces? Selon quels critères? Comment pourraient-elles éventuellement être améliorées selon vous?

Si non

Pensez-vous que de telles initiatives sont souhaitables? Pour quelles raisons?

Avez-vous des idées pour de telles initiatives?

H – Biographie

Pour terminer, j'aurai besoin de recueillir quelques éléments biographiques...

Classe d'âge, genre, statut familial.

Annexe V

GRILLE D'ENTRETIEN ASSOCIATIONS DE PÊCHE AUTOCHTONES

Notes : L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin d'alléger le texte et n'a aucune intention discriminatoire.

Introduction

Nous allons aujourd'hui nous entretenir avec vous au sujet de la pêche autochtone à la crevette nordique et des changements globaux. Cet entretien aura comme convenu une durée d'environ 1 h 30. Bien que vous nous ayez au préalable donné votre consentement pour participer à cette recherche, nous vous rappelons que cet entretien est enregistré et que vous êtes libre de ne pas répondre à certaines questions ou de retirer votre consentement à tout moment, y compris après l'entretien. N'hésitez pas également à nous demander des précisions si certaines questions vous semblent manquer de clarté.

A – Présentation

Je vous propose d'aborder tout d'abord votre activité professionnelle et votre association...

- Pourriez-vous nous présenter et présenter votre activité professionnelle ? Quel métier exercez-vous ? Depuis quand ?
- Pourriez-vous expliquer le fonctionnement de l'association dans laquelle vous travaillez et son rôle ?
- Pourriez-vous décrire la filière de la pêche autochtone à la crevette nordique dans les communautés membres de votre association, et si vous le pouvez au-delà ? Quels en sont les acteurs ? Quelles ressources sont mobilisées ? Où sont-ils localisés ?

117

B – Perception des changements globaux

Nous allons maintenant aborder votre perception des changements globaux...

- Avez-vous perçu des changements – de tous ordres – dans l'activité de pêche à la crevette nordique ces dernières années ?

Si pas de changements perçus

Que pensez-vous de la diminution des quotas de pêche ces dernières années? Selon vous quelles sont les raisons de cette baisse?

Si des changements sont perçus

De quels changements s'agit-il? Depuis quand?

Selon vous quelles en sont les causes?

Pourquoi pensez-vous que les éléments mentionnés sont les causes de ces changements? Quels sont les indices qui vous amènent à penser de cette façon?

Est-ce que ces changements sont problématiques selon vous et/ou pour vous et/ou les acteurs de la filière? Pourquoi? Quelles sont les caractéristiques précises de ces problèmes (quantifier si possible)?

C – Adaptation des pratiques socio-professionnelles

Nous allons maintenant parler des pratiques d'adaptation aux changements que vous avez évoqués plus tôt...

- Avez-vous modifié vos pratiques professionnelles du fait de ces changements?

Si non

Pensez-vous devoir le faire dans le futur? À quelle échéance?

Si oui

Relancer en lien avec les différents fonctionnements évoqués dans la partie A. Quels acteurs sont impliqués dans ces modifications (en interne et en externe)? Quels changements dans les collaborations? Quelles ressources mobilisées (ou démobilisées)? Comment fonctionniez-vous avant les modifications évoquées?

- À votre connaissance, les acteurs des pêches autochtones à la crevette nordique ont-ils modifié leurs pratiques professionnelles du fait de ces changements? Pensez-vous qu'ils devront le faire dans le futur? À quelle échéance?
- Considérez-vous ces modifications – les vôtres et/ou celles des acteurs de la filière – comme choisies ou subies?

Si elles sont subies

Qui et/ou quoi (vous) les impose et par quels moyens?

Si elles sont choisies

Quelles sont les considérations qui guident ce choix?

- Certaines contraintes limitent-elles votre capacité/la capacité des acteurs de la filière à modifier vos/leurs pratiques pour s'adapter? Quelles sont ces limites? Sont-elles dépassables?

Si oui

Qu'est-ce qui permettrait selon vous de les dépasser?

Il y a-t-il des données scientifiques qui vous semblent particulièrement utiles en ce sens?

À quel horizon temporel des prévisions quant à l'affluence des stocks de crevettes nordiques dans les zones où vous pêchez vous intéresserait le plus?

Les données techniques et scientifiques auxquelles vous avez jusqu'à maintenant eu accès vous semblent/ont-elles semblées accessibles et compréhensibles? Pourquoi? Qu'est-ce qui permettrait selon vous de les rendre plus accessibles/compréhensibles?

Si non

Quel avenir envisagez-vous pour vous et au-delà pour l'entreprise au sein de laquelle vous travaillez?

- Considérez-vous les modifications évoquées comme efficaces ou non et pour quelles raisons?

D – Organisation communautaire des pêches autochtones et adaptation aux changements globaux

Nous allons maintenant aborder l'organisation communautaire des pêches autochtones et ses effets dans le contexte des changements évoqués auparavant...

- Est-ce que le fait que les entreprises de pêche appartiennent aux communautés facilite ou freine selon vous l'adaptation aux changements dont vous nous avez parlé? Pourquoi? Comment?
- À votre connaissance, comment sont prises les décisions dans l'entreprise de pêche de votre communauté?
- À votre connaissance, la question de l'adaptation est-elle perçue comme un enjeu à l'échelle de l'entreprise? Si oui, comment? Si non, pourquoi selon vous?

E – Relations entre acteurs autochtones et allochtones

Nous allons maintenant parler des éventuelles collaborations entre acteurs autochtones et allochtones de la pêche...

- Décrivez-moi les relations entre les acteurs autochtones et allochtones de la pêche à la crevette nordique.
- Existe-t-il des tensions? Si oui, entre quels acteurs? Quelles en sont les causes? Avez-vous des exemples?
- Existe-t-il des rapprochements ou des collaborations entre acteurs autochtones et allochtones? Si oui, entre quels acteurs plus spécifiquement? Quelles sont les raisons de ces collaborations? Qu'est-ce qui les rend possibles selon vous? Avez-vous des exemples?
- Selon vous, comment se déclineront ces relations dans 10 ans?

F – Pêche à la crevette nordique et développement local

Nous allons maintenant parler du rôle de la pêche à la crevette nordique dans le développement local...

- Selon vous, quelque chose s'est-il transformé dans les communautés membres de votre association depuis que la pêche à la crevette nordique y est pratiquée?

Si des transformations sont relevées

Pourriez-vous décrire ces transformations? (acteurs, thématiques, ressources, mécanismes, etc.).

Que pensez-vous de ces transformations et de leurs modalités? Ces transformations sont-elles positives ou négatives selon vous? Pourriez-vous expliquer votre opinion? Quels sont vos critères d'évaluation?

- Selon vous, quelque chose s'est-il transformé dans la région depuis que la pêche à la crevette nordique y est pratiquée par les communautés autochtones?

Si des transformations sont relevées

Pourriez-vous décrire ces transformations? (acteurs, thématiques, ressources, mécanismes, etc.).

Que pensez-vous de ces transformations et de leurs modalités? Ces transformations sont-elles positives ou négatives selon vous? Pourriez-vous expliquer votre opinion? Quels sont vos critères d'évaluation?

G – Effets des changements globaux sur la pêche et développement

Nous allons maintenant parler des effets des changements abordés plus tôt sur le développement local...

- Vous avez évoqué plus tôt divers changements (rappeler les changements évoqués à la partie B). Considérez-vous que les effets de ces changements ont ou vont avoir un impact sur les communautés membres de votre association, au-delà des seuls acteurs de la pêche?

(Relancer éventuellement le participant à partir du rôle de la pêche à la crevette nordique dans le développement des communautés évoqué dans la partie [E]).

Si oui,

Quels sont ou seront selon vous ces impacts?

Considérez-vous que ces impacts sont surmontables ou non par ces communautés et pourquoi?

Si oui,

Selon quelles modalités d'après vous?

- Considérez-vous que les effets des changements évoqués plus tôt (les rappeler si besoin) ont ou vont avoir un impact sur la région plus largement, au-delà des seuls acteurs de la pêche?

(Relancer éventuellement le participant à partir du rôle de la pêche à la crevette nordique dans le développement de la région évoqué dans la partie [E]).

Si oui,

Quels sont ou seront selon vous ces impacts?

Considérez-vous que ces impacts sont surmontables ou non par la région et pourquoi?

Si oui,

Selon quelles modalités d'après vous?

H – Initiatives et innovations communautaires

Nous allons enfin aborder les éventuelles initiatives locales d'adaptation aux changements...

- Existe-t-il à votre connaissance des initiatives à l'échelle des communautés membres de votre association pour s'adapter ou pour aider les pêcheurs à s'adapter aux changements et impacts évoqués plus tôt (les rappeler si besoin)?

Si oui

Quelles sont ces initiatives et pourriez-vous les décrire? (acteurs, lieux, depuis quand, effets).

Ces initiatives vous semblent-elles efficaces? Selon quels critères? Comment pourraient-elles éventuellement être améliorées selon vous?

Si non

Pensez-vous que de telles initiatives sont souhaitables? Pour quelles raisons?

Avez-vous des idées pour de telles initiatives?

- Existe-t-il à votre connaissance des initiatives à l'échelle de la région pour s'adapter ou pour aider les pêcheurs à s'adapter aux changements et impacts évoqués plus tôt (les rappeler si besoin)?

Si oui

Quelles sont ces initiatives et pourriez-vous les décrire? (Acteurs, lieux, depuis quand, effets).

Ces initiatives vous semblent-elles efficaces? Selon quels critères? Comment pourraient-elles éventuellement être améliorées selon vous?

Si non

Pensez-vous que de telles initiatives sont souhaitables? Pour quelles raisons?

Avez-vous des idées pour de telles initiatives?

121

I – Biographie

Pour terminer, j'aurai besoin de recueillir quelques éléments biographiques...

Classe d'âge, genre, statut familial.

Annexe VI

GRILLE D'ENTRETIEN ACTEURS DE LA TRANSFORMATION ET DE LA VENTE

L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin d'alléger le texte et n'a aucune intention discriminatoire.

Introduction

Nous allons aujourd’hui nous entretenir avec vous au sujet de la pêche autochtone à la crevette nordique et des changements globaux. Cet entretien aura comme convenu une durée d’environ 1 h 30. Bien que vous nous ayez au préalable donné votre consentement pour participer à cette recherche, nous vous rappelons que cet entretien est enregistré et que vous êtes libre de ne pas répondre à certaines questions ou de retirer votre consentement à tout moment, y compris après l’entretien. N’hésitez pas également à nous demander des précisions si certaines questions vous semblent manquer de clarté.

A – Présentation

Je vous propose d’aborder tout d’abord vos activités professionnelles…

- Pourriez-vous vous présenter et présenter votre activité professionnelle? Quel métier exercez-vous? Depuis quand?
- Quel est le fonctionnement de l’entreprise dans laquelle vous travaillez?
Relances :
Acteurs et ressources impliqués/mobilisés? Rôles et relations? Localisations? Indicateurs économiques, etc.?
Pourriez-vous décrire votre journée de travail/semaine type? Quel temps passez-vous à chaque activité, etc.?
- Pourriez-vous décrire votre filière de façon plus large? Quels en sont les acteurs? Quelles ressources sont mobilisées? Où sont-ils localisés?

B – Perception des changements globaux

Nous allons maintenant aborder votre perception des changements globaux...

- Avez-vous perçu des changements – de tous ordres – dans votre activité professionnelle ces dernières années?

Si pas de changements perçus

Que pensez-vous de la diminution des quotas de pêche ces dernières années? Selon vous quelles sont les raisons de cette baisse?

Si des changements sont perçus

De quels changements s'agit-il? Depuis quand?

Selon vous quelles en sont les causes?

Pourquoi pensez-vous que les éléments mentionnés sont les causes de ces changements? Quels sont les indices qui vous amènent à penser de cette façon?

Est-ce que ces changements sont problématiques selon vous et/ou pour vous et/ou d'autres acteurs de votre filière? Pourquoi? Quelles sont les caractéristiques précises de ces problèmes (quantifier si possible)?

C – Adaptation des pratiques socio-professionnelles

Nous allons maintenant parler des moyens par lesquels vous essayez ou non de vous adapter aux changements que vous avez évoqués plus tôt...

- Avez-vous modifié vos pratiques professionnelles du fait de ces changements?

Si non

Pensez-vous devoir le faire dans le futur? À quelle échéance?

Si oui

Relancer en lien avec les différents fonctionnements évoqués dans la partie A. Quels acteurs sont impliqués dans ces modifications (en interne et en externe)? Quels changements dans les collaborations? Quelles ressources mobilisées (ou démobilisées)? Comment fonctionniez-vous avant les modifications évoquées?

- Considérez-vous ces modifications comme choisies ou subies?

Si elles sont subies

Qui et/ou quoi vous les impose et par quels moyens?

Si elles sont choisies

Quelles sont les considérations qui guident ce choix?

- Certaines contraintes limitent-elles votre capacité à modifier vos pratiques pour vous adapter? Quelles sont ces limites? Sont-elles dépassables?

Si oui

Qu'est-ce qui permettrait selon vous de les dépasser?

Il y a-t-il des données scientifiques qui vous semblent particulièrement utiles en ce sens?

À quel horizon temporel des prévisions quant à l'affluence des stocks de crevettes nordiques dans les zones où vous pêchez vous intéresserait le plus?

Les données techniques et scientifiques auxquelles vous avez jusqu'à maintenant eu accès vous semblent/ont-elles semblées accessibles et compréhensibles? Pourquoi? Qu'est-ce qui permettrait selon vous de les rendre plus accessibles/compréhensibles?

Si non

Quel avenir envisagez-vous pour vous et au-delà pour l'entreprise au sein de laquelle vous travaillez?

- Considérez-vous les modifications évoquées comme efficaces ou non et pour quelles raisons?

D – Relations entre acteurs autochtones et allochtones

Nous allons maintenant parler des éventuelles collaborations entre acteurs autochtones et allochtones de la pêche...

- Décrivez-moi les relations entre les acteurs autochtones et allochtones de la pêche à la crevette nordique.
- Existe-t-il des tensions? Si oui, entre quels acteurs? Quelles en sont les causes? Avez-vous des exemples?
- Existe-t-il des rapprochements ou des collaborations entre acteurs autochtones et allochtones? Si oui, entre quels acteurs plus spécifiquement? Quelles sont les raisons de ces collaborations? Qu'est-ce qui les rend possibles selon vous? Avez-vous des exemples?
- Selon vous, comment se déclineront ces relations dans 10 ans?

E – Pêche à la crevette nordique et développement local

125

Nous allons maintenant parler du rôle de la pêche à la crevette nordique dans le développement local...

Si le participant est autochtone

- Selon vous, quelque chose s'est-il transformé dans votre communauté depuis que la pêche à la crevette nordique y est pratiquée?

Si des transformations sont relevées

Pourriez-vous décrire ces transformations? (acteurs, thématiques, ressources, mécanismes, etc.).

Que pensez-vous de ces transformations et de leurs modalités? Ces transformations sont-elles positives ou négatives selon vous? Pourriez-vous expliquer votre opinion? Quels sont vos critères d'évaluation?

Pour tous les participants

- Selon vous, quelque chose s'est-il transformé dans la région depuis que la pêche à la crevette nordique y est pratiquée par les communautés autochtones?

Si des transformations sont relevées

Pourriez-vous décrire ces transformations? (acteurs, thématiques, ressources, mécanismes, etc.).

Que pensez-vous de ces transformations et de leurs modalités? Ces transformations sont-elles positives ou négatives selon vous? Pourriez-vous expliquer votre opinion? Quels sont vos critères d'évaluation?

F – Effets des changements globaux sur la pêche et développement

Nous allons maintenant parler des effets des changements abordés plus tôt sur le développement local...

Si le participant est autochtone

- Vous avez évoqué plus tôt divers changements (rappeler les changements évoqués à la partie B). Considérez-vous que les effets de ces changements ont ou vont avoir un impact sur votre communauté, au-delà des seuls acteurs de la pêche?

(Relancer éventuellement le participant à partir du rôle de la pêche à la crevette nordique dans le développement de la communauté évoqué dans la partie [E]).

Si oui,

Quels sont ou seront selon vous ces impacts?

Considérez-vous que ces impacts sont surmontables ou non par votre communauté et pourquoi?

Si oui,

Selon quelles modalités d'après vous?

Pour tous les participants

- Considérez-vous que les effets des changements évoqués plus tôt (les rappeler si besoin) ont ou vont avoir un impact sur la région plus largement, au-delà des seuls acteurs de la pêche?

(Relancer éventuellement le participant à partir du rôle de la pêche à la crevette nordique dans le développement de la région évoqué dans la partie [E]).

Si oui,

Quels sont ou seront selon vous ces impacts?

Considérez-vous que ces impacts sont surmontables ou non par la région et pourquoi?

Si oui,

Selon quelles modalités d'après vous?

G – Initiatives et innovations communautaires et locales

Nous allons enfin aborder les éventuelles initiatives locales d'adaptation aux changements...

- Existe-t-il à votre connaissance des initiatives à l'échelle de votre communauté/de la ou les communauté(s) autochtone(s) avec laquelle ou lesquelles vous travaillez (suivant que le participant soit autochtone ou travaille pour une entreprise autochtone ou non) pour s'adapter ou pour aider les pêcheurs à s'adapter aux changements et impacts évoqués plus tôt (les rappeler si besoin)?

Si oui

Quelles sont ces initiatives et pourriez-vous les décrire? (acteurs, lieux, depuis quand, effets).

Si le participant est autochtone

Ces initiatives vous semblent-elles efficaces? Selon quels critères? Comment pourraient-elles éventuellement être améliorées selon vous?

Si non et si le participant est autochtone

Pensez-vous que de telles initiatives sont souhaitables? Pour quelles raisons?

Avez-vous des idées pour de telles initiatives?

- Existe-t-il à votre connaissance des initiatives à l'échelle de la région pour s'adapter ou pour aider les pêcheurs à s'adapter aux changements et impacts évoqués plus tôt (les rappeler si besoin)?

Si oui

Quelles sont ces initiatives et pourriez-vous les décrire? (Acteurs, lieux, depuis quand, effets).

Ces initiatives vous semblent-elles efficaces? Selon quels critères? Comment pourraient-elles éventuellement être améliorées selon vous?

Si non

Pensez-vous que de telles initiatives sont souhaitables? Pour quelles raisons?

Avez-vous des idées pour de telles initiatives?

H – Biographie

Pour terminer, j'aurai besoin de recueillir quelques éléments biographiques...

127

Classe d'âge, genre, statut familial, dimension familiale de l'entreprise.

Annexe VII

ARBORESCENCE DE THÈMES DES ENTREVUES DU VOLET ALLOCHTONE

Environnement

Crevette – Évolution

Évolution de la taille des crevettes

Évolution du stock de crevettes

Pollution

Saison de pêche

Autres espèces – Évolutions et caractérisation

Prédation

Fonds et matériel – impacts et évolution

Autres évolutions liées aux changements globaux

Territoires et communautés

Relève et accès au métier

Communauté d'acteurs liés à la crevette nordique

Tensions territoriales

Exploration de zones à risques

Débarquements et circuits

Zones de pêche

129

Économie

Qualité de la crevette

Propriété des bateaux et des usines

Rentabilité et investissements

Capture

Évolution de la pêche

Adaptation et innovation dans la capture
Main-d'œuvre
Formation
Matériel et logistique
Bateaux
Technologie
Agrès
Pêches autochtones
Pêche à la crevette vs. autres espèces
Autres espèces
Quotas de crevettes
Transformation
Évolutions de la transformation
Adaptation et innovations dans la transformation
Bateaux-usines
Prix et achat
Vente à Terre-Neuve
Mise en marché
Marché local-national et marketing
Marchés internationaux
Trajectoires et activités des répondants

Politique

Lobbying
Surveillance
Avis sur la gestion de la ressource
Processus décisionnels et implications
Régulation
Compétences fédérales
Quotas et permis
Autres espèces
Régulation de la transformation
Régulation du matériel
Pratiques divergentes
Relations entre les différents acteurs
Relations avec les transformateurs

Relations entre les acteurs de la capture
Relations avec les ministères
Relations avec le public
Action collective et mobilisation
Financements, prêts et subventions
Pêches autochtones – enjeux politiques
Écocertification

Recherche

Savoirs des pêcheurs
Appropriation et transfert des connaissances
Enjeux de la recherche
Identification des recherches

Annexe VIII

ARBORESCENCE DES THÈMES DES ENTREVUES DU VOLET AUTOCHTONE

Activité professionnelle

Description du métier

Capture

Caractéristiques générales

Pénibilité de la pêche

Moyens de communication

Fonctionnement de la pêche multiespèce

Tension entre les pêcheurs de différentes espèces

Métiers

Capitaine

Pêcheur

Aide-pêcheur

Transformation

Transformation industrielle

Transformation artisanale

Gestion des pêches

Élus des communautés

Employé des communautés

Être une femme dans le monde la pêche à la crevette nordique au Québec

Ministères

Associations

Maintenance des bateaux

Conseil

Trajectoire personnelle et professionnelle

Liens familiaux avec la pêche

Expérience uniquement dans les pêches autochtones

Expérience préalable dans les pêches allochtones

Recrutement

- Modalités de recrutement
- Difficultés de recrutement
- Formation

Fonctionnement de l'activité

Fonctionnement de l'entreprise/organisation

- Propriétaires
- Actifs
- Employés
 - Rétribution des employés
 - Fonctions assurées
- Gestion
- Fournisseurs

Fonctionnement de la filière

- Relations entre les acteurs de la capture et de la transformation
 - Clusters régionaux*
 - Localisation des marchés
 - Historique de la filière
 - Historique de la capture
 - Historique de la transformation
 - Évolution des prix aux débarquements
 - Réglementations et politiques
 - Réglementations et politiques générales
 - Réglementations et politiques générales – capture
 - Réglementations et politiques générales – transformation
 - Réglementations et politiques spécifiques aux pêches autochtones
 - Relations avec les acteurs publics
 - Relations avec le MAPAQ
 - Relations avec le MPO

Perception des changements globaux et de leurs effets

- Changements perçus
 - Dans la pratique
 - Dans la ressource

Causes des changements perçus dans la ressource
Sources et indices
 Perceptions directes
 Perception par des intermédiaires
 Manque de confiance envers les biologistes du MPO
 Griefs
 Conséquences
 Solutions proposées
 Intérêt pour d'autres données scientifiques
Criticité perçue des changements
 Criticité pour les acteurs de la capture
 Criticité pour les acteurs de la transformation
Perspectives pour la ressource

Évolution des pratiques socio-professionnelles

Modification des pratiques
 Modification des pratiques liées aux effets des CG
 Adaptation des pratiques aux effets des CG
 Adaptation des pratiques – capture
 Adaptation des pratiques – transformation
 Modification non volontaire des pratiques dues aux effets des CG
 Modification non volontaire des pratiques – capture
 Modification non volontaire des pratiques – transformation
 Modification des pratiques non liées aux effets des CG
 Modifications non liées aux effets des CG – capture
 Modifications non liées aux effets des CG – transformation
 Pas de modification des pratiques dues aux effets des CG
Avenir envisagé
 Avenir envisagé pour l'activité de la communauté/l'entreprise
 Avenir envisagé pour la carrière individuelle
 Avenir envisagé pour la filière

Influence des particularités des pêches autochtones sur les capacités\modalités d'adaptation

Une adaptation plus facile pour les pêches autochtones

Une adaptation plus difficile pour les pêches autochtones
Pas d'influence sur l'adaptation
Une prise en compte des enjeux des CG par les communautés autochtones

Relations autochtones/allochtones

Types de relations
Tension
Mentorat
Entraide
Relations marchandes
Évolution des relations
Éloignement de certaines communautés des ports de pêche
Différences linguistiques
Existence d'acteurs biculturels
Perception sociale des pêcheurs allochtones qui travaillent pour les communautés autochtones

Pêche et développement de la communauté et de la région

Apports de la pêche à la communauté/aux communautés autochtones
Apports directs
Apports indirects
Stratégies de développement des pêches autochtones
Apports de la pêche à la région

Effets des changements globaux sur le développement communautaire et régional

Impact des changements sur les Premières Nations et leurs pêches
Impacts actuels sur les Premières Nations et leurs pêches
 Impacts actuels sur les communautés
 Impacts actuels sur les salariés des pêches autochtones
Impacts potentiels sur les Premières Nations et leurs pêches
 Impacts potentiels sur les communautés
 Impacts potentiels sur les salariés des pêches autochtones
Impact des changements sur la région
 Impacts actuels sur la région
 Impacts potentiels sur la région

Perspectives d'adaptation aux effets des changements globaux

Perspectives d'adaptation des pêches autochtones

 Perspectives d'adaptation des communautés

 Perspectives d'adaptation des salariés des pêches autochtones

 Limites actuelles ou potentielles

Perspective d'adaptation à l'échelle régionale



Université du Québec à Rimouski
Bureau K-316
300, allée des Ursulines
Rimouski (Québec) G5L 3A1

Tél. : 418-723-1986 poste 1820
Courriel : info-rqm@uqar.ca

www.rqm.quebec

En collaboration avec

Québec 

ISBN 978-2-9819523-2-5



9 782981 952325

